

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

PROGRAMME 04 ÉLÉMENT 01

SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

- CAHIER EXPLICATIF.....SECTION 1
- RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....SECTION 2
- RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.....SECTION 3
 - 3.1 OPPOSITION OFFICIELLE
 - 3.2 2^E GROUPE D'OPPOSITION

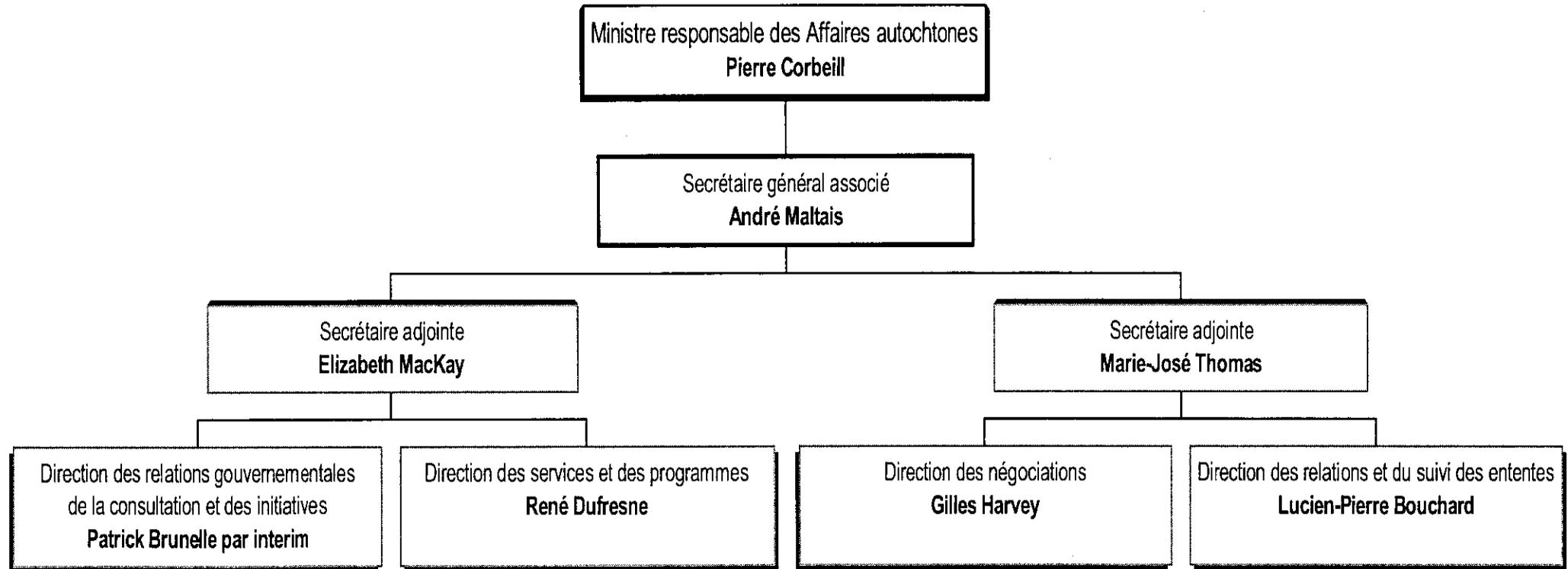
SECTION 1

CAHIER EXPLICATIF

PR .04 ÉI. 01

Organigramme

Secrétariat aux affaires autochtones



Identification	Numéro	Titre
Programme	04	Affaires autochtones
Élément	01	Secrétariat aux affaires autochtones
Responsable	Monsieur André Maltais	

MANDAT

Deux décrets du gouvernement, pris respectivement le 18 janvier 1978 et le 14 janvier 1987, régissent les activités du Secrétariat aux affaires autochtones (décrets 154-78 et 17-87).

En vertu de ces décrets, le mandat du Secrétariat aux affaires autochtones consiste à :

- élaborer, en concertation avec les intéressés, des politiques gouvernementales en milieu amérindien et inuit;
- coordonner et s'assurer de la cohérence des activités des ministères et organismes gouvernementaux en milieu amérindien et inuit;
- fournir une information générale aux Autochtones et l'information sur les politiques gouvernementales en matière autochtone au public en général;
- négocier des ententes globales en collaboration avec les ministères concernés, conseiller les ministères dans la négociation des ententes sectorielles et veiller à la mise en œuvre des ententes conclues.

Par ailleurs, la section III.2 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c. M-30) et le décret 1158-2008 du 18 décembre 2008 précisent les responsabilités du ministre responsable des Affaires autochtones.

SOMMAIRE DES CRÉDITS PAR SUPERCATÉGORIE

PROGRAMME : 04 - Affaires autochtones
 ÉLÉMENT : 01 - Secrétariat aux affaires autochtones
 RESPONSABLE : André Maltais

Supercatégorie	Crédits 2010-2011 <i>(en milliers de \$)</i>	Crédits 2009-2010 <i>(en milliers de \$)</i>	Variation	
			<i>(en milliers de \$)</i>	<i>(en %)</i>
Budget de dépenses				
Rémunération	3 578,3	3 578,3	0,0	0,0%
Fonctionnement	2 035,0	2 035,0	0,0	0,0%
Transfert	206 063,8	199 683,7	6 380,1	3,2%
Créances douteuses et autres	900,0	580,0	320,0	55,2%
TOTAL	212 577,1	205 877,0	6 700,1	3,3%
Budget d'investissements				
Immobilisations	28,8	28,8	0,0	0,0%
GRAND TOTAL	212 605,9	205 905,8	6 700,1	3,3%

Analyse des variations

Malgré le contexte budgétaire dicté par la conjoncture difficile vécue par le Québec, le budget 2010-2011 du SAA s'est accru de 3,3 % afin de notamment rencontrer les obligations d'indexation des ententes intervenues avec les nations crie et inuite.

Effectifs	2010-2011	2009-2010	Variation	
Effectif régulier autorisé	41	41	0	0,0%
Effectifs total autorisé	41	41	0	0,0%

SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

PR. 04 ÉL. 01

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE POUR 2010-2011

SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE	Adm. d'État Cadres supérieurs	Cadres intermédiaires	Professionnels	Techniciens, employés de bureau	Agents de la paix	Ouvriers	TOTAL 2010-2011	Comparatif 2009-2010
Bureau du secrétaire général associé	1			1			2	2
Bureau de la secrétaire adjointe	1		1	1			3	2
Bureau de la secrétaire adjointe	1		1	1			3	2
Direction des services et des programmes	1		4	5			10	10
Direction des relations gouvernementales de la consultation et des initiatives stratégiques	1		3	1			5	4
Direction des négociations	1		6	1			8	8
Direction des relations et du suivi des ententes	1		7	2			10	13
TOTAL	7		22	12			41	41

SECTION 2

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2009-2010 : **(Annexe 1)**
 - les endroits et dates du départ et du retour;
 - copie des programmes et rapports de mission;
 - les personnes rencontrées;
 - le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);
 - le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
 - la copie des rapports de mission;
 - pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés;
 - la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
 - les investissements annoncés, le cas échéant.

2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes, selon le cas, les coûts, les dates et l'itinéraire. **(Annexe 2)**

3. Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet), en articles promotionnels et en commandites : **(Annexe 3)**
 - les sommes dépensées pour l'exercice financier 2009-2010 et les prévisions pour 2010-2011;
 - les firmes de publicité;
 - le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - le but visé par chaque dépense;
 - dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.

4. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2009-2010 en indiquant : **(Annexe 4)**
 - le nom du professionnel ou de la firme;
 - les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - le coût;
 - l'échéancier;
 - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

5. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en indiquant : **(Annexe 5)**
- le nom du professionnel ou de la firme;
 - les noms de tous les sous-traitants associés au contrat;
 - le mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - le coût;
 - l'échéancier;
 - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
6. Pour chaque projet de développement informatique de plus d'un million de dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère : **(Annexe 6)**
- le nom du projet;
 - la nature du projet;
 - l'échéancier;
 - le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
 - les plus récents estimés du coût du projet;
 - les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet;
 - les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat le cas échéant;
 - le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
 - le nombre de consultants intégrés ou œuvrant au sein du ministère.
7. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2009-2010, de chacune des dépenses suivantes : **(Annexe 7)**
- la photocopie;
 - les ordinateurs portables;
 - les téléavertisseurs;
 - le mobilier de bureau;
 - les distributeurs d'eau de source;
 - le remboursement des frais de transport;
 - le remboursement des frais d'hébergement;
 - le remboursement des frais de repas;
 - l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - i. au Québec;
 - ii. à l'extérieur du Québec.
8. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2009-2010, de chacune des dépenses reliées à la téléphonie. **(Annexe 8)**
- le nombre de téléphones cellulaires, « BlackBerry », Iphone ou autre type de téléphones intelligents;
 - les coûts d'acquisition des appareils;
 - le coût d'utilisation des appareils;
 - le nom des fournisseurs;
 - le coût des contrats téléphoniques;
 - le nombre de minutes utilisées.

(Annexe 9)

9. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 ainsi que les prévisions pour 2010-2011 (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :
- le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.);
 - le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
 - le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
 - le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
 - le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
 - le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
 - le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
 - l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers, et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
 - l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
 - le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
 - le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
 - le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
 - le nombre de départs à la retraite anticipés pour les cinq prochaines années;
 - le nombre de fonctionnaires pouvant immédiatement prendre leur retraite sans pénalité actuarielle.

(Annexe 10)

10. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux :
- l'emplacement de la location;
 - la superficie du local loué;
 - la superficie réellement occupée;
 - la superficie inoccupée;
 - le coût de location au mètre carré;
 - le coût total de ladite location;
 - les coûts d'aménagement réalisés depuis le 1^{er} avril 2009, la nature des travaux et le/ou les bureaux visés;
 - la durée du bail;
 - le propriétaire de l'espace loué;
 - le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

(Annexe 11)

11. Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1^{er} avril 2009 à ce jour.

- 12. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2009-2010 en indiquant pour chaque individu :** **(Annexe 12)**
- la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - le titre de la fonction;
 - l'adresse du port d'attache;
 - le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - la prime de départ versée, le cas échéant;
 - la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - la description de tâches;
 - le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1^{er} avril 2009;
 - le nombre total d'employés au cabinet;
 - la masse salariale totale par cabinet pour les années 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010;
 - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée;
 - s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
- 13. Liste des sommes d'argent versées en 2009-2010 à même le budget discrétionnaire du :** **(Annexe 13)**
- i. ministre;
 - ii. ministère ou de l'organisme, en indiquant :
 - le nom de l'organisme ou de la personne concerné;
 - la circonscription électorale;
 - le montant attribué;
 - le projet visé et le résultat.
- 14. La ventilation détaillée des budgets de dépenses découlant des transferts obtenus du gouvernement fédéral (préciser le montant reçu) en 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010; pour chacun des programmes ou des fonds, description sommaire du mode de subvention et les prévisions pour les exercices financiers, 2010-2011 et 2011-2012.** **(Annexe 14)**
- 15. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant :** **(Annexe 15)**
- le poste initial;
 - le salaire;
 - le poste actuel, s'il y a lieu;
 - la date de la mise en disponibilité;
 - les prévisions 2011-2012.
- 16. Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2009-2010.** **(Annexe 16)**

- 17.** Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : **(Annexe 17)**
- le nom de la personne;
 - le poste occupé;
 - le salaire;
 - l'assignation initiale;
 - la date de l'assignation hors structure;
 - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
- 18.** Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres : **(Annexe 18)**
- l'assignation initiale;
 - l'assignation actuelle;
 - le salaire;
 - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
- 19.** Nombre de personnes par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers. **(Annexe 19)**
- 20.** Liste de tous les abonnements du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun : **(Annexe 20)**
- les clubs privés ou autres;
 - les billets de saison, les loges;
 - etc.
- 21.** Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site : **(Annexe 21)**
- le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site;
 - le coût de construction du site;
 - le coût de l'entretien et de la mise à jour;
 - le responsable du contenu sur le site;
 - la fréquence moyenne de mise à jour;
 - le nombre de visiteurs (hits) par mois;
 - combien de fois le site a-t-il été refait? Quel a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?
- 22.** Nominations, depuis le 1^{er} mai 2009, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs et sans en restreindre la portée : **(Annexe 22)**
- la liste;
 - les mandats;
 - les contrats;
 - le résultat du travail effectué;
 - les échéances prévues;
 - les sommes impliquées.
- 23.** Pour 2009-2010, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions. **(Annexe 23)**

- 24.** Pour chaque ministère et organisme, les montants déboursés en 2009-2010 ainsi que les prévisions pour 2010-2011 pour les études, avis ou achat de matériel (logiciels ou équipements), pour la mise en place du Gouvernement en ligne, les contrats octroyés, les échéances prévues. **(Annexe 24)**
- 25.** Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme pour 2009-2010 : **(Annexe 25)**
- le nombre de refus (et mention en vertu de quelle raison ou article);
 - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.
- 26.** La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres : **(Annexe 26)**
- le coût (déplacements, etc.);
 - le nombre de ressources affectées;
 - le nombre de rencontres;
 - le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
- 27.** La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 1^{er} avril 2008 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi. **(Annexe 27)**
- 28.** Détail des crédits périmés et des gels de crédits pour le ministère et les organismes depuis 2003-2004. **(Annexe 28)**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2009-2010 :
 - les endroits et dates du départ et du retour;
 - copie des programmes et rapports de mission;
 - les personnes rencontrées;
 - le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);
 - le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
 - la copie des rapports de mission;
 - pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés;
 - la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
 - les investissements annoncés, le cas échéant.

RÉPONSE : Voir document joint.

**LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC
2009-2010**

Annexe 1

ENDROIT ET DATE	BUT DU VOYAGE	COÛT \$	NOM	TITRE
Ottawa, (Ontario) 09-05-10 au 09-05-11	Congrès de l'ACFAS, "Les Autochtones et la ville: l'émergence d'une nouvelle culture"	1 439	Chantal Latour	Conseillère
Ottawa, (Ontario) 09-05-20 au 09-05-22	Colloque "La politique des communautés et de l'identité"	1 077	Lucien-Pierre Bouchard	Directeur
Vancouver, (Colombie- Britannique) 09-06-04 au 09-06-09	Rencontre des communautés autochtones et rencontre entre des représentants de la Colombie-Britannique et du gouvernement du Canada	2 834	Elizabeth MacKay	Secrétaire adjointe
09-06-07 au 09-06-09	Rencontre entre des représentants de la Colombie- Britannique	1 526	Patrick Brunelle	Conseiller
Ottawa, (Ontario) 09-06-17 au 09-06-17	Rencontre de négociation des revendications globales territoriales des Atikamekw	884	Barry Le Blanc	Conseiller
Banff et Calgary (Alberta) 09-06-26 au 09-06-30	Rencontre du ministre Corbeil avec certains collègues ministres des Affaires autochtones ainsi que rencontres des sous-ministres aux affaires autochtones	6 585	Christian Dubois Andrée Bélanger	Secrétaire adjoint Directrice
Banff et Calgary (Alberta) 09-06-27 au 09-06-30	Rencontre du ministre Corbeil avec certains collègues ministres des Affaires autochtones ainsi que rencontres des sous-ministres aux affaires autochtones	2 428	Daniel Doucet	Attaché politique
Banff et Calgary (Alberta) 09-06-27 au 09-06-30	Rencontre du ministre Corbeil avec certains collègues ministres des Affaires autochtones ainsi que rencontres des sous-ministres aux affaires autochtones	821	Pierre Corbeil	Ministre
Charlottetown, IPE 09-06-26 au 09-06-30	Présentation sur le dossier consultation des communautés autochtones aux représentants des provinces des Maritimes	1 054	Patrick Brunelle	Conseiller
Toronto (Ontario) 09-09-10 au 09-09-11	Rencontre de travail	469	Pierre Corbeil Hélène Sauvageau	Ministre Attachée de presse
Winnipeg, (Manitoba) 09-09-16 au 09-09-18	Rencontre préliminaire à la rencontre des ministres à Toronto en octobre	3 413	Christian Dubois Valérie Pagé	Secrétaire adjoint Conseillère

**LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC
2009-2010**

Annexe 1

ENDROIT ET DATE	BUT DU VOYAGE	COÛT \$	NOM	TITRE
Angers, France 09-10-20 au 09-10-26	Colloque international - Cris et Inuits du Nord du Québec	3 701	André Maltais	Secrétaire général associé
Toronto (Ontario) 09-10-28 au 09-10-29	Réunion provinciale territoriale des ministres responsables des Affaires autochtones	2 231	André Maltais Elizabeth MacKay	Secrétaire général associé Secrétaire adjointe
Toronto (Ontario) 09-10-28 au 09-10-29	Réunion provinciale territoriale des ministres responsables des Affaires autochtones	1 700	Pierre Corbeil Karina Kesserwan	Ministre Attachée politique
Vancouver (Colombie-Britannique) 09-11-03 au 09-11-06	Rencontre du groupe de travail des autorités fédérales/provinciales/territoriales sur la consultation	2 375	Elizabeth MacKay Patrick Brunelle	Secrétaire adjointe Conseiller
Ottawa, (Ontario) 09-11-12 au 09-11-13	Rencontre de négociation sur le gouvernement régional Nunavik	1 135	Fernand Roy Geneviève Masse (MDEIE)	Conseiller Conseillère
Ottawa, (Ontario) 09-11-17 au 09-11-18	Rencontre de négociation des revendications globales territoriales des Atikamekw	1 219	Barry Le Blanc	Conseiller
Ottawa, (Ontario) 09-12-14 au 09-12-15	Rencontre de négociation avec les Micmacs	1 591	Barry Le Blanc Patrick Brunelle	Conseiller Conseiller
Ottawa, (Ontario) 10-01-11 au 10-01-13	Rencontre avec le ministère des Affaires indiennes	1 374	Patrick Brunelle	Conseiller
Ottawa, (Ontario) 10-02-16	Rencontre de négociation avec les Micmacs	586	Barry Le Blanc	Conseiller
Toronto (Ontario) 10-03-09 au 10-03-12	Rencontre sur l'apprentissage et le leadership 2010 de la Stratégie autochtone vivant en milieu urbain	1 244	Chantal Latour	Conseillère

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère de chaque membre du Conseil des ministres et des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes, selon le cas, les coûts, les dates et l'itinéraire.

RÉPONSE :

Voir document joint.

**LISTE DES VOYAGES EN AVION AU QUÉBEC
2009-2010**

Annexe 2

ENDROIT ET DATE	BUT DU VOYAGE	COÛT \$	NOM	TITRE
Québec/Val-d'Or 08-12-18	Rencontre de travail	545	Yvon Frenette	Attaché politique
Québec/Rouyn-Noranda Rouyn-Noranda/Québec 09-04-23 au 09-04-24	Rencontre de travail	1 051	Karina Kesserwan	Attachée politique
Val-d'Or 09-04-27	Rencontre de travail	574	Daniel Doucet	Attaché politique
Val-d'Or 09-05-25	Rencontre de travail	802	Daniel Doucet	Attaché politique
Sept-Îles 09-07-15 au 09-07-18	Rencontres avec divers représentants montagnais	2 451	André Maltais	Secrétaire général associé
Sept-Îles 09-07-29 au 09-07-30	Rencontres avec divers représentants montagnais	707	André Maltais	Secrétaire général associé
Rivière George 09-08-13	5e séminaire nordique	10 773	André Maltais Daniel Doucet	Secrétaire général associé Attaché politique
Montréal/Val-d'Or Val d'Or/Montréal 09-08-19 au 09-08-20	Rencontre de travail	958	Daniel Doucet	Attaché politique
Val-d'Or 09-08-20	Annonce du ministre à l'Université de Val-d'Or	686	André Maltais	Secrétaire général associé
Val d'or/Kuujuuaq Kuujuuaq/Val d'Or 09-10-20 au 09-10-21	Nunavik Trade Show & Conference 2009	1 741	Yvon Frenette	Attaché politique

**LISTE DES VOYAGES EN AVION AU QUÉBEC
2009-2010**

Annexe 2

ENDROIT ET DATE	BUT DU VOYAGE	COÛT \$	NOM	TITRE
Québec/Montréal/Toronto Toronto/Montréal/Québec 09-10-28 au 09-10-29	Rencontre de travail	1 239	Karina Kesserwan	Attachée politique
Val-d'Or, Rouyn-Noranda 09-10-30 au 09-11-01	Rencontre de travail	1 385	Hélène Sauvageau	Attachée politique
Sept-Îles 09-11-04 au 09-11-05	Rencontres avec divers représentants montagnais	1 458	André Maltais	Secrétaire général associé
Val-d'Or 09-12-14	Communauté de Kitcisakik	735	André Maltais	Secrétaire général associé
Val-d'Or 09-12-13 au 09-12-14	Rencontre de travail	593	Hélène Sauvageau	Attachée politique
Val-d'Or 09-12-13 au 09-12-14	Rencontre de travail	618	Daniel Doucet	Directeur de cabinet adjoint
Val-d'Or, Chibougamau 10-01-11	Rencontre avec les cris de Mistissini	813	André Maltais	Secrétaire général associé
Natashquan 10-01-14	Remise de diplôme pour les jeunes de la communauté	1 195	André Maltais	Secrétaire général associé
Val d'Or 10-02-05	Rencontre de travail	625	Daniel Doucet	Directeur de cabinet adjoint

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

3. Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet) en articles promotionnels et en commandites:
- les sommes dépensées pour l'exercice 2009-2010 et les prévisions pour 2010-2011;
 - firmes de publicité;
 - mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - le but visé par chaque dépense;
 - dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.

RÉPONSE :

PUBLICITÉ – Placements-médias

Fournisseur	Coût	But visé
Volet publications autochtones- Hebdomadaires régionaux The Eastern Door, Journal Pekuakamiuiniuatsh, Magazine Air Creebec, The Nation, Nunatsiaq news, Le Citoyen (Abitibi Est et Ouest), Combo Total Côte-Nord, La Sentinelle	7 798,31 \$	Faire connaître la Journée nationale des Autochtones
Volet publications quotidiennes Le Devoir, Le Droit, The Gazette, Le Journal de Québec, La Presse, Le Soleil	39 026,69 \$	Faire connaître la Journée nationale des Autochtones
Volet Radio CFWR-FM, CHRQ-FM CHRQ-FM, CHUK-FM CHUT-FM, CJCK-FM Réseau JBCCS, SOCAM TNI Taquramiut Nipingat inc.	5 765,84 \$	Faire connaître la Journée nationale des Autochtones
Cahier spécial de La Presse	5 771,65 \$	Message du ministre- Protection du Grand Nord
Guide Touristique Nunavik	2 335,50 \$	Message du ministre
Annuaire téléphonique des Cris de la Baie-James	1 582,94 \$	Message du ministre
Répertoire Affaires autochtones/Québec	4 579,41 \$	Message du ministre

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

4. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2009-2010 en indiquant:
- le nom du professionnel ou de la firme;
 - les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - le coût;
 - l'échéancier;
 - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RÉPONSE :

NOM	OBJET	MONTANT (\$)
Bacon, Alexandre	Réaliser des sessions d'information sur les réalités autochtones destinées aux employés de l'État québécois	21 840
Gagnier, Daniel	Rencontres préparatoires en vue du suivi des négociations avec le Conseil des Mohawks de Kahnawake, lecture des documents et références au dossier	8 000
Pagé, Valérie	Assister le Groupe de travail sur la réduction du coût de la vie au Nunavik	24 000
Paradigme, affaires publiques inc.	Soutien en communications et relations publiques auprès du représentant des régions, de l'équipe de représentation des régions dans le cadre de la négociation avec les Innus	24 000
Vencomm	Services de traduction de l'anglais au français des documents intitulés : Exploitation d'une stratégie pour la communauté autochtone en milieu urbain (4 rapports)	6 462

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

5. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par cabinet ministériel en indiquant:
- le nom du professionnel ou de la firme;
 - les noms de tous les sous-traitants associés au contrat
 - le mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - le coût;
 - l'échéancier;
 - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RÉPONSE :

Aucun

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

6. Pour chaque projet de développement informatique de plus de un million de dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et ou d'une entreprise relevant du ministère :
- le nom du projet;
 - la nature du projet;
 - l'échéancier;
 - le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
 - les plus récents estimés du coût du projet;
 - les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet;
 - les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat le cas échéant;
 - le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour
 - nombre de consultants intégrés en oeuvrant au sein du ministère.

RÉPONSE :

Ne s'applique pas.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

7. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2009-2010, de chacune des dépenses suivantes :
- la photocopie;
 - les ordinateurs portables;
 - les téléavertisseurs;
 - le mobilier de bureau;
 - les distributeurs d'eau de source;
 - le remboursement des frais de transport;
 - le remboursement des frais d'hébergement;
 - le remboursement des frais de repas;
 - l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - i. au Québec;
 - ii. à l'extérieur du Québec.

RÉPONSE :

Photocopie :	15 306 \$	Mobilier de bureau :	8 790 \$
Téléavertisseur :	0 \$	Ordinateurs portables :	7 152 \$
Distributeur d'eau de source :	1 262 \$		
Remboursement de frais de transport :	250 203 \$	Remboursement des frais de repas et d'hébergement :	126 981 \$
Dépenses applicables aux participations aux congrès, colloques, etc.			
i) au Québec :	30 295 \$	ii) à l'extérieur du Québec :	6 217 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04 Élément 01

8. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2009-2010, de chacune des dépenses suivantes :
- le nombre de téléphones cellulaires, « BlackBerry », Iphone ou autre type de téléphones intelligents;
 - les coûts d'acquisition des appareils;
 - le coût d'utilisation des appareils;
 - le nom des fournisseurs;
 - le coût des contrats téléphoniques;
 - le nombre des minutes utilisées.

RÉPONSE :

Téléphones cellulaires	BlackBerry	Coûts d'acquisitions	Coût d'utilisation et coût des contrats
20	26	2 202 \$	33 916 \$

Fournisseurs : Bell (B-Tel)et Rogers (Méga-Sat inc)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

-
9. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 ainsi que les prévisions pour 2010-2011, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :
- le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...);
 - le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
 - le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
 - le nombre total d'heures de travail supplémentaires réalisées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc...);
 - le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
 - le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
 - le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
 - l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
 - l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
 - le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
 - le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
 - le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
 - le nombre de départs à la retraite anticipés pour les cinq prochaines années;
 - le nombre de fonctionnaires pouvant immédiatement prendre leur retraite sans pénalité actuarielle.

RÉPONSE :

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

10. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux :
- l'emplacement de la location;
 - la superficie du local loué;
 - la superficie réellement occupée;
 - la superficie inoccupée;
 - le coût de location au mètre carré;
 - le coût total de ladite location;
 - les coûts d'aménagement réalisés depuis le 1^{er} avril 2009, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - la durée du bail;
 - le propriétaire de l'espace loué;
 - le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

RÉPONSE :

La réponse à cette question sera transmise par le Ministère des Services gouvernementaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

11. Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1^{er} avril 2009 à ce jour.

RÉPONSE :

Aucun

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

12. La liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2009-2010 en indiquant pour chaque individu :
- la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - le titre de la fonction;
 - l'adresse du port d'attache;
 - le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - la prime de départ versée, le cas échéant;
 - la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - la description des tâches;
 - le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1^{er} avril 2009;
 - le nombre total d'employés au cabinet;
 - la masse salariale totale par cabinet pour les années 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010;
 - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée;
 - s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.¹

RÉPONSE :**Liste du personnel de cabinet²****Personnel actif**

NOM	TITRE DE LA FONCTION	PORT D'ATTACHE
Boucher, Johanne	Attachée politique	Val-d'Or
Brousseau, Mélanie	Employée de soutien	Québec
Doucet, Daniel	Directeur de cabinet adjoint	Montréal
Dubé, Mélissa	Employée de soutien	Québec
Frenette, Yvon	Attaché politique	Val-d'Or
Hébert, Steven	Attaché politique	Val-d'Or
Kesserwan, Karina	Attachée politique	Québec
Lefebvre, Benoit	Directeur de cabinet	Montréal
Ménard, Sonya	Employée de soutien	Val-d'Or
Patry, Andrée-Anne	Employée de soutien	Québec
Sauvageau, Aline	Directrice du bureau de comté	Val-d'Or
Sauvageau, Hélène	Attachée politique	Québec
St-Pierre, France	Employée de soutien	Québec

¹ Tous les employés des cabinets ministériels doivent signer ces directives lors de leur entrée en fonction.

² Masse salariale autorisée en 2009-2010 : 705 500 \$.

Personnel inactif

NOM	TITRE DE LA FONCTION	DÉPART
Bilodeau, Kevin	Attachée politique	15 mai 2009
Durocher, Nicole	Employée de soutien	20 novembre 2009
Gosselin, Stéphane	Directeur de cabinet	12 mars 2010
Hammond, Marlène	Employée de soutien	6 juillet 2009
Jenkins, Carole	Employée de soutien	8 novembre 2009
Lamarre, André	Directeur de cabinet	13 avril 2009
Tremblay, Elsa	Employée de soutien	25 mars 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

13. Liste des sommes d'argent versées en 2009-2010 à même le budget discrétionnaire du ministre et du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- le nom de l'organisme ou de la personne concerné;
 - la circonscription électorale;
 - le montant attribué;
 - le projet visé et le résultat.

RÉPONSE :

Voir document joint.

SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES
SUBVENTIONS 2009-2010

ANNEXE 13

ORGANISMES	MONTANT
Accueil Jacques Bédard	4 000,00
Agence Mamu Innu Kaikusshet (AMIK)	2 000,00
Amis du Jardin botanique de Montréal (Les)	5 000,00
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	60 000,00
Assemblée générale étudiante Université Qc Abitibi-Témiscamingue (AGEUQAT)	1 200,00
Association crie d'artisanat autochtone	2 000,00
Association crie de pourvoirie et de tourisme	2 000,00
Association culturelle haïtienne "La Perle Retrouvee"	500,00
Association Prévention Suicide Premières Nations et Inuits	5 000,00
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie	12 000,00
Banques alimentaires Québec	2 000,00
Boudrias, John	200,00
Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie	500,00
Carrefour Jeunesse-Emploi du Témiscamingue	500,00
CEA Val-d'Or (CS Western Québec)	400,00
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	1 500,00
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	2 000,00
Centre d'amitié autochtone de Québec inc.	750,00
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	500,00
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or inc.	2 500,00
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or inc.	4 000,00
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or inc.	1 500,00
Centre de guérison Waseskun	5 000,00
Centre de prévention du suicide de la Vallée-de-l'Or inc.	1 000,00
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	1 000,00
Centre d'interprétation Le Bord du Cap	1 000,00
Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw	2 000,00
Cercle des Premières Nations de l'UQAM	1 000,00
Cercles sportif et loisirs des Premières nations de la porte de l'Est et du Nord	5 000,00
Club de Curling Opemiska	500,00

**SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES
SUBVENTIONS 2009-2010**

ANNEXE 13

Club de hockey Sharks de Val-d'Or	1 000,00
Club de soccer Les Pirates de Montréal	680,50
Club de soccer Les Pirates de Montréal	12 012,00
Club de soccer Les Pirates de Montréal	1 500,00
Club des Handicapés de Val-d'Or inc.	5 000,00
Collège Frontière	10 000,00
Com. de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	20 000,00
Comité de loisirs Rivière-Bell inc.	500,00
Comité entrepreneuriat de l'école Amik-Wiche	750,00
Comité organisateur des Jeux olympiques de Vancouver	152 614,00
Comité touristique de St-Pierre de Lamy de Témiscouata	2 000,00
Commission de la santé et des services sociaux des Premières nations	5 000,00
Commission de la santé et des services sociaux des Premières nations	30 000,00
Communauté algonquine de Lac-Barrière	22 000,00
Communauté algonquine de Lac-Barrière	25 000,00
Comptoir Agoshin	1 000,00
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	25 000,00
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	1 000,00
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	1 500,00
Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-St-Jean	85 000,00
Conseil de bande de Betsiamites	2 000,00
Conseil de bande de Lac-Barrière	1 000,00
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak	1 650,00
Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag	1 000,00
Conseil de bande d'Odanak	1 500,00
Conseil de la nation Anishnabe du Lac-Simon	1 500,00
Conseil de la nation Anishnabe du Lac-Simon	5 000,00
Conseil de la nation Atikamekw	150,00
Conseil de la nation Atikamekw	1 000,00
Conseil de la Nation huronne-wendat	49 000,00
Conseil de la nation innue de Matimekush-Lac-John	45 000,00
Conseil de la nation innue de Matimekush-Lac-John	15 000,00
Conseil de la nation innue de Matimekush-Lac-John	3 000,00
Conseil de la nation innue de Matimekush-Lac-John	10 000,00
Conseil de la nation Listuguj Mi'gmaq	1 500,00
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	2 000,00

SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES
SUBVENTIONS 2009-2010

ANNEXE 13

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	27 651,00
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	10 000,00
Conseil des Atikamekw de Manawa	2 000,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	1 500,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	150,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	1 500,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	2 000,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	20 000,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	30 000,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	4 000,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	2 000,00
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	1 500,00
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	5 000,00
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	15 945,00
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	5 000,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	1 000,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	483,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	1 500,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	2 000,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	1 000,00
Conseil des Innus de Pakua Shipu	2 000,00
Conseil des Innus de Pakua Shipu	2 500,00
Conseil des Innus d'Ekuanitshit	1 000,00
Conseil des Mohawks d'Akwesasne	10 000,00
Conseil des Mohawks d'Akwesasne	1 500,00
Conseil des Mohawks de Kanesatake	15 000,00
Conseil des Montagnais de Natashquan	3 000,00
Conseil des Montagnais d'Unamen Shipu	5 000,00
Conseil des Montagnais d'Unamen Shipu	2 000,00
Conseil des Montagnais d'Unamen Shipu et Conseil des Innus de Pakua Shipu	2 000,00
Conseil des Montagnais d'Unamen-Shipu	1 500,00
Conseil du Loisir scientifique de l'Abitibi-Témiscamingue	500,00
Conseil en éducation des Premières Nations	1 000,00
Conseil en éducation des Premières Nations	2 500,00
Conseil en éducation des Premières Nations	3 000,00
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	1 500,00

**SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES
SUBVENTIONS 2009-2010**

ANNEXE 13

Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	750,00
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	600,00
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	3 000,00
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	150,00
Coopérative de solidarité en tourisme équitable [COSTE]	2 000,00
Coordonnateurs en sport et en loisir - 15 communautés autochtones	171 450,00
Corporation Augustin-Chenier inc.	1 000,00
Corporation de développement de l'enseignement supérieur Vallée-de-l'Or	1 000,00
Corporation de développement de Macamic	250,00
Corporation de développement économique de Listuguj-Pointe-à-la-croix	40 000,00
Corporation de développement patrimonial, culturel et touristique de Natashquan	25 000,00
Corporation des amis de Mushuau-nipi	10 000,00
Corporation Nishipimian	340,00
Corporation Wapikoni mobile	40 000,00
CPE Premier pas de La Tuque	950,00
Cree First Nation of Waswanipi, The	300,00
Cree Nation of Eastmain	400,00
Cree Regional Authority	1 000,00
Cree Regional Events & Entertainment	1 000,00
Cree Regional Events & Entertainment	2 000,00
Cree Regional Events & Entertainment	1 000,00
École Lafèche	1 000,00
École Marie-Médiatrice	600,00
École Mikizicec de Kitcisakik	500,00
École Nussim	1 370,00
École Olamen	5 000,00
École secondaire Otapi	3 000,00
École secondaire Sacré-Cœur	1 500,00
Espace du livre francophone	500,00
Femmes autochtones du Québec inc.	10 000,00
Femmes autochtones du Québec inc.	5 000,00
Festival classique de l'Abitibi-Témiscamingue	1 000,00
Festival des Récoltes de Wakefield	1 500,00
Fondation de l'héritage culturel autochtone	150,00
Fondation du CEGEP de l'Abitibi-Témiscamingue, La	5 000,00
Fondation Hôtel-Dieu de Sorel	150,00

**SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES
SUBVENTIONS 2009-2010**

ANNEXE 13

Fondation Utepi	4 000,00
Fonds de l'Athlète Abitibi-Témiscamingue	500,00
Forestiers d'Amos, Les	500,00
Forum Jeunesse Abitibi-Témiscamingue	1 000,00
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	30 000,00
Gespe'gewaq Mi'gmaq Resource Council	2 000,00
Grand Conseil des Cris	49 000,00
Impact arrive à Val-d'Or, L'	500,00
Institut culturel Avataq	3 000,00
Institut culturel et éducatif montagnais	15 000,00
Institut du Nouveau Monde	10 000,00
Institut Tshakapesh	1 500,00
Intrépides de Rouyn-Noranda inc., Les	800,00
Jeunes musiciens du monde	45 000,00
Les Rendez-vous Ononthio Montmagny	500,00
LEUCAN inc.	400,00
Listuguj Mi'gmaq Development Centre	3 000,00
Maison communautaire Missinak	500,00
Maison des Jeunes "Le KAO"	500,00
Maison d'Hébergement "Le Nid" pour Femmes victimes de violence Val-d'Or	500,00
Mamit Innuat	7 500,00
Mamit Innuat	31 300,00
Meredith, Ethel	500,00
Municipalité régionale de comté de Minganie	10 000,00
Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal	5 000,00
Musée Shaputuan	1 000,00
Musée Shaputuan	1 500,00
Nation Anishnabe du Lac Simon	1 000,00
Nation Micmac de Gespeg	4 000,00
Nation Naskapie de Kawawachikamach	2 000,00
Ordre des sages-femmes du Québec	1 500,00
Origine Nord-Ouest	5 000,00
Pic-Art Productions (9166-2098 Québec inc.)	3 000,00
Poulin, Sylvie	200,00
Première Nation de Longue-Pointe	200,00
Première Nation de Longue-Pointe	1 500,00

**SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES
SUBVENTIONS 2009-2010**

ANNEXE 13

Première Nation Eagle Village-Kipawa	1 000,00
Première Nation Eagle Village-Kipawa	1 500,00
Première Nation Malécite de Viger	2 000,00
Première Nation Malécite de Viger	1 500,00
Première Nation Malécite de Viger	3 000,00
Productions Chic Choc 2 inc.	7 500,00
Productions Rhizome	1 500,00
Projet Jeunesse St-Michel inc.	200,00
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	10 000,00
Regroupement Mamit Innuat	2 000,00
Rencontre régionale Jeunesse Nord-du-Québec	500,00
Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue Nord Québec	500,00
Revue Études/Inuit/Studies	2 000,00
Salon du Livre de l'Abitibi-Témiscamingue	2 500,00
Secrétariat aux Alliances Économiques Nation Crie - Abitibi-Témiscamingue	5 000,00
Secrétariat aux Alliances Économiques Nation Crie - Abitibi-Témiscamingue	500,00
Secrétariat des programmes et services de la nation algonquine	1 000,00
Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi	500,00
Sécurité publique de Wemotaci	500,00
Serge Bouchard	1 500,00
Société d'Histoire et de Généalogie de Val-D'Or, La	5 000,00
Société du 75e de Val-d'Or	3 000,00
Société Makivik	2 000,00
Taktikmedia inc.	2 000,00
Terres en vues	70 000,00
Tourisme Abitibi-Témiscamingue	2 500,00
Tourisme Wendake	25 000,00
Tournoi de Hockey Pee-Wee Anjou	500,00
Tousime Baie-James	2 000,00
Troupe à Coeur ouvert inc., La	1 000,00
Université d'Angers	6 000,00
Université du Québec à Montréal	15 000,00
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	5 000,00
Université Laval	5 000,00
Village nordique de Kuujuaq	5 000,00
Ville de Senneterre	1 000,00

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

14. La ventilation détaillée des budgets de dépenses afférentes aux transferts obtenus du gouvernement fédéral (préciser le montant reçu) en 2006-2007 et 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 pour chacun des programmes ou des fonds, description sommaire du mode de subvention et les prévisions pour les exercices financiers 2010-2011, et 2011-2012.

RÉPONSE :

Ne s'applique pas.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

15. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant :
- le poste initial;
 - le salaire;
 - le poste actuel, s'il y a lieu;
 - la date de la mise en disponibilité;
 - les prévisions 2011-2012.

RÉPONSE :

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

16. Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2009-2010.

RÉPONSE :

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

17. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
- nom de la personne;
 - poste occupé;
 - le salaire;
 - l'assignation initiale;
 - la date de l'assignation hors structure;
 - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

RÉPONSE :

Ne s'applique pas.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

18. La liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres :
- l'assignation initiale;
 - l'assignation actuelle;
 - le salaire;
 - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

RÉPONSE :

Ne s'applique pas.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

19. Nombre de personnes par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires) qui reçoit une double rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les régies régionales de la santé et les établissements hospitaliers.

RÉPONSE :

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégories d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

20. Liste de tous les abonnements du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun :

- clubs privés ou autres;
- billets de saison, les loges;
- etc.

RÉPONSE :

TITRE	COÛT (\$)
Chaîne d'Alliance, La	100
Courrier parlementaire, Le	2 500
Délibérations du Comité sénatorial permanent des Peuples autochtones (Receveur général du Canada)	157
Eastern Door, The	360
Écho Abitibien, L'	57
Écho de la Baie, L'	58
Écho de la Tuque, L'	85
Gatineau, Le	60
Gazette officielle – partie II (Les publications du Québec)	253
Journal de Baie-Comeau	225
Journal l'Étoile du lac	44
Journal Le Nord-Côtier	135
Jurisprudence Express	394
Lois refondues du Québec (Les publications du Québec)	448
Nation, The	60
P'tit journal de Malartic, Le	44
Projets de lois publics présentation – français	195
Projets de lois publics sanctionnés – français	195
Quotidiens (Le Devoir, Le Soleil, Le Journal de Québec, La Presse)	1 933
Reflet témiscamien, Le	45
Sentinelle de Chibougamau, La	42

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

21. Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site :
- le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site;
 - les coûts de construction du site;
 - le coût de l'entretien et de la mise à jour;
 - qui est responsable du contenu sur le site;
 - quelle est la fréquence moyenne de mise à jour;
 - le nombre de visiteurs (hits) par mois;
 - combien de fois le site a-t-il été refait? Quel a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?

RÉPONSE :

La réponse sera transmise par le ministère du Conseil exécutif.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

22. Nominations, depuis le 1^{er} mai 2009, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- la liste;
- les mandats;
- les contrats;
- le résultat du travail effectué;
- les échéances prévues;
- les sommes impliquées.

RÉPONSE :

La réponse à cette question est en partie incluse aux annexes 4 et 5.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

23. Pour 2009-2010, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

RÉPONSE :

La réponse à cette question est incluse à l'annexe 2.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

24. Pour chaque ministère et organisme, les montants déboursés en 2009-2010 ainsi que les prévisions pour 2010-2011 pour les études, avis ou achat de matériel (logiciels ou équipements) pour la mise en place du Gouvernement en ligne, les contrats octroyés, les échéances prévues.

RÉPONSE :

La réponse sera transmise par le ministère du Conseil exécutif.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

25. Nombre de demande d'accès à l'information par ministère et organisme pour 2009-2010 :
- nombre de refus (et mention en vertu de quelle raison ou article);
 - nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

RÉPONSE :

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

26. Liste de tous les mandats confiés à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres :
- coûts;
 - nombre de ressources affectées;
 - nombre de rencontres;
 - nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.

RÉPONSE :

La réponse à cette question pourrait se retrouver aux annexes 1 et 2.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

27. La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 1^{er} avril 2008 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

RÉPONSE :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

28. Détail des crédits périmés et des gels de crédits pour le ministère et les organismes depuis 2003-2004.

RÉPONSE :

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

SECTION 3

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

SECTION 3.1

OPPOSITION OFFICIELLE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1. La liste des projets ayant été soutenus par les cinq enveloppes du Fonds d'initiatives autochtones, montant alloué à chaque projet et nombre de demandes reçues (par enveloppe et par communauté). **(Annexe 1)**

2. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2009-2010, incluant les détails sur : **(Annexe 2)**
 - a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec et copie des contrats et des factures;
 - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
 - h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - i) total des coûts engendrés par les négociations ventilés :
 - o pour les négociations par des employés du SAA;
 - o par les négociateurs externes.

3. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2009-2010, incluant les détails sur : **(Annexe 3)**
 - a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec et copie des contrats et des factures;
 - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - h) total des coûts engendrés par les négociations, ventilés :
 - o pour les négociations par des employés du SAA;

SECTION 3.1

4. Liste des enveloppes destinées aux différentes nations autochtones en vertu du volet « Soutien à la consultation » du Fonds d'initiatives autochtones (ventilé par nation et par communauté) et montants versés. **(Annexe 4)**
5. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2009-2010 : dépôt du mandat et du contrat, de la durée du contrat, des tâches effectuées et d'une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs. **(Annexe 5)**
6. Liste de toutes les ententes échues en 2009-2010 ou qui viendront à échéance en 2010-2011, pour chacune des communautés autochtones et échéancier et plan d'action du SAA pour la négociation de leur renouvellement. **(Annexe 6)**
7. Liste des contestations devant les tribunaux. Indiquer les montants des poursuites. Liste des frais encourus par le Secrétariat ou par le gouvernement du Québec pour fins de défense en cour de justice dans le cadre de dossiers touchant une ou des communautés autochtones ainsi que l'état de ces dossiers. **(Annexe 7)**
8. Total des coûts engendrés par la création et le fonctionnement du Conseil conjoint des élus. Fournir aussi la liste des rencontres du Conseil conjoint des élus en indiquant : **(Annexe 8)**
 - a) les dates et lieux de ces rencontres;
 - b) les sujets abordés;
 - c) les conclusions des discussions;
 - d) les personnes présentes;
 - e) le suivi accordé à ces rencontres.
9. État d'avancement des négociations afin que le gouvernement fédéral contribue à la construction de logements au Nunavik en sus de ceux compris à l'entente quinquennale. **(Annexe 9)**
10. Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord en 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011. **(Annexe 10)**
11. Ventilation du budget du ministère consacré à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord pour 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011. **(Annexe 11)**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1. La liste des projets ayant été soutenus par les cinq enveloppes du Fonds d'initiatives autochtones, montant alloué à chaque projet et nombre de demandes reçues (par enveloppe et par communauté).

RÉPONSE :

Projets soutenus et montant alloué en date du 2009-2010

COMMUNAUTÉ	NOM DU PROJET	MONTANT ALLOUÉ
Odanak	Restaurant au calumet	225 025 \$
Wôlinak	Agrandissement Résidence au Soleil	500 000 \$
Hunter's Point	Bureau de consultation	120 000 \$
Kitcisakik	Bureau de consultation	145 000 \$
	Aide au développement économique	195 000 \$
Lac-Simon	Salle pour aînés Lac-Simon	221 500 \$
	Trim-Line de l'Abitibi inc. - Peggie Jérôme	100 000 \$
Pikogan	Aide au développement économique	138 157 \$
	Plan d'affaires d'un magasin	21 551 \$
Manawan	Garage Indien Mécanik	82 000 \$
	Garage Indien Mécanik	68 000 \$
	Tourisme Manawan	60 000 \$
	Foresterie - 2e année	114 300 \$
	Acquisition d'équipements touristiques	6 939 \$
Obedjiwan	Bureau de consultation	145 000 \$
	Étude de faisabilité concernant la mise en marché du bois	9 200 \$
Wemotaci	Inventaire agro-forestier	9 455 \$
	Hébergement forestier industriel	175 000 \$
	Projet Mamo Metowaniwon - Terrain de jeux	138 878 \$
	Regroupement des installations sportives	97 377 \$
Wendake	Bureau de consultation - 2e année	303 000 \$
Akulivik	Rénovation d'un aréna - Akulivik	675 758 \$
Inukjuak	Centre communautaire Ajapirvik	380 000 \$
Ivujivik	Rénovation d'un aréna - Ivujivik	675 758 \$

COMMUNAUTÉ	NOM DU PROJET	MONTANT ALLOUÉ
Kangiqsujaq	Atelier communautaire de menuiserie	800 000 \$
Umiujaq	Rénovation d'un aréna - Umiujaq	675 758 \$
Général Inuits	Commercial Housing Leasing	324 400 \$
	Women shelter - Inukjuak	403 250 \$
	Landscaping & Recreational Vehicle	38 000 \$
	Camion de livraison	134 480 \$
	Service de traiteur et Restaurant Fast	71 624 \$
	Tullik inc - Magasin au détail et service	447 000 \$
	Newviq VI inc. - Magasin au détail	464 000 \$
	Arctic Cruises inc.	150 000 \$
	Maison à louer - Salluit	50 444 \$
	Construction de logement - NMRWB	232 000 \$
	Camion de gravier	44 597 \$
	Construction d'un immeuble à 8	300 000 \$
	Jobie Peters - Entreprise de location	132 500 \$
	Iqaiuppijait Arctic Char	60 278 \$
	Hôtel - Association coopérative	500 000 \$
	Hôtel - Association Coopérative	420 000 \$
	Garage Nayumivik LHC - 9211-3174	75 000 \$
Malécites de Viger	Expansion Fumoir du Nord	75 000 \$
	Agrandissement atelier Maryse Hins	10 000 \$
	Embauche d'un coordonnateur	125 000 \$
	Consultation concernant les effets	59 707 \$
	Aide au développement économique	150 000 \$
	Serge Aubin Construction	25 000 \$
Listuguj	LMG Chipping	650 000 \$
Général Mimacs	Bureau de consultation pour la nation	197 000 \$
Akwesasne	Akwesasne Healing Arts	2 792 \$
	Thompson Memorial Wallness Centre	7 074 \$
	C.W. Plumbing	47 798 \$
	Tenhake Thomas Marina	14 999 \$
	Okwaho Creations	3 162 \$
	Katleen Mitchell Tax Services	1 223 \$
	Akwesasne Sports	12 188 \$
	Thompson Beads and Ballons	7 500 \$
	Akwesasne Seamless Gutters	14 000 \$
	Purple Ribbon Gift Shop	4 416 \$
	Conseil des Mohawks d'Akwesasne	45 000 \$
	Akwesasne's Going green - Pauline	37 500 \$
	Aide au développement économique	135 000 \$
Kahnawake	Bear Claw Machining	126 050 \$
	The Kahnawake Community Channel	101 745 \$
	The Eastern Door	49 498 \$
	Economic Development Analyst	150 000 \$
Kanesatake	Aide au développement économique	75 000 \$
Betsiamites	Centre administratif Betsiamites	300 961 \$
	Location Kessey	100 000 \$
Essipit	Usine de fabrication de granules	93 750 \$
	Gestionnaire forestier 3e année	67 500 \$

COMMUNAUTÉ	NOM DU PROJET	MONTANT ALLOUÉ
Mashteuiatsh	Les industries Piekouagame inc	400 000 \$
	Ilnu Gaz	25 000 \$
Natashquan	Bateau Lady Rachel	426 500 \$
	Bateau Lady Rachel	100 000 \$
	Déboisement Messu - Réjean Kaltush et	70 000 \$
	Déboisement Messu - Réjean Kaltush et	50 000 \$
Pakua Shipu	Aide au développement économique	156 050 \$
Uashat-Maliothenam	Messageries du Nord	100 000 \$
	Centre administratif - ITUM	1 000 000 \$
	Station Dan Esso Services	44 000 \$
	Ébénisterie Michel Rock - Plan	2 850 \$
	Entreprise de rénovation - Rocky	2 850 \$
	Entreprise de sanitation - Philomène	2 850 \$
	Résidence d'artistes Katia Rock	2 850 \$
	Tabagie Jean-Louis Fontaine	3 250 \$
	Boutique de sports Fontaine et Rock	3 250 \$
	Tabagie des Galeries montagnaises	23 850 \$
Kawawachikamach	Service accommodation - Sept-Îles	100 000 \$
Organismes touchant plus d'une nation	Femmes autochtones du Québec	540 000 \$
	Planification stratégique 2009-2014	2 782 \$
	Studio permanent Wapikoni - CEPN	20 000 \$
	Réseau d'affaires des Premières	112 915 \$
	Stratégie québécoise sur la diversité	12 500 \$
	Centre de services Premières Nations	450 000 \$
	Total	16 270 589 \$

Nombre de demandes reçues par enveloppe et par communauté

Nations / communautés	Développement économique	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Action communautaire	Soutien à la consultation
ABÉNAQUIS					
Odanak					
Wôlinak			1		
Sous-total - ABÉNAQUIS	0	0	1	0	0
ALGONQUINS					
Hunter's Point					1
Kebaowek (Kipawa)					
Kitcisakik	3		1		
Kitigan Zibi					
Lac-Rapide					
Lac-Simon		1			
Pikogan	1				
Timiskaming					
Winneway					
Sous-total - ALGONQUINS	4	1	1	0	1
ATTIKAMEKS					
Manawan	2				
Obedjiwan	1	1			
Wemotaci	3	1	3		
Sous-total - ATTIKAMEKS	6	2	3	0	0
CRIS					
Sous-total - CRIS	0	1	0	0	0
HURONS-WENDATS					
Wendake					1
Sous-total - HURONS-WENDATS	0	0	0	0	1
INNUS (Montagnais)					
Betsiamites	1				
Essipit	3		1		
La Romaine			1		
Mashteuiatsh	4	1	1		1
Matimekosh			1		
Mingan					1
Natashquan	6		1		
Pakua Shipu			1		
Uashat-Maliotenam	15	1	1		
Sous-total - INNUS (Montagnais)	29	2	7	0	2
INUITS					
Sous-total - INUITS	17	0	3	0	0
MALÉCITES					
Malécites de Viger	1				
Sous-total - MALÉCITES	1	0	0	0	0
MICMACS					
Gaspé (Gespeg)					
Gesgapegiag					
Listuguj	1				
Sous-total - MICMACS	1	0	0	0	0

Nations / communautés	Développement économique	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Action communautaire	Soutien à la consultation
MOHAWKS					
Akwasasne	1				
Kahnawake	9		4		
Kanesatake					
Sous-total - MOHAWKS	10	0	4	0	0
NASKAPIS					
Kawawachikamach					
Sous-total - NASKAPIS	0	0	0	0	0
HORS-RÉSERVE					
Sous-total HORS RÉSERVE	0	0	0	0	0
Organismes touchant plus d'une nation			3	1	1
Sous-total ORGANISMES TOUCHANT PLUS D'UNE NATION	0	0	3	1	1
GRAND TOTAL	68	6	22	1	5

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

2. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2009-2010, incluant les détails sur :
- a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec et copie des contrats et des factures;
 - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
 - h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - i) total des coûts engendrés par les négociations ventilées :
 - o pour les négociations par des employés du SAA;
 - o par les négociateurs externes.

RÉPONSE :

LES ATIKAMEKWS

a) L'objet des négociations

Dans la négociation avec les Atikamekws, le gouvernement du Québec poursuit notamment les objectifs suivants :

- préciser les droits et les obligations des Atikamekws sur un territoire convenu;
- permettre le développement harmonieux de ce territoire par le gouvernement du Québec;
- permettre aux Atikamekws de participer au développement du territoire et de bénéficier des retombées économiques qui y seront liées.

b) La date des rencontres

À cause des raisons invoquées plus bas, la table centrale ne s'est pas réunie en 2010, bien que des échanges ont eu lieu avec l'équipe fédérale de négociation et le nouveau négociateur atikamekw pour relancer la négociation. Mais, au cours de la période financière 2009-2010, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2009

7-8 avril

28-29 avril

28-29 mai

16-17 juin

25 au 27 juin

29-30 juin

2-3 juillet

1-3 et 14-15 septembre

15-16 octobre

2-3 novembre

c) L'échéancier des négociations

Les gouvernements du Canada et du Québec souhaitent pouvoir convenir d'une entente de principe avant le printemps 2011.

d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement

Cette négociation fait suite à une revendication territoriale globale des Atikamekws.

e) Un état de situation des négociations

Les parties s'étaient donné comme objectif de conclure l'entente de principe pour décembre 2010. Toutefois, en novembre 2009, les Atikamekws ont changé leur négociateur et la négociation devrait reprendre incessamment.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M^e Henri Grondin.

Personnes présentes : M^e Henri Grondin était assisté à la table centrale par M. Barry Le Blanc (SAA) et par M^e Sabrina Fava du ministère de la Justice. Les personnes-ressources suivantes ont été appelées au besoin : M. Jean Gagnon (MAMROT), MM. Yvon Boilard, Richard Dominique et Gilles Lavoie (MRNF), M. Daniel Berrouard (MDDEP), M. Marc Grandisson (MFQ), M^{me} Monique Barriault (MCCCF).

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M. Stéphane Roberge (AINC).

Personnes présentes : M^e Geneviève Thériault (Justice Canada), M^e Elizabeth Pigeon, M. Patrick Barthold et M^{me} Claire Brouillet du AINC.

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Marcel Boivin.

Personnes présentes : M. Jean-Paul Néashish, M. Mario Chachai, M^{me} Judith Ottawa, M^e Nadir André.

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

LES CRIS

- a) L'objet des négociations

Dans la foulée de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Istche signée en février 2008, le Québec a accepté, à la demande des parties, de participer à des négociations tripartites en vue de la création d'un gouvernement régional cri sur le territoire de la baie James. Quelques rencontres exploratoires ont eu lieu en 2009.

- b) La date des rencontres

Des rencontres ont eu lieu aux dates suivantes : 7 et 8 mai, 16 juin, 10 septembre et 9 décembre 2009.

- c) L'échéancier des négociations

Selon les termes de l'entente entre le gouvernement fédéral et les Cris, il est prévu que la négociation s'étale sur une période de trois à cinq ans. Cet échéancier pourra toutefois être prolongé sur accord de ces parties.

- d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas. Les discussions ne remettent pas en cause le régime territorial prévu dans la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

- e) Un état de situation des négociations

Les négociations sont présentement en phase exploratoire, les Cris n'ayant pas encore bien défini les structures de gouvernance qu'ils souhaitent créer ni l'étendue des responsabilités qu'ils veulent assumer. Des présentations et des échanges ont eu lieu concernant le mode de gouvernance actuel des Cris et certains paramètres de négociation ont été exposés par les représentants des deux gouvernements.

Ces négociations sont par ailleurs reliées aux résultats des négociations bilatérales récemment entreprises entre les Cris et le Québec en vue de résoudre le différend relatif à la gestion municipale et aux rôles des diverses instances régionales sur le territoire de la baie James.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M^e René Dussault.

Personnes présentes : M^e René Dussault est accompagné à la table par M^{me} Elizabeth MacKay et M. Michel Mongeau (SAA) et par M^e Sabrina Fava du ministère de la Justice.

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M^e Jean Bazin.

Personnes présentes : Guylaine Ross, Marianne Kroes, Anne Huxtable, Chantal Boisvert, John Helis, Eddy Jenniss, Dawn Cayer, Patrick Ballay, Annie Carrier, Brent Almond.

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Bill Namagoose.

Personnes présentes : Denis Blanchette, Abel Bosum, David Heritage, Brian Craik, Norm Hawkins, Anna Fiocco.

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

LES INNUS

- a) L'objet des négociations

Au cours des années, les négociations territoriales globales avec la nation innue se sont déroulées parfois au sein d'une table centrale regroupant l'ensemble des communautés, parfois en groupes distincts. La négociation avec le Conseil tribal Mamuitun, qui comprend les communautés d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Natashquan est actuellement la seule table de négociation active. La communauté de Betsiamites s'est retirée de cette négociation et privilégie les recours aux tribunaux.

Dans la foulée de l'Approche commune signée en 2000, les gouvernements du Québec et du Canada ont signé une Entente de principe d'ordre général avec le Conseil tribal Mamuitun (CTMN), le 31 mars 2004. Cette entente sert de cadre au futur traité et porte notamment sur la reconnaissance des droits, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés.

Des tables de négociations ont existé avec l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit (Mingan, La Romaine et Pakua Shipi) et la Corporation Ashuanipi (Uashat mak Mani-Utenam et Matimekosh), mais elles n'ont pas été actives dans le courant des dernières années.

b) La date des rencontres

Pour l'année 2009-2010, avec le regroupement Mamuitun (Mashteuiatsh, Essipit et Natashquan) :

2009			
9 avril	22 et 23 avril	30 avril	1 ^{er} mai
6 mai	20 et 21 mai	29 mai	2 juin
5 juin	17 et 18 juin	22 juin	2 et 3 septembre
24 novembre	26 novembre	9 et 10 décembre	15 décembre
16 et 17 décembre			
2010			
13 et 14 janvier	20 et 21 janvier	26 et 27 janvier	2 février
4 et 5 février	9 et 10 février	16 et 17 février	2 et 3 mars
15 et 16 mars	25 mars	30 mars	

c) L'échéancier des négociations

L'objectif est d'en arriver le plus rapidement possible à un traité.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement du Québec

La revendication territoriale globale a été acheminée au gouvernement du Canada en 1979, et acceptée par le Québec en 1980.

e) Un état de situation des négociations

Jetant les bases de la négociation territoriale globale avec les Innus, l'Entente de principe d'ordre général (EPOG) a été signée par le Québec, le Canada et les Innus de Mamuitun, le 31 mars 2004. Depuis, le Québec, le Canada et les communautés innues du Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan (Mashteuiatsh, Essipit et Nutakuan) poursuivent leurs discussions pour en arriver à un traité.

Des difficultés importantes sont apparues, il y a plusieurs mois, notamment sur des sujets tels que la participation réelle (consultation) et certaines affectations territoriales.

Malgré ces difficultés, les négociations ont pu reprendre à la fin du mois d'octobre 2009. Le premier ministre a convenu lors d'une rencontre qui s'est tenue le 9 novembre dernier avec les 3 chefs innus de fixer l'objectif d'en arriver à un accord satisfaisant sur la participation réelle et de convenir d'une entente sur la chasse à l'original d'ici la fin du mois de février 2010.

Les discussions sur ces deux sujets se sont déroulées sereinement et ont notamment mené les parties à conclure, en mars 2010, la négociation sur la participation réelle et un projet d'entente complémentaire sur la chasse à l'original.

Plusieurs questions en lien avec la participation réelle devront faire l'objet d'ententes complémentaires. Celles-ci couvriront certains processus spécifiques aux différents ministères pour préciser l'application de la participation.

Simultanément à ces négociations, une proposition de modifications de l'Innu Assi d'Essipit a été présentée aux maires de la MRC de la Haute-Côte-Nord. Dans l'ensemble, la réception a été positive.

Une rencontre a eu lieu le 23 février 2010 entre le ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada, M. Chuck Strahl, son homologue provincial, M. le ministre Pierre Corbeil, et les chefs des communautés membres du Conseil tribal de Mamuitun afin de discuter de l'état de la négociation.

Le gouvernement fédéral a exposé à la partie innue qu'il souhaite revoir la formule de reconnaissance des droits dans le futur traité et imposer la parité avec l'ensemble des Canadiens en matière de fiscalité. Ces enjeux devront être discutés bientôt à la table de négociation à la suite de la nomination prochaine du nouveau négociateur pour le fédéral.

Les négociateurs du Québec et des Innus proposent de négocier, dans le courant des prochains mois, les premières ententes complémentaires en lien avec la participation réelle et le chapitre 5 sur Innu Aitun (activités traditionnelles). Des discussions auront également lieu au sujet de certaines problématiques concernant les affectations territoriales.

Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec.

M ^e L. Yves Fortier	Négociateur, Ogilvy-Renault
M ^e Jean Bertrand	Négociateur, Ogilvy-Renault
M ^e Pierre-Christian Labeau	Négociateur adjoint
M. François-Xavier Maranda	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Hugues Melançon	Ministère de la Justice
M. Georges-Henri Gagné	Représentant des régions
M. Pierre Rousseau	Délégué, Côte-Nord
(Vacant)	Coordonnateur, Côte-Nord
M. Germain Simard	Délégué, Saguenay-Lac-Saint-Jean
M. Alain Belley	Coordonnateur, Saguenay-Lac-Saint-Jean

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Benoit Bouchard	Négociateur
M ^{me} Nathalie Aubin	AINC, négociatrice adjointe
M ^e Geneviève Thériault	Justice Canada
M ^e Martin Leblanc	Justice Canada
M. François Beauregard	AINC
M. Dany Basque	AINC

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Conseil tribal Mamuitun

M. Carl Nepton	Négociateur
M ^e François Tremblay	Conseiller juridique
M ^e Natacha Leclerc	Conseillère juridique
M. Carl Cleary	Mashteuiatsh
M. Florent Bégin	Mamuitun
M. Mathias Mestapéo	Nutakuan
M. Sylvain Ross	Essipit
M. Alain Nepton	Mamuitun
M ^{me} Louise Nepton	Mamuitun

- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

LES INUITS

Négociation sur une nouvelle forme de gouvernement au Nunavik

a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec, la Société Makivik et le gouvernement fédéral (ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada) pour en arriver à une entente finale sur la fusion de certaines institutions et la création du gouvernement régional du Nunavik.

Négociation qui donne suite à l'Entente de principe signée le 5 décembre 2007 au salon rouge de l'Assemblée nationale par le Québec, les Inuits et le gouvernement fédéral pour lancer la négociation d'une entente finale sur la création du gouvernement régional du Nunavik.

b) Les dates des rencontres

Sessions de négociation : 22-23-24 avril 2009, 13-14 mai 2009, 16-17 juin 2009, 18-19 août 2009, 24-25 septembre 2009, 14-15 octobre 2009, 12-13 novembre 2009, 9-10 décembre 2009, 19-20 janvier 2010, 17 février 2010 et 18 mars 2010.

Parallèlement à ces sessions de négociation, 117 rencontres de travail impliquant divers ministères du Québec et organismes nordiques ont été tenues entre janvier 2008 et avril 2010 pour alimenter la table de négociation en développant certains aspects du projet d'entente finale

c) L'échéancier des négociations

La table de négociation prévoit compléter le texte définitif de l'entente finale au printemps 2010. Par la suite, il est prévu que le processus de ratification de l'entente finale par le Québec, les Inuits et le Canada (qui comprend un référendum au Nunavik à l'automne 2010) pourrait se dérouler tout au long de 2010 de façon à en arriver à la signature de l'entente à la fin de 2010.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation de la négociation

Négociation démarrée en janvier 2008. Onze séances intensives de négociation ont eu lieu entre janvier 2008 et le 31 mars 2009. Les principaux ministères et organismes du Québec concernés par ce dossier ont fourni leurs commentaires tout au long de l'avancement des travaux (versions successives du projet d'entente finale distribuées en septembre 2008, avril, septembre et décembre, 2009 et mars 2010. Principaux sujets élaborés de façon détaillée : structure politique et administrative de la future institution, consolidation du financement actuel, identification précise des pouvoirs de type administratif à être consolidés, mandat du comité de transition, contenu des règles électorales, organisation du référendum et de la première élection, plan de mise en œuvre, processus de résolution des différends, place et rôle des Naskapis dans le gouvernement régional, économies d'échelle résultant de la fusion, coûts de mise en œuvre de la future institution, processus d'harmonisation des relations de travail.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. Fernand Roy (MCE, SAA) négociateur pour le gouvernement du Québec;
- M^{me} Geneviève Masse (MDEIE);
- M. Hugo Barnabé (MCE, SAA);
- M. Richard Garand (SAA), pour les discussions avec les Naskapis (jusqu'en février 2009).

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. Richard Budgell, négociateur fédéral, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada;
- M^{me} Rachel Dubois, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone.

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M^{me} Minnie Grey, négociatrice pour la Société Makivik;
- M. Harry Tulugak, négociateur pour la Société Makivik;
- M. Paul Bussièrès, Société Makivik;
- M. Michael McGoldrick, Société Makivik;
- M. Jean-François Arteau, Société Makivik;
- M. Roch Taillefer, Société Makivik;
- M. François Dorval, Société Makivik.

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour des négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE

Négociation tripartite de la revendication particulière des Mohawks de Kahnawake sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis

a) L'objet des négociations

Cette négociation entre le gouvernement du Canada, le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec vise à régler la revendication des Mohawks de Kahnawake sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis.

Les Mohawks de Kahnawake revendiquent un droit de propriété sur ces terres et reprochent au gouvernement fédéral certains manquements quant à la gestion de ces terres. Le gouvernement fédéral a accepté de négocier un règlement qui pourrait comprendre une composante financière et une composante « terres ». Le gouvernement du Québec a accepté de se joindre à cette négociation vu la composante « terres ».

b) La date des rencontres

Des rencontres entre les équipes de négociation du Québec et du Canada ont eu lieu le 6 août 2009 et le 24 novembre 2009.

Une rencontre bilatérale entre les négociateurs du Québec et du Canada a eu lieu le 22 janvier 2010.

Une rencontre trilatérale entre les négociateurs du Québec, du Canada et de Kahnawake a eu lieu le 23 février 2010.

c) L'échéancier des négociations

L'échéancier de cette négociation est fixé par les deux parties qui sont le Canada et Kahnawake. Ces parties ont signé un protocole de négociation en novembre 2005 qui prévoyait que les négociations dureraient un an. Ce délai a été prolongé.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas puisqu'il s'agit d'une revendication particulière acheminée par la partie autochtone au gouvernement fédéral.

e) Un état de situation des négociations

Le 6 février 2008, le gouvernement du Québec a fait part au gouvernement du Canada et au Conseil mohawk de Kahnawake de sa décision de se joindre de façon exceptionnelle et selon certains paramètres à la négociation de la revendication particulière des Mohawks de Kahnawake sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis. Le Québec avait été invité aux négociations en novembre 2005, mais sans la refuser, il n'avait pas répondu à l'invitation.

Le 2 juin 2008, la nomination de M. John Parisella à titre de négociateur-facilitateur pour le gouvernement du Québec dans cette négociation a été confirmée par le ministre responsable aux Affaires autochtones.

Depuis cette nomination, les discussions ont surtout porté sur la manière dont le Québec se joindrait à la table, vu qu'il existe déjà un protocole de négociation signé entre Kahnawake et le Canada. Kahnawake jongle avec une proposition faite par les négociateurs du Québec et du Canada et tarde à donner sa réponse.

Au mois de novembre 2009, M. John Parisella a été remplacé par M. Daniel Gagnier à titre de négociateur-facilitateur pour le gouvernement du Québec.

En date du 31 mars 2010, des progrès ont été faits sur la question de la participation du Québec à la table tripartite, mais il n'y a pas encore d'entente finale à ce sujet.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. John Parisella, négociateur / facilitateur - jusqu'au 16 novembre 2009;
- M. Daniel Gagnier, négociateur / facilitateur – à compter du 16 novembre 2009;
- M. Louis Bernard, négociateur adjoint;
- MM. Gilles Harvey et Denis Lapointe, Secrétariat aux affaires autochtones;
- M^e Geneviève Verreault-Tremblay, ministère de la Justice du Québec.

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. John Lemieux, négociateur fédéral;
- M. Stéphane Roberge, Affaires indiennes et du Nord Canada;
- M^{mes} Marie-France Gravel et Rita Arsenault, Affaires indiennes et du Nord Canada;
- M^{me} Sophie Picard, ministère de la Justice Canada.

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

- M. Michael Delisle, négociateur pour Kahnawake, accompagné d'un nombre variable de conseillers mohawks.

Coût total pour l'ensemble des négociations tripartites

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes

Employés du SAA	341 441 \$
Négociateurs externes	1 518 276 \$
	1 859 717

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

3. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2009-2010, incluant les détails sur :
- a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec et copie des contrats et des factures;
 - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - h) total des coûts engendrés par les négociations, ventilés :
 - o pour les négociations par des employés du SAA;

RÉPONSE :

LES ALGONQUINS - WINNEWAY

Négociation dans le cadre de l'Entente-cadre signée avec la communauté algonquine de Longue-Pointe (Winneway) le 14 février 2008

a) L'objet des négociations

La négociation d'ententes sectorielles sur la foresterie, la sécurité publique et l'assise territoriale de la communauté.

b) Les dates des rencontres

Négociations en matière de foresterie

Treize sessions de négociation (d'une durée d'un à deux jours) ont eu lieu entre le 12 mars et le 13 août 2008. Ces sessions ont porté sur les questions du processus d'harmonisation en matière de foresterie, du territoire d'application et du financement.

Par la suite, de septembre 2008 à juillet 2009, la plupart des échanges entre les deux parties ont lieu par l'entremise du médiateur M. Jean-Charles Coutu. La plupart de ces échanges s'effectuent par le biais d'échanges téléphoniques et par courriels. Au cours de cette période, des rencontres ont eu lieu entre des représentants du MRNF et de la communauté.

Négociation en matière de sécurité publique.

Six séances de négociation ont été tenues jusqu'ici, soit le 18 mars, les 8 et 9 avril, les 6 et 7 mai 2008 et le 17 avril 2009.

LES CRIS

a) L'objet des négociations

Un mécanisme de résolution rapide d'un différend soulevé par les Cris concernant des modifications législatives apportées en 2001 à la *Loi sur le développement de la région de la baie James* a été mis en place vers la fin de février 2010, sous l'égide du Comité de liaison permanent de La paix des braves.

Les modifications législatives en cause ont eu pour effet de transférer la gestion municipale du territoire public de la Société de développement de la Baie-James (SDBJ) aux élus locaux. Les Cris invoquent l'illégalité de ces modifications législatives et désirent une nouvelle structure de gestion municipale au sein de laquelle ils seraient représentés. Les négociations visent également à trouver une solution afin que tous les résidents autochtones et non autochtones développent un meilleur esprit de collaboration pour mieux assurer le développement du territoire. La Municipalité sera consultée sur les modifications qui seraient envisagées.

Le mandat de la Table Cris-Québec mise en place à cette fin a une durée de six mois. À défaut d'une entente à l'intérieur de ce délai, le différend sera soumis à la médiation.

b) Les dates des rencontres

Depuis la mise en place de la table, des rencontres ont eu lieu aux dates suivantes : 2 et 18 mars 2010.

c) L'échéancier des négociations

Des rencontres sont planifiées toutes les deux semaines dans le but de trouver une solution au dossier à l'intérieur de la période prévue de six mois.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les discussions sont en phase préliminaire, mais des propositions seront très bientôt à l'étude.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M^e René Dussault.

Personnes présentes : M^e René Dussault est accompagné à la table par M. André Maltais, M^{me} Elizabeth MacKay et M. Michel Mongeau (SAA), par M^{me} Linda Morin et M. Jean Gagnon (MAMROT), par M. François Dupuis (MRNF) et par M^e Hugues Melançon (MJQ).

g) Le nom du négociateur pour la nation autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Nom du négociateur : M. Abel Bosum.

Personnes présentes : Bill Namagoose, Romeo Saganash, M^e John Hurley.

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES INUITS

Négociation pour modifier l'Entente Sivunirmut (Modification n° 6)

a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec et l'Administration Régionale Kativik (ARK) pour modifier certains articles afin de refléter les changements récents dans certaines lois et politiques québécoises qui ont un impact sur l'Entente Sivunirmut.

b) Les dates des rencontres

Quelques rencontres tenues entre juin et septembre 2009 entre le SAA, le MDEEP et l'ARK. La plupart des rencontres se sont faites par le biais d'échanges téléphoniques.

c) L'échéancier des négociations

Négociation terminée, voir point e).

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Négociation terminée et entente modificatrice signée le 8 octobre 2009.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) est porteur de ce dossier de négociation qui implique le MDDEP. Les représentants suivants ont participé à toutes ou à certaines rencontres indiquées au point b) :

SAA : M. Fernand Roy.

MDDEP : M. Serge Alain.

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M. Louis Mercier, Administration régionale Kativik.

M^{me} Isabelle Parizeau, Administration régionale Kativik.

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE

a) L'objet des négociations

Le 16 juillet 2009, le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawake ont signé une entente-cadre visant à relancer les négociations bilatérales sur différents sujets.

Les parties se sont engagées à négocier une révision de cinq des dix ententes sectorielles conclues en 1999 et d'entreprendre de nouvelles négociations sur trois nouveaux sujets. L'entente-cadre peut être consultée sur le site web du Secrétariat aux affaires autochtones www.saa.gouv.qc.ca.

Une table centrale réunissant les principaux représentants des deux parties a été mise sur pied ainsi que trois tables sectorielles auxquelles participent des représentants des différents ministères concernés.

b) Les dates des rencontres

Un total de vingt-huit rencontres ont eu lieu entre le 16 juillet 2009 et le 31 mars 2010 aux différentes tables, centrale et sectorielles, la plupart à Kahnawake, soit 22.

Table centrale : Six rencontres à Kahnawake, sauf une : 18 août 2009; 18 septembre 2009; 7 octobre 2009; 12 novembre 2009; 22 décembre 2009; 30 mars 2010 à Québec.

Table sectorielle : Travail : neuf rencontres à Kahnawake dont deux concernant la réfection du pont Honoré-Mercier (pont H-M) et une conférence téléphonique : 19 août 2009; 2 septembre 2009; 23 septembre 2009; 29 octobre 2009; 3 novembre 2009 (pont H-M); 17 novembre 2009; 16 décembre 2009; 27 janvier 2010 (pont H-M); 1^{er} mars 2010; 25 mars 2010.

Table sectorielle : Transports : cinq rencontres à Kahnawake : 28 août 2009; 7 octobre 2009; 29 octobre 2009; 17 novembre 2009; 22 décembre 2009.

Table sectorielle : Développement économique (six rencontres) et fiscalité (une rencontre), toutes à Kahnawake : 24 septembre 2009; 15 octobre 2009; 6 novembre 2009; 17 novembre 2009; 15 décembre 2009 (fiscalité); 16 décembre 2009; 4 février 2010.

c) L'échéancier des négociations

Les parties se donnent un an pour compléter ces négociations.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

Les parties s'entendent pour dire que les négociations se déroulent bien. Le rythme est soutenu et l'échéancier est serré. Les ministères sectoriels collaborent volontiers.

Dans tous les chantiers, il est trop tôt actuellement pour anticiper sur le résultat qui ne sera connu que d'ici la fin de l'année 2010.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Table centrale : John Parisella puis Daniel Gagnier, Louis Bernard, Gilles Harvey (SAA), Denis Lapointe (SAA), Hugues Melançon (MJQ), Geneviève Verreault-Tremblay (MJQ).

- Table sectorielle : Travail : Danielle Girard (MTRAV), Guy Laplante (CSST), George de l'Étoile (CCQ), ces personnes étant chacune assistée d'autres personnes de leur ministère / organisme.
- Table sectorielle : Transports : Joceline Béland (MTQ), Lucie Vallières (MTQ) Guy Lavoie (MTQ) et d'autres personnes de leur ministère selon le sujet abordé.
- Table sectorielle : Développement économique et fiscalité : Ces travaux sont exploratoires et sont dirigés à la table sectorielle par Louis Bernard et Denis Lapointe (SAA) de la table centrale.
- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone
- Table centrale : Johnny Montour (chef) puis Mike Bush (chef), Mike O'Brien, Melanie Gilbert.
- Table sectorielle : Travail : Rhonda Kirby (chef), Mike O'Brien, Joel Jacobs, Melanie Gilbert, Alexis Shakelton, Jean Pommerville, Tom Morris.
- Table sectorielle : Transports : John Delorimier (chef), Davis Lahache, Kevin Kennedy et autres personnes selon le sujet traité.
- Table sectorielle : Développement économique et fiscalité : Lloyd Philips (chef), Bud Morris, David Lahache, Kyle Delisle.
- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes
- Voir à la fin de la réponse.

LES NASKAPIS

Négociation de l'Entente de partenariat sur le développement économique et communautaire entre les Naskapis et le Québec

a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec et les Naskapis représentés par la Nation Naskapie de Kawawachikamach et la Société de développement des Naskapis, d'une entente de partenariat similaire à l'Entente Sanarrutik conclue avec les Inuits, d'une durée de vingt-cinq ans et portant sur le développement économique et communautaire.

b) Les dates des rencontres

Aucune rencontre de négociation n'a été tenue au cours de la dernière année. Les quelques points mineurs qui restaient à régler ont été résolus lors de conversations téléphoniques ou par courriels.

c) L'échéancier des négociations

Les négociations sont terminées.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les négociations sont terminées. Le mémoire a été présenté au Conseil des ministres et adopté le 23 septembre 2009. L'Entente a été signée par le Québec et les Naskapis le 19 octobre 2009.

La mise en œuvre de l'Entente est assurée par un comité de liaison permanent et facilitée par un processus de règlement des différends.

Les deux représentants du Québec qui participeront à ce comité de liaison ont été désignés en décembre 2009. Le Québec demeure en attente de la désignation des deux représentants des Naskapis.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) est porteur de ce dossier de négociation qui implique le ministère de la Justice (MJQ).

Les représentants suivants ont participé à la conclusion de l'Entente et au début de sa mise en œuvre :

SAA : M. Richard Garand, M. Frédéric Desrosiers et M. Jacques Paquet.

MJQ : M^e Sabrina Fava.

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à la conclusion de l'Entente et au début de sa mise en œuvre :

M. Edward Shecanapish	Société de développement des Naskapis
M ^e André Gauthier	Société de développement des Naskapis
M ^{me} Denise Geoffroy	Société de développement des Naskapis
M ^{me} Judy Ross	Société de développement des Naskapis
M. Paul Mameanskum	Société de développement des Naskapis
M ^e Robert Pratt	Nation Naskapie de Kawawachikamach
M. Paul Wilkinson	Nation Naskapie de Kawawachikamach
M. John Mameamskum	Nation Naskapie de Kawawachikamach

Coût total pour l'ensemble des négociations bipartites

Employés du SAA	229 701 \$
Négociateurs externes	148 911 \$
	<hr/>
	378 612 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielleRENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

4. Liste des enveloppes destinées aux différentes nations autochtones en vertu du volet « Soutien à la consultation » du Fonds d'initiatives autochtones (ventilé par nation et par communauté) et montants versés.

RÉPONSE :

Le volet consultation du Fonds d'initiatives autochtones n'est pas ventilé par Nations ou par Premières Nations. Un montant global de 25 M\$ sur cinq ans, à raison de 5 M\$ par année, est disponible pour les Premières Nations qui souhaitent participer à une consultation initiée par le gouvernement du Québec, en vertu des paramètres du *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones*.

En 2009-2010, les montants suivants ont été versés :

NATION	COMMUNAUTÉ / ORGANISME BÉNÉFICIAIRE	MONTANT VERSÉ
Abénaquis		0 \$
Algonquins		252 500 \$
	Hunter's Point	180 000 \$
	Kitcisakik	72 500 \$
Attikameks		167 418 \$
	Manawan	94 918 \$
	Obedjiwan	72 500 \$
Cris		0 \$
Hurons-wendats		303 000 \$
	Wendake	303 000 \$
Innus (Montagnais)		395 450 \$
	Essipit	58 750 \$
	Mashteuiatsh	187 500 \$
	Natashquan	50 000 \$
	Pakuashipi	20 000 \$
	Uashat-Maliotenam	79 200 \$
Inuits		0 \$
Malécites		92 354 \$
	Malécites de Viger	92 354 \$
Micmacs		78 800 \$
	Mi'gmawei Mawiomi Secrétariat	78 800 \$

NATION	COMMUNAUTÉ / ORGANISME BÉNÉFICIAIRE	MONTANT VERSÉ
Mohawks		0 \$
Naskapis		0 \$
Hors réserve		10 000 \$
TOTAL		1 299 522 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

5. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2009-2010 : dépôt du mandat et du contrat, de la durée du contrat, des tâches effectuées et d'une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

RÉPONSE :

M^e Henri Grondin

Négociateur spécial du gouvernement du Québec dans le cadre de la revendication globale des Attikameks.

Durée du contrat : 28 avril 1998 au 1^{er} octobre 2010

Mandat et rapport : voir documents joints

Rémunération : 238 755 \$

Ogilvy Renault, S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Représentante du gouvernement du Québec auprès de la nation innue.

Durée du contrat : 1^{er} mai 2008 au 30 juin 2010

Mandat : voir document joint

Rémunération : 1 174 560 \$

BCP Consultants inc.

1. Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake.

Durée du contrat : 27 mai 2008 au 16 novembre 2009.

Mandat : voir document joint

Rapport : voir rapport de Consultation Daniel Gagnier

Rémunération : 18 322,50 \$

2. Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation pour la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009.

Durée du contrat : 1^{er} juin au 16 novembre 2009

Mandat : voir document joint

Rapport : voir rapport de Consultation Daniel Gagnier

Rémunération : 62 397,50 \$

Louis Bernard Consultant inc.

1. Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake.

Durée du contrat : 13 juin 2008 au 26 mai 2010
Rapport : voir rapport de Consultation Daniel Gagnier
Mandat : voir document joint
Rémunération : 15 050 \$

2. Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation pour la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009.

Durée du contrat : 1^{er} juin 2009 au 30 septembre 2010
Rapport : voir rapport de Consultation Daniel Gagnier
Mandat : voir document joint
Rémunération : 75 230,75 \$

Consultation Daniel Gagnier

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake et représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation pour la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009.

Durée du contrat : 12 janvier au 30 septembre 2010
Mandat et rapport : voir documents joints
Rémunération : 8 875 \$

Heenan, Blaikie Aubut, S.N.C.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du processus de négociation tripartite menant à une entente sur la gouvernance de la nation crie.

Durée du contrat : 7 mai 2009 au 6 mai 2010
Mandat : voir document joint
Rémunération : 58 752 \$

MANDAT DE M^e HENRI GRONDIN

**Négociateur du gouvernement du Québec
dans le cadre de la revendication territoriale globale
des Attikameks**

Monsieur Henri Grondin a comme mandat de continuer à :

- Négocier avec les Attikameks sur la base de l'offre déposée par le gouvernement du Québec en décembre 1994;
- Diriger l'équipe interministérielle chargée de l'appuyer et de le seconder tout au long de la négociation;
- Représenter le gouvernement du Québec auprès des Attikameks, du gouvernement fédéral et auprès des autres parties intéressées dans le cadre de la négociation;
- Associer les ministères et organismes sectoriels impliqués tout au long de la négociation.

Négociations avec la nation atikamekw

Rapport du négociateur spécial du Québec, Me Henri Grondin, au Ministre Corbeil au 30 mars 2010

Les négociations pour la conclusion d'une entente de principe en vue d'un traité avec la nation atikamekw se sont poursuivies selon le plan de travail convenu jusqu'au 24 novembre 2009, date à laquelle la grand chef de la nation atikamekw, Mme Éva Ottawa, a informé les gouvernements du Canada et du Québec du congédiement immédiat de son négociateur en chef, ce qui a entraîné une suspension temporaire complète des négociations. Les visites aux communautés ont également été annulées à la demande de la partie atikamekw.

Dans sa lettre aux gouvernements, la Grand Chef a confirmé son intention de continuer les négociations et de chercher une entente avant la fin de 2010, soit l'objectif prévu.

Le nouveau négociateur atikamekw, M. Simon Awashish, vient d'être nommé et un nouveau plan de travail devrait être adopté avant le 1^{er} avril 2010 pour conserver le financement du fédéral.

Selon lui, les chefs voudraient savoir où est rendue la négociation et devraient se réunir après le retour de vacances de la Grand Chef, soit le 15 avril prochain. Les négociateurs du Québec et du Canada sont invités à les rencontrer le 16 avril à Saint-Félicien. Un nouveau conseiller juridique sera engagé. Nous espérons que les Atikamekw accepteront de reprendre la négociation au point où elle en était, c'est-à-dire que les clauses normatives réglées ne seraient pas remises en question.

Malgré cette interruption de la négociation, beaucoup de travail a été fait depuis le 1^{er} avril 2009. Les parties se sont en effet entendues sur la presque totalité des clauses des chapitres de nature normative, incluant le régime territorial, et ont amorcé les questions monétaires. Les Atikamekw ont effectivement déposé l'automne dernier leurs demandes en matière de développement économique et de partage des ressources naturelles. Le Québec a, de son côté, établi des contacts avec tous les ministères concernés afin d'analyser les demandes atikamekw et préparer une offre monétaire globale, laquelle n'a pas encore été complétée.

Pas moins d'une trentaine de rencontres tripartites ont été tenues depuis le 1^{er} avril 2009, sans compter les nombreuses journées de travail de l'équipe de négociation et les journées de travail avec les coordonnateurs des différents ministères.

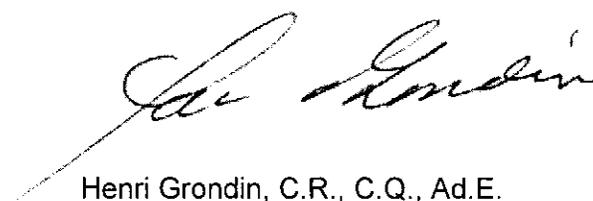
Cette suspension des négociations a cependant permis au Québec de faire une revue de tous les points réglés et encore en suspens, de façon à préparer la reprise des négociations.

Beaucoup d'emphase a cependant été mise sur la communication avec la population québécoise. Un plan de communication a en effet été adopté, une rencontre s'est tenue au cours de l'été avec les directeurs généraux des CRÉS et une autre est prévue dans les prochaines semaines.

Les questions monétaires seront maintenant le principal point à l'ordre du jour des futures négociations et un effort de toutes les parties sera nécessaire pour arriver à une entente dans les délais espérés.

Le tout étant respectueusement soumis.

Québec, le 29 mars 2010

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Henri Grondin', written in a cursive style.

Henri Grondin, C.R., C.Q., Ad.E.
Négociateur spécial du Québec

MANDAT D' OGILVY RENAULT, S.E.N.C.R.L., s.r.l.

**Représentante du gouvernement du Québec
auprès de la nation innue**

La société Ogilvy Renault agit à titre de représentante du gouvernement du Québec auprès de la nation innue et aura comme mandat de :

- Prioritairement, intensifier le processus de négociation du texte d'une entente finale auprès des communautés connues sous le nom Mamuitun soit celle d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutakuan en ayant comme objectif que les parties à la négociation aient convenu et réglé les sujets d'intérêt prioritaire comme la participation réelle et les activités traditionnelles pour le 30 juin 2010 et de poursuivre pour la même date les travaux visant à finaliser les dispositions du chapitre sur le traité portant sur les affectations territoriales, y compris la mise en disponibilité des terres d'Innu Assi;
- Poursuivre la négociation entreprise avec les trois communautés de Mamuitun à savoir Mashteuiatsh, Essipit et Nutakuan pour la conclusion d'une entente finale ou d'un rapport d'évaluation à être remis au ministre au plus tard le 30 juin 2010;
- Effectuer les efforts nécessaires, le cas échéant et selon le mandat qui lui sera donné par le ministre, auprès de la communauté de Betsiamites pour qu'elle réintègre le processus de négociation et auprès des autres communautés qui pourraient être intéressées à reprendre activement la négociation territoriale globale;
- Coordonner l'équipe interministérielle chargée d'appuyer ces négociations avec la nation innue;
- Représenter le gouvernement du Québec auprès de la nation innue, du gouvernement fédéral et de toute autre partie intéressée par ces négociations;
- Poursuivre et intensifier les travaux de concertation avec la population non autochtone en particulier au moyen de tables régionales d'information et d'échange.

MANDAT DE BCP CONSULTANTS INC.

**Représentante du gouvernement du Québec
dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil
mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres
de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis**

La société BCP Consultants inc. agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et aura comme mandat de :

- Fournir les services professionnels de M. John Parisella pour agir à titre de négociateur et de facilitateur pour le gouvernement du Québec, afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil des Mohawks de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada, concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis;
- Fournir les services professionnels de M. Jean-Louis Dufresne pour agir à titre d'adjoint à M. John Parisella, dans le cadre du mandat mentionné plus haut;
- Entreprendre des discussions et des négociations avec le gouvernement du Canada au sujet du transfert de terres mentionné dans la lettre du ministre Benoît Pelletier au Grand Chef Michael Delisle en date du 2 juin 2008;
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- Contribuer à développer des propositions de manière à aider les deux autres parties, soit le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada, à atteindre leurs objectifs respectifs dans le cadre de cette revendication particulière, sans cependant compromettre les objectifs du gouvernement du Québec;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec concernant la mise sur pied d'un mécanisme de consultation et d'échange d'information entre le milieu régional et le gouvernement du Québec au sujet de cette revendication particulière;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation.

MANDAT DE BCP CONSULTANTS INC.

**Représentante du gouvernement du Québec
dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de
Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009**

La société BCP Consultants inc. agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009 et aura comme mandat de :

- Fournir les services professionnels de M. John Parisella pour agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec, afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009;
- Fournir les services professionnels de M. Jean-Louis Dufresne pour agir à titre d'adjoint à M. John Parisella, dans le cadre du mandat mentionné plus haut;
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- Présenter au ministre des rapports verbaux, un rapport écrit au 15 mars 2010 sur l'état des négociations et un rapport final le ou vers le 30 septembre 2010.

MANDAT DE LOUIS BERNARD CONSULTANT INC.

**Représentante du gouvernement du Québec
dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil
mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres
de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres
contiguës à Kahnawake**

La société Louis Bernard Consultant inc. agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake et aura comme mandat de :

- Fournir les services professionnels de M. Louis Bernard pour agir à titre de conseiller spécial auprès du négociateur et facilitateur pour le gouvernement du Québec, dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake;
- Remplir tout autre mandat qui pourrait lui être confié dans le cadre de cette négociation;
- Collaborer au besoin à la présentation des rapports verbaux ainsi qu'à la préparation du rapport écrit du 31 mars 2010 sur l'état des négociations et du rapport final devant être remis par le négociateur.

MANDAT DE LOUIS BERNARD CONSULTANT INC.

**Représentante du gouvernement du Québec
dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de
Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009**

La société Louis Bernard Consultant inc. agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009, et aura comme mandat de :

- Fournir les services professionnels de M. Louis Bernard pour agir à titre de conseiller spécial auprès du négociateur et facilitateur pour le gouvernement du Québec, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009. Remplir tout autre mandat qui pourrait lui être confié dans le cadre de cette négociation;
- Collaborer au besoin à la présentation des rapports verbaux ainsi qu'à la préparation du rapport écrit du 31 mars 2010 sur l'état des négociations et du rapport final devant être remis par le négociateur.

MANDAT DE CONSULTATION DANIEL GAGNIER

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake

ET

dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009

Dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, l'entreprise Consultation Daniel Gagnier aura comme mandat de :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec à la table de négociation de la revendication particulière;
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- Contribuer à développer des propositions de manière à aider les deux autres parties, soit le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada, à atteindre leurs objectifs respectifs dans le cadre de cette revendication particulière, sans cependant compromettre les objectifs du gouvernement du Québec;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec concernant la mise sur pied d'un mécanisme de consultation et d'échange d'information entre le milieu régional et le gouvernement du Québec au sujet de cette revendication particulière;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- Entreprendre immédiatement des discussions et des négociations avec le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada au sujet du transfert de terres mentionné dans la lettre du ministre Benoît Pelletier au Grand Chef Michael Delisle en date du 2 juin 2008, dont copie est jointe en annexe;
- Présenter au ministre des rapports verbaux, un rapport écrit au 15 mars 2010 sur l'état des négociations et un rapport final au terme du présent contrat.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009, l'entreprise Consultation Daniel Gagnier aura comme mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009.
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec.
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation.
- De présenter au ministre des rapports verbaux, un rapport écrit au 15 mars 2010 sur l'état des négociations et un rapport final le ou vers le 30 septembre 2010.

RAPPORT INTÉRIMAIRE AU 15 MARS 2010

DE : Daniel Gagnier
Négociateur – facilitateur

À : Pierre Corbeil
Ministre responsable des affaires autochtones

Mandats du négociateur-facilitateur dans les négociations avec Kahnawake

Le présent rapport concerne les mandats de négociation qui m'ont été confiés dans trois dossiers concernant les relations entre le gouvernement du Québec et les Mohawks de Kahnawake :

- Le dossier de la revendication de Kahnawake relative à l'ancienne Seigneurie du Sault-Saint-Louis;
- Le transfert des terres contigües à la réserve et à l'autoroute 30 qui sont présentement sous l'administration du ministère des Transports;
- La révision des ententes sectorielles conclues en 1999 et la conclusion d'ententes sur d'autres matières.

La Seigneurie du Sault-Saint-Louis (SSSL)

Le Québec a accepté, le 6 février 2008, de participer aux négociations alors en cours entre Kahnawake et le gouvernement du Canada au sujet de la revendication particulière de Kahnawake concernant la SSSL. Cette négociation entre Kahnawake et le Canada est encadrée par un Protocole de négociation bipartite, signé le 16 novembre 2005 entre le Grand Chef de Kahnawake et le négociateur fédéral.

Depuis la nomination de mon prédécesseur, en juin 2008, de nombreuses discussions ont eu lieu avec le négociateur fédéral et avec les autorités de Kahnawake sur les modalités de la participation du Québec à la table de négociation.

Le Québec a fait une proposition définissant les modalités de sa participation à la table de négociation et attend l'accord des deux autres parties. Le négociateur fédéral est favorable aux modalités proposées par le Québec mais les autorités de Kahnawake tardent à faire connaître leur position. Lors d'une récente rencontre entre les trois négociateurs, le Québec a également souligné que, si les deux autres parties préfèrent continuer, pour le moment, leurs discussions bilatérales, il pourrait retarder son entrée à la table jusqu'au moment jugé opportun.

Le transfert des terres

Comme geste de bonne foi envers Kahnawake, le gouvernement du Québec a accepté, en juin 2008, de transférer l'usufruit de certains terrains au gouvernement du Canada, pour l'agrandissement de la réserve de Kahnawake. Ces terrains, qui sont adjacents à l'autoroute 30 à l'exception d'un petit terrain situé à Châteauguay, sont tous contigus à la réserve, et sont présentement détenus par le ministère des Transports. Ce geste a été bien reçu par le Conseil mohawk de Kanawake (CMK)

Le transfert de l'usufruit de terres au gouvernement fédéral pour fins de l'agrandissement d'une réserve est un processus complexe. Le CMK a décidé de démarrer le processus en faisant une demande d'agrandissement par le biais d'une résolution acheminée au gouvernement fédéral pour le seul terrain de Châteauguay. Un comité tripartite a été mis sur pied avec le gouvernement fédéral et la procédure suit son cours. Les autorités de Châteauguay ont accordé leur collaboration et on prévoit que le transfert pourra être complété d'ici un an ou deux.

Quant aux terres adjacentes à l'autoroute 30, les discussions se poursuivent en vue d'établir d'abord la superficie exacte des terrains qui seront transférés ce qui a pour conséquence de ralentir un processus qui est déjà très long. En attendant, la possibilité a été évoquée de transférer immédiatement à Kahnawake, sous juridiction québécoise, la gestion de ces terres à des fins de développement économique, sans attendre que leur usufruit soit transféré au gouvernement fédéral. Le CMK a accepté que cette possibilité soit étudiée plus à fond.

Kahnawake a également accepté qu'une partie de ces terres qui constitue un milieu humide soit gardée dans cet état et des discussions sont en cours à ce sujet entre le Ministère de l'Environnement et du Développement durable, et les services correspondants de Kahnawake.

Les ententes sectorielles

Les dix ententes sectorielles conclues en 1999 sont arrivées à leur deuxième terme de cinq ans et, même si elles se renouvellent automatiquement, Kahnawake a demandé qu'on procède à leur réexamen afin de les adapter à la situation actuelle. Une nouvelle Déclaration de compréhension et de respect mutuel a été signée par le Grand Chef de Kahnawake, le Premier ministre du Québec et le ministre responsable des Affaires autochtones, le 10 juin 2009. Le 16 juillet 2009, une Entente-cadre a été conclue pour encadrer le réexamen des ententes sectorielles de 1999 et la conclusion d'ententes semblables sur un certain nombre de sujets d'intérêt commun. Parmi ces sujets, on retrouve les questions reliées au domaine du travail, la réfection de la route 207 et l'établissement dans la réserve d'une gare pour le train de banlieue. Un délai d'un an a été prévu pour compléter cet exercice.

Pour mener à bien cette tâche complexe, une structure de négociation a été mise en place composée d'une table centrale, co-présidée par le négociateur du Québec et le chef responsable du dossier, et d'un certain nombre de tables sectorielles où sont représentés les ministères et organismes intéressés. Le ministère de la Justice est membre de la table centrale et est consulté au besoin relativement aux questions abordées aux tables sectorielles. L'organisation des négociations a fait l'objet de deux réunions.

Jusqu'à maintenant, trois tables sectorielles ont été mises sur pied pour discuter des questions relatives au transport, au travail et au développement économique. Depuis avril 2009, la table centrale a tenu 4 réunions, la table des transports et la table du travail 7 réunions chacune et la table du développement économique et de la fiscalité 6 réunions. Dans chaque cas, il y a eu, en plus, de nombreuses réunions de sous-tables techniques.

Des progrès substantiels ont été enregistrés en matière de transport, notamment en ce qui concerne la réfection de la route 207 dans la réserve.

En matière de travail, les discussions ont porté d'abord sur les relations entre la CSST et le Mohawk Self Insurance Program (MSI), un organisme que Kahnawake a mis sur pied dans le domaine des accidents du travail. Le but recherché est d'assurer à tous les travailleurs une protection adéquate, tout en évitant la double contribution des employeurs. Les discussions sont bien avancées, quoique non terminées, et les solutions envisagées ont reçu une approbation de principe du conseil d'administration de la CSST. La mise en œuvre de certains de ces arrangements pourrait nécessiter une modification aux lois du Québec.

Toujours en matière de travail, on a abordé également le rôle de la CCQ en regard des travaux de construction qui se font dans la réserve, ou ailleurs, par des ouvriers mohawks, notamment quant à l'application de la partie de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (loi R-20) qui concerne la certification des compétences professionnelles. À cet égard, l'équipe de négociation a été appelée à intervenir dans le dossier de la réfection du pont Honoré-Mercier.

En ce qui concerne le développement économique, les discussions ont fait ressortir la nécessité d'établir un mécanisme de liaison entre Kahnawake et les municipalités voisines, ainsi qu'avec la MRC de Roussillon, afin de coordonner les projets de développement, accroître la synergie et établir des partenariats bénéfiques pour tous. Ce mécanisme a reçu l'accord de tous les intéressés.

À notre suggestion, les responsables du développement économique de Kahnawake ont accepté que des rencontres soient organisées afin de mettre en contact leurs agents de développement économique et ceux des ministères québécois travaillant dans le même domaine. Ces rencontres ont pour but d'établir des relations de travail entre les agents mohawks et les ministères québécois. Ces derniers ont accepté ces rencontres avec beaucoup d'enthousiasme et, déjà, deux rencontres ont eu lieu, une avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et une avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

La consultation des autorités locales et régionales

Une des tâches importantes qui m'a été confiée est celle de l'information et de la consultation des autorités locales et régionales qui sont voisines de Kahnawake. À cet effet, deux réunions ont été tenues avec le Conseil de la MRC de Roussillon, dont une par mon prédécesseur. Cela a permis de tenir les municipalités pleinement informées du déroulement des négociations et de recueillir leurs commentaires sur le sujet. Les membres du Conseil ont exprimé leur satisfaction à l'égard du processus et ont encouragé le Québec à poursuivre les négociations. Ils se sont particulièrement réjouis de la mise sur pied d'un mécanisme formel de dialogue avec Kahnawake en matière de développement économique.

Des rencontres particulières ont également été organisées avec l'ancienne préfète de la MRC, Mme Jocelyne Bates, et avec la nouvelle préfète, Mme Nathalie Simon, mairesse de Châteauguay.

Un travail d'équipe

Je ne saurais terminer ce rapport sans souligner que ces négociations sont un travail d'équipe.

La collaboration que nous ont donnée tous les ministères et organismes impliqués dans la négociation a été exemplaire. Je voudrais, à cet égard, remercier les ministères de la Justice, des Transports et du Travail, de même que la CSST et la CCQ, qui ont été particulièrement sollicités par nos travaux.

Je souligne également l'aide compétente et empressée que m'a donné le Secrétariat aux affaires autochtones, et en particulier MM. Gilles Harvey et Denis Lapointe, ainsi que mon adjoint, Me Louis Bernard. J'ai également profité des conseils et des interventions du député de Jacques-Cartier, M. Geoffrey Kelley, qui a continué à agir à titre d'interlocuteur spécial dans le dossier.

Daniel Gagnier
Négociateur-facilitateur

MANDAT DE HEENAN, BLAIKIE AUBUT, S.N.C.

**Représentante du gouvernement du Québec
dans le cadre du processus de négociation tripartite menant à une entente sur la
gouvernance de la nation crie**

La société Heenan, Blaikie Aubut, représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du processus de négociation tripartite menant à une entente sur la gouvernance de la nation crie et aura comme mandat de :

- Fournir les services professionnels de M^e René Dussault pour agir à titre de négociateur et de facilitateur dans le cadre du processus de négociation tripartite menant à une entente sur la gouvernance de la nation crie, prévu à la partie 2 du chapitre 3 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Istchee.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

6. Liste de toutes les ententes échues en 2009-2010 ou qui viendront à échéance en 2010-2011, pour chacune des communautés autochtones et échéancier et plan d'action du SAA pour la négociation de leur renouvellement.

RÉPONSE :

Aucune entente non renouvelable n'est échue en 2009-2010 et ne viendra à échéance en 2010-2011.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

7. Liste des contestations devant les tribunaux. Indiquer les montants des poursuites. Liste des frais encourus par le Secrétariat ou par le gouvernement du Québec aux fins de défense en cour de justice dans le cadre de dossiers touchant une ou des communautés autochtones ainsi que l'état de ces dossiers.

RÉPONSE :

Aucun dossier ni frais impliquant le Secrétariat aux affaires autochtones.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

8. Total des coûts engendrés par la création et le fonctionnement du Conseil conjoint des élus. Fournir aussi la liste des rencontres du Conseil conjoint des élus en indiquant :
- a) les dates et lieux de ces rencontres;
 - b) les sujets abordés;
 - c) les conclusions des discussions;
 - d) les personnes présentes;
 - e) le suivi accordé à ces rencontres.

RÉPONSE :

Aucune rencontre du Conseil conjoint des élus n'a eu lieu au cours de l'année budgétaire 2009-2010. Aucune somme n'a été déboursée concernant le Conseil conjoint des élus.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

9. État d'avancement des négociations afin que le gouvernement fédéral contribue à la construction de logements au Nunavik en sus de ceux compris à l'entente quinquennale.

RÉPONSE :

Cette question ne relève pas du SAA, mais plutôt de la Société d'habitation du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

10. Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord en 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011.

RÉPONSE :

En 2009-2010, le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) a participé à la démarche Plan Nord en soutien au ministère responsable, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. En conséquence, le SAA n'a pas d'équipe entièrement dédiée à la démarche Plan Nord, mais il s'agit d'un mandat partagé entre professionnels et gestionnaires qui y emploient une partie de leur temps de travail.

En terme de prévision pour l'exercice 2010-2011, en plus des professionnels et gestionnaires qui y emploient une partie de leur temps de travail, une ressource professionnelle à temps complet contribuera plus spécifiquement à la démarche Plan Nord. Une personne a d'ailleurs été embauchée en mars 2010 à cet effet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

11. Ventilation du budget du ministère consacré à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord pour 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011.

RÉPONSE :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) n'a pas de budget spécifique réservé pour la démarche Plan Nord.

SECTION 3.2

2^E GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du 2^e Groupe d'Opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

50. Ventilation des budgets 2009-2010 accordés au Secrétariat aux affaires autochtones et dépenses de transferts aux organismes ou associations autochtones et prévisions pour 2010-2011. **(Annexe 50)**
51. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2007-2008 et 2008-2009, incluant des détails sur : **(Annexe 51)**
- a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
 - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
 - h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - i) total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.
52. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2008-2009 et 2009-2010, incluant les détails sur : **(Annexe 52)**
- a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
 - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - h) total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes.

SECTION 3.2

53. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2009-2010 : **(Annexe 53)**
- a) l'objet des consultations;
 - b) le moyen utilisé;
 - c) les dates des rencontres;
 - d) les communautés et les personnes consultées;
 - e) les résultats des consultations;
 - f) les montants afférents.
54. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2009-2010 : dépôt du mandat, de la durée du contrat, des tâches effectuées et d'une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs. **(Annexe 54)**
55. Échéancier et plan d'action du SAA pour la négociation de toutes les ententes échues en 2009-2010 ou qui viendront à échéance en 2010-2011, pour chacune des communautés autochtones visées. **(Annexe 55)**
56. Liste des communautés autochtones faisant l'objet d'une entente particulière dans le cadre du Fonds de développement pour les autochtones depuis 2000. **(Annexe 56)**
57. Ventilation des sommes investies en 2008-2009 et 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 par chacun des ministères et organismes, dans chacune des communautés autochtones, ou octroyées à des membres de celles-ci pour le développement communautaire, économique, socioculturel ou en santé et services sociaux en vertu de l'application d'une loi, d'un programme, d'un décret, d'une entente ou d'un contrat, ou versées de façon discrétionnaire, en identifiant les sommes relevant du Fonds de développement pour les Autochtones. **(Annexe 57)**
58. Liste des projets refusés en 2009-2010 dans le Fonds de développement pour les Autochtones et indiquer la raison du refus. **(Annexe 58)**
59. Dépôt des analyses des retombées du Fonds de développement pour les Autochtones et indiquer la raison du refus. **(Annexe 59)**
60. Liste et copie de toutes les études, avis, analyses effectuées par le SAA ou commandées par celui-ci à l'égard de l'abolition ou de la réduction des sommes dédiées au Fonds de développement pour les Autochtones et des conséquences d'une telle décision, depuis 2004. **(Annexe 60)**
61. Actions posées et positions prises par le Secrétariat aux affaires autochtones sur le statut fiscal des Autochtones et la question de l'imposition. **(Annexe 61)**
62. État de situation de tous les dossiers où le Secrétariat aux affaires autochtones est impliqué concernant les projets hydroélectriques. **(Annexe 62)**
63. État de situation de tous les dossiers où le SAA est impliqué concernant la gestion des ressources forestières. **(Annexe 63)**
64. État de situation des dossiers de développement hydroélectrique impliquant des négociations et/ou communications avec les communautés autochtones, incluant : **(Annexe 64)**
- a) l'objet des négociations/consultations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement;
 - e) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.

SECTION 3.2

65. État de situation des dossiers de gestion des ressources forestières impliquant des négociations et/ou communications avec les communautés autochtones, incluant : **(Annexe 65)**
 - a) l'objet des négociations/consultations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement;
 - e) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.
66. Liste des projets économiques présentés en 2009-2010 par les administrations autochtones au SAA et état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non retenus. **(Annexe 66)**
67. Liste des contestations devant les tribunaux. Indiquer les montants des poursuites. Liste des frais encourus par le SAA ou par le gouvernement du Québec pour fins de défense en cour de justice dans le cadre de dossiers touchant une ou des communautés autochtones ainsi que l'état de ses dossiers. **(Annexe 67)**
68. Liste des projets prévus à l'entente de compréhension mutuelle (MOU) conclue avec les Cris et état d'avancement, incluant les dates de demandes et les sommes nécessaires et les crédits dépensés pour chaque projet. **(Annexe 68)**
69. Déposer les échanges de correspondance avec le gouvernement fédéral sur sa participation financière à *La paix des braves*. **(Annexe 69)**
70. Actions posées et crédits engagés en 2008-2009 et 2009-2010 auprès des jeunes et des femmes autochtones et prévisions pour 2010-2011. **(Annexe 70)**
71. Actions posées et crédits engagés en 2008-2009 et 2009-2010 auprès des Autochtones hors réserve et liste des programmes s'adressant à cette clientèle. **(Annexe 71)**
72. Copie de toutes les ententes signées en 2008-2009 et 2009-2010 avec les communautés autochtones. **(Annexe 72)**
73. État de situation sur la mise en œuvre des orientations gouvernementales concernant les Autochtones, rendues publiques le 2 avril 1999. **(Annexe 73)**
74. Copie à jour de la liste de classement de tous les documents disponibles au ministère et dans ses organismes tel que prescrit par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Chapitre A-2.1). **(Annexe 74)**
75. Total des coûts engendrés par la création et le fonctionnement du Conseil conjoint des élus. Fournir aussi la liste des rencontres du Conseil conjoint des élus en indiquant : **(Annexe 75)**
 - a) les dates et les lieux de ces rencontres;
 - b) les sujets abordés;
 - c) les conclusions des discussions;
 - d) les personnes présentes;
 - e) le suivi accordé à ces rencontres.
76. État de situation complet depuis 2002 sur les négociations entre le gouvernement du Québec et la communauté algonquine de Winneway. **(Annexe 76)**
77. Plan d'action et total des montants investis en 2008-2009 et 2009-2010 pour le règlement de la situation à Kanasatake. **(Annexe 77)**
78. Déposer toutes les études effectuées depuis 2004 par le gouvernement du Québec à propos de l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones. **(Annexe 78)**
79. Détail de l'état d'avancement des travaux entre le SAA et le MSSS sur un éventuel plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. **(Annexe 79)**
80. Liste de toutes les personnes responsables de dossiers autochtones dans les ministères et organismes du gouvernement du Québec. **(Annexe 80)**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

50. Ventilation des budgets 2009-2010 accordés au Secrétariat aux affaires autochtones et dépenses de transferts aux organismes ou associations autochtones et prévisions pour 2010-2011.

RÉPONSE :

Pour la ventilation des budgets 2009-2010 : veuillez vous référer au cahier explicatif des crédits 2010-2011;

Pour les dépenses de transfert aux organismes ou associations autochtones : voir l'annexe 13 de la section 2.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

51. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2009-2010, incluant les détails sur :

- a) l'objet des négociations;
- b) la date des rencontres;
- c) l'échéancier des négociations;
- d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
- e) un état de situation des négociations;
- f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec et copie des contrats et des factures;
- g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
- h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
- i) total des coûts engendrés par les négociations ventilées :
 - o pour les négociations par des employés du SAA;
 - o par les négociateurs externes.

RÉPONSE :

LES ATIKAMEKWS

a) L'objet des négociations

Dans la négociation avec les Atikamekws, le gouvernement du Québec poursuit notamment les objectifs suivants :

- préciser les droits et les obligations des Atikamekws sur un territoire convenu;
- permettre le développement harmonieux de ce territoire par le gouvernement du Québec;
- permettre aux Atikamekws de participer au développement du territoire et de bénéficier des retombées économiques qui y seront liées.

b) La date des rencontres

À cause des raisons invoquées plus bas, la table centrale ne s'est pas réunie en 2010, bien que des échanges ont eu lieu avec l'équipe fédérale de négociation et le nouveau négociateur atikamekw pour relancer la négociation. Mais, au cours de la période financière 2009-2010, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2009

7-8 avril

28-29 avril

28-29 mai

16-17 juin

25 au 27 juin

29-30 juin

2-3 juillet

1-3 et 14-15 septembre

15-16 octobre

2-3 novembre

c) L'échéancier des négociations

Les gouvernements du Canada et du Québec souhaitent pouvoir convenir d'une entente de principe avant le printemps 2011.

d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement

Cette négociation fait suite à une revendication territoriale globale des Atikamekws.

e) Un état de situation des négociations

Les parties s'étaient donné comme objectif de conclure l'entente de principe pour décembre 2010. Toutefois, en novembre 2009, les Atikamekws ont changé leur négociateur et la négociation devrait reprendre incessamment.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M^e Henri Grondin.

Personnes présentes : M^e Henri Grondin était assisté à la table centrale par M. Barry Le Blanc (SAA) et par M^e Sabrina Fava du ministère de la Justice. Les personnes-ressources suivantes ont été appelées au besoin : M. Jean Gagnon (MAMROT), MM. Yvon Boilard, Richard Dominique et Gilles Lavoie (MRNF), M. Daniel Berrouard (MDDEP), M. Marc Grandisson (MFQ), M^{me} Monique Barriault (MCCCF).

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M. Stéphane Roberge (AINC).

Personnes présentes : M^e Geneviève Thériault (Justice Canada), M^e Elizabeth Pigeon, M. Patrick Barthold et M^{me} Claire Brouillet du AINC.

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Marcel Boivin.

Personnes présentes : M. Jean-Paul Néashish, M. Mario Chachai, M^{me} Judith Ottawa, M^e Nadir André.

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

LES CRIS

- a) L'objet des négociations

Dans la foulée de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Istche signée en février 2008, le Québec a accepté, à la demande des parties, de participer à des négociations tripartites en vue de la création d'un gouvernement régional cri sur le territoire de la baie James. Quelques rencontres exploratoires ont eu lieu en 2009.

- b) La date des rencontres

Des rencontres ont eu lieu aux dates suivantes : 7 et 8 mai, 16 juin, 10 septembre et 9 décembre 2009.

- c) L'échéancier des négociations

Selon les termes de l'entente entre le gouvernement fédéral et les Cris, il est prévu que la négociation s'étale sur une période de trois à cinq ans. Cet échéancier pourra toutefois être prolongé sur accord de ces parties.

- d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas. Les discussions ne remettent pas en cause le régime territorial prévu dans la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

- e) Un état de situation des négociations

Les négociations sont présentement en phase exploratoire, les Cris n'ayant pas encore bien défini les structures de gouvernance qu'ils souhaitent créer ni l'étendue des responsabilités qu'ils veulent assumer. Des présentations et des échanges ont eu lieu concernant le mode de gouvernance actuel des Cris et certains paramètres de négociation ont été exposés par les représentants des deux gouvernements.

Ces négociations sont par ailleurs reliées aux résultats des négociations bilatérales récemment entreprises entre les Cris et le Québec en vue de résoudre le différend relatif à la gestion municipale et aux rôles des diverses instances régionales sur le territoire de la baie James.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M^e René Dussault.

Personnes présentes : M^e René Dussault est accompagné à la table par M^{me} Elizabeth MacKay et M. Michel Mongeau (SAA) et par M^e Sabrina Fava du ministère de la Justice.

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M^e Jean Bazin.

Personnes présentes : Guylaine Ross, Marianne Kroes, Anne Huxtable, Chantal Boisvert, John Helis, Eddy Jenniss, Dawn Cayer, Patrick Ballay, Annie Carrier, Brent Almond.

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Bill Namagoose.

Personnes présentes : Denis Blanchette, Abel Bosum, David Heritage, Brian Craik, Norm Hawkins, Anna Fiocco.

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

LES INNUS

- a) L'objet des négociations

Au cours des années, les négociations territoriales globales avec la nation innue se sont déroulées parfois au sein d'une table centrale regroupant l'ensemble des communautés, parfois en groupes distincts. La négociation avec le Conseil tribal Mamuitun, qui comprend les communautés d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Natashquan est actuellement la seule table de négociation active. La communauté de Betsiamites s'est retirée de cette négociation et privilégie les recours aux tribunaux.

Dans la foulée de l'Approche commune signée en 2000, les gouvernements du Québec et du Canada ont signé une Entente de principe d'ordre général avec le Conseil tribal Mamuitun (CTMN), le 31 mars 2004. Cette entente sert de cadre au futur traité et porte notamment sur la reconnaissance des droits, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés.

Des tables de négociations ont existé avec l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamiit (Mingan, La Romaine et Pakua Shipi) et la Corporation Ashuanipi (Uashat mak Mani-Utenam et Matimekosh), mais elles n'ont pas été actives dans le courant des dernières années.

b) La date des rencontres

Pour l'année 2009-2010, avec le regroupement Mamuitun (Mashteuiatsh, Essipit et Natashquan) :

2009			
9 avril	22 et 23 avril	30 avril	1 ^{er} mai
6 mai	20 et 21 mai	29 mai	2 juin
5 juin	17 et 18 juin	22 juin	2 et 3 septembre
24 novembre	26 novembre	9 et 10 décembre	15 décembre
16 et 17 décembre			
2010			
13 et 14 janvier	20 et 21 janvier	26 et 27 janvier	2 février
4 et 5 février	9 et 10 février	16 et 17 février	2 et 3 mars
15 et 16 mars	25 mars	30 mars	

c) L'échéancier des négociations

L'objectif est d'en arriver le plus rapidement possible à un traité.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement du Québec

La revendication territoriale globale a été acheminée au gouvernement du Canada en 1979, et acceptée par le Québec en 1980.

e) Un état de situation des négociations

Jetant les bases de la négociation territoriale globale avec les Innus, l'Entente de principe d'ordre général (EPOG) a été signée par le Québec, le Canada et les Innus de Mamuitun, le 31 mars 2004. Depuis, le Québec, le Canada et les communautés innues du Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan (Mashteuiatsh, Essipit et Nutakuan) poursuivent leurs discussions pour en arriver à un traité.

Des difficultés importantes sont apparues, il y a plusieurs mois, notamment sur des sujets tels que la participation réelle (consultation) et certaines affectations territoriales.

Malgré ces difficultés, les négociations ont pu reprendre à la fin du mois d'octobre 2009. Le premier ministre a convenu lors d'une rencontre qui s'est tenue le 9 novembre dernier avec les 3 chefs innus de fixer l'objectif d'en arriver à un accord satisfaisant sur la participation réelle et de convenir d'une entente sur la chasse à l'original d'ici la fin du mois de février 2010.

Les discussions sur ces deux sujets se sont déroulées sereinement et ont notamment mené les parties à conclure, en mars 2010, la négociation sur la participation réelle et un projet d'entente complémentaire sur la chasse à l'original.

Plusieurs questions en lien avec la participation réelle devront faire l'objet d'ententes complémentaires. Celles-ci couvriront certains processus spécifiques aux différents ministères pour préciser l'application de la participation.

Simultanément à ces négociations, une proposition de modifications de l'Innu Assi d'Essipit a été présentée aux maires de la MRC de la Haute-Côte-Nord. Dans l'ensemble, la réception a été positive.

Une rencontre a eu lieu le 23 février 2010 entre le ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada, M. Chuck Strahl, son homologue provincial, M. le ministre Pierre Corbeil, et les chefs des communautés membres du Conseil tribal de Mamuitun afin de discuter de l'état de la négociation.

Le gouvernement fédéral a exposé à la partie innue qu'il souhaite revoir la formule de reconnaissance des droits dans le futur traité et imposer la parité avec l'ensemble des Canadiens en matière de fiscalité. Ces enjeux devront être discutés bientôt à la table de négociation à la suite de la nomination prochaine du nouveau négociateur pour le fédéral.

Les négociateurs du Québec et des Innus proposent de négocier, dans le courant des prochains mois, les premières ententes complémentaires en lien avec la participation réelle et le chapitre 5 sur Innu Aitun (activités traditionnelles). Des discussions auront également lieu au sujet de certaines problématiques concernant les affectations territoriales.

Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec.

M ^e L. Yves Fortier	Négociateur, Ogilvy-Renault
M ^e Jean Bertrand	Négociateur, Ogilvy-Renault
M ^e Pierre-Christian Labeau	Négociateur adjoint
M. François-Xavier Maranda	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Hugues Melançon	Ministère de la Justice
M. Georges-Henri Gagné	Représentant des régions
M. Pierre Rousseau	Délégué, Côte-Nord
(Vacant)	Coordonnateur, Côte-Nord
M. Germain Simard	Délégué, Saguenay-Lac-Saint-Jean
M. Alain Belley	Coordonnateur, Saguenay-Lac-Saint-Jean

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Benoit Bouchard	Négociateur
M ^{me} Nathalie Aubin	AINC, négociatrice adjointe
M ^e Geneviève Thériault	Justice Canada
M ^e Martin Leblanc	Justice Canada
M. François Beauregard	AINC
M. Dany Basque	AINC

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Conseil tribal Mamuitun

M. Carl Nepton	Négociateur
M ^e François Tremblay	Conseiller juridique
M ^e Natacha Leclerc	Conseillère juridique
M. Carl Cleary	Mashteuiatsh
M. Florent Bégin	Mamuitun
M. Mathias Mestanapéo	Nutakuan
M. Sylvain Ross	Essipit
M. Alain Nepton	Mamuitun
M ^{me} Louise Nepton	Mamuitun

- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

LES INUITS**Négociation sur une nouvelle forme de gouvernement au Nunavik**

a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec, la Société Makivik et le gouvernement fédéral (ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada) pour en arriver à une entente finale sur la fusion de certaines institutions et la création du gouvernement régional du Nunavik.

Négociation qui donne suite à l'Entente de principe signée le 5 décembre 2007 au salon rouge de l'Assemblée nationale par le Québec, les Inuits et le gouvernement fédéral pour lancer la négociation d'une entente finale sur la création du gouvernement régional du Nunavik.

b) Les dates des rencontres

Sessions de négociation : 22-23-24 avril 2009, 13-14 mai 2009, 16-17 juin 2009, 18-19 août 2009, 24-25 septembre 2009, 14-15 octobre 2009, 12-13 novembre 2009, 9-10 décembre 2009, 19-20 janvier 2010, 17 février 2010 et 18 mars 2010.

Parallèlement à ces sessions de négociation, 117 rencontres de travail impliquant divers ministères du Québec et organismes nordiques ont été tenues entre janvier 2008 et avril 2010 pour alimenter la table de négociation en développant certains aspects du projet d'entente finale

c) L'échéancier des négociations

La table de négociation prévoit compléter le texte définitif de l'entente finale au printemps 2010. Par la suite, il est prévu que le processus de ratification de l'entente finale par le Québec, les Inuits et le Canada (qui comprend un référendum au Nunavik à l'automne 2010) pourrait se dérouler tout au long de 2010 de façon à en arriver à la signature de l'entente à la fin de 2010.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation de la négociation

Négociation démarrée en janvier 2008. Onze séances intensives de négociation ont eu lieu entre janvier 2008 et le 31 mars 2009. Les principaux ministères et organismes du Québec concernés par ce dossier ont fourni leurs commentaires tout au long de l'avancement des travaux (versions successives du projet d'entente finale distribuées en septembre 2008, avril, septembre et décembre, 2009 et mars 2010. Principaux sujets élaborés de façon détaillée : structure politique et administrative de la future institution, consolidation du financement actuel, identification précise des pouvoirs de type administratif à être consolidés, mandat du comité de transition, contenu des règles électorales, organisation du référendum et de la première élection, plan de mise en œuvre, processus de résolution des différends, place et rôle des Naskapis dans le gouvernement régional, économies d'échelle résultant de la fusion, coûts de mise en œuvre de la future institution, processus d'harmonisation des relations de travail.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. Fernand Roy (MCE, SAA) négociateur pour le gouvernement du Québec;
- M^{me} Geneviève Masse (MDEIE);
- M. Hugo Barnabé (MCE, SAA);
- M. Richard Garand (SAA), pour les discussions avec les Naskapis (jusqu'en février 2009).

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. Richard Budgell, négociateur fédéral, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada;
- M^{me} Rachel Dubois, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone.

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M^{me} Minnie Grey, négociatrice pour la Société Makivik;
- M. Harry Tulugak, négociateur pour la Société Makivik;
- M. Paul Bussièrès, Société Makivik;
- M. Michael McGoldrick, Société Makivik;
- M. Jean-François Arteau, Société Makivik;
- M. Roch Taillefer, Société Makivik;
- M. François Dorval, Société Makivik.

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour des négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE

Négociation tripartite de la revendication particulière des Mohawks de Kahnawake sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis

a) L'objet des négociations

Cette négociation entre le gouvernement du Canada, le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec vise à régler la revendication des Mohawks de Kahnawake sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis.

Les Mohawks de Kahnawake revendiquent un droit de propriété sur ces terres et reprochent au gouvernement fédéral certains manquements quant à la gestion de ces terres. Le gouvernement fédéral a accepté de négocier un règlement qui pourrait comprendre une composante financière et une composante « terres ». Le gouvernement du Québec a accepté de se joindre à cette négociation vu la composante « terres ».

b) La date des rencontres

Des rencontres entre les équipes de négociation du Québec et du Canada ont eu lieu le 6 août 2009 et le 24 novembre 2009.

Une rencontre bilatérale entre les négociateurs du Québec et du Canada a eu lieu le 22 janvier 2010.

Une rencontre trilatérale entre les négociateurs du Québec, du Canada et de Kahnawake a eu lieu le 23 février 2010.

c) L'échéancier des négociations

L'échéancier de cette négociation est fixé par les deux parties que sont le Canada et Kahnawake. Ces parties ont signé un protocole de négociation en novembre 2005 qui prévoyait que les négociations dureraient un an. Ce délai a été prolongé.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas puisqu'il s'agit d'une revendication particulière acheminée par la partie autochtone au gouvernement fédéral.

e) Un état de situation des négociations

Le 6 février 2008, le gouvernement du Québec a fait part au gouvernement du Canada et au Conseil mohawk de Kahnawake de sa décision de se joindre de façon exceptionnelle et selon certains paramètres à la négociation de la revendication particulière des Mohawks de Kahnawake sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis. Le Québec avait été invité aux négociations en novembre 2005, mais sans la refuser, il n'avait pas répondu à l'invitation.

Le 2 juin 2008, la nomination de M. John Parisella à titre de négociateur-facilitateur pour le gouvernement du Québec dans cette négociation a été confirmée par le ministre responsable aux Affaires autochtones.

Depuis cette nomination, les discussions ont surtout porté sur la manière dont le Québec se joindrait à la table, vu qu'il existe déjà un protocole de négociation signé entre Kahnawake et le Canada. Kahnawake jongle avec une proposition faite par les négociateurs du Québec et du Canada et tarde à donner sa réponse.

Au mois de novembre 2009, M. John Parisella a été remplacé par M. Daniel Gagnier à titre de négociateur-facilitateur pour le gouvernement du Québec.

En date du 31 mars 2010, des progrès ont été faits sur la question de la participation du Québec à la table tripartite, mais il n'y a pas encore d'entente finale à ce sujet.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. John Parisella, négociateur / facilitateur - jusqu'au 16 novembre 2009;
- M. Daniel Gagnier, négociateur / facilitateur – à compter du 16 novembre 2009;
- M. Louis Bernard, négociateur adjoint;
- MM. Gilles Harvey et Denis Lapointe, Secrétariat aux affaires autochtones;
- M^e Geneviève Verreault-Tremblay, ministère de la Justice du Québec.

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. John Lemieux, négociateur fédéral;
- M. Stéphane Roberge, Affaires indiennes et du Nord Canada;
- M^{mes} Marie-France Gravel et Rita Arsenault, Affaires indiennes et du Nord Canada;
- M^{me} Sophie Picard, ministère de la Justice Canada.

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

- M. Michael Delisle, négociateur pour Kahnawake, accompagné d'un nombre variable de conseillers mohawks.

Coût total pour l'ensemble des négociations tripartites

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes

Employés du SAA	341 441 \$
Négociateurs externes	1 518 276 \$
	1 859 717

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

52. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2009-2010, incluant les détails sur :
- a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec et copie des contrats et des factures;
 - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - h) total des coûts engendrés par les négociations, ventilés :
 - o pour les négociations par des employés du SAA;

RÉPONSE :**LES ALGONQUINS - WINNEWAY****Négociation dans le cadre de l'Entente-cadre signée avec la communauté algonquine de Longue-Pointe (Winneway) le 14 février 2008**

a) L'objet des négociations

La négociation d'ententes sectorielles sur la foresterie, la sécurité publique et l'assise territoriale de la communauté.

b) Les dates des rencontres

Négociations en matière de foresterie

Treize sessions de négociation (d'une durée d'un à deux jours) ont eu lieu entre le 12 mars et le 13 août 2008. Ces sessions ont porté sur les questions du processus d'harmonisation en matière de foresterie, du territoire d'application et du financement.

Par la suite, de septembre 2008 à juillet 2009, la plupart des échanges entre les deux parties ont lieu par l'entremise du médiateur M. Jean-Charles Coutu. La plupart de ces échanges s'effectuent par le biais d'échanges téléphoniques et par courriels. Au cours de cette période, des rencontres ont eu lieu entre des représentants du MRNF et de la communauté.

Négociation en matière de sécurité publique.

Six séances de négociation ont été tenues jusqu'ici, soit le 18 mars, les 8 et 9 avril, les 6 et 7 mai 2008 et le 17 avril 2009.

Négociation en matière d'assise territoriale

LES CRIS

a) L'objet des négociations

Un mécanisme de résolution rapide d'un différend soulevé par les Cris concernant des modifications législatives apportées en 2001 à la *Loi sur le développement de la région de la baie James* a été mis en place vers la fin de février 2010, sous l'égide du Comité de liaison permanent de La paix des braves.

Les modifications législatives en cause ont eu pour effet de transférer la gestion municipale du territoire public de la Société de développement de la Baie-James (SDBJ) aux élus locaux. Les Cris invoquent l'illégalité de ces modifications législatives et désirent une nouvelle structure de gestion municipale au sein de laquelle ils seraient représentés. Les négociations visent également à trouver une solution afin que tous les résidents autochtones et non autochtones développent un meilleur esprit de collaboration pour mieux assurer le développement du territoire. La Municipalité sera consultée sur les modifications qui seraient envisagées.

Le mandat de la Table Cris-Québec mise en place à cette fin a une durée de six mois. À défaut d'une entente à l'intérieur de ce délai, le différend sera soumis à la médiation.

b) Les dates des rencontres

Depuis la mise en place de la table, des rencontres ont eu lieu aux dates suivantes : 2 et 18 mars 2010.

c) L'échéancier des négociations

Des rencontres sont planifiées toutes les deux semaines dans le but de trouver une solution au dossier à l'intérieur de la période prévue de six mois.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les discussions sont en phase préliminaire, mais des propositions seront très bientôt à l'étude.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M^e René Dussault.

Personnes présentes : M^e René Dussault est accompagné à la table par M. André Maltais, M^{me} Elizabeth MacKay et M. Michel Mongeau (SAA), par M^{me} Linda Morin et M. Jean Gagnon (MAMROT), par M. François Dupuis (MRNF) et par M^e Hugues Melançon (MJQ).

g) Le nom du négociateur pour la nation autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Nom du négociateur : M. Abel Bosum.

Personnes présentes : Bill Namagoose, Romeo Saganash, M^e John Hurley.

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES INUITS

Négociation pour modifier l'Entente Sivunirmut (Modification n° 6)

a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec et l'Administration Régionale Kativik (ARK) pour modifier certains articles afin de refléter les changements récents dans certaines lois et politiques québécoises qui ont un impact sur l'Entente Sivunirmut.

b) Les dates des rencontres

Quelques rencontres tenues entre juin et septembre 2009 entre le SAA, le MDEEP et l'ARK. La plupart des rencontres se sont faites par le biais d'échanges téléphoniques.

c) L'échéancier des négociations

Négociation terminée, voir point e).

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Négociation terminée et entente modificatrice signée le 8 octobre 2009.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) est porteur de ce dossier de négociation qui implique le MDDEP. Les représentants suivants ont participé à toutes ou à certaines rencontres indiquées au point b) :

SAA : M. Fernand Roy.

MDDEP : M. Serge Alain.

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M. Louis Mercier, Administration régionale Kativik.

M^{me} Isabelle Parizeau, Administration régionale Kativik.

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE

a) L'objet des négociations

Le 16 juillet 2009, le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawake ont signé une entente-cadre visant à relancer les négociations bilatérales sur différents sujets.

Les parties se sont engagées à négocier une révision de cinq des dix ententes sectorielles conclues en 1999 et d'entreprendre de nouvelles négociations sur trois nouveaux sujets. L'entente-cadre peut être consultée sur le site web du Secrétariat aux affaires autochtones www.saa.gouv.qc.ca.

Une table centrale réunissant les principaux représentants des deux parties a été mise sur pied ainsi que trois tables sectorielles auxquelles participent des représentants des différents ministères concernés.

b) Les dates des rencontres

Un total de vingt-huit rencontres ont eu lieu entre le 16 juillet 2009 et le 31 mars 2010 aux différentes tables, centrale et sectorielles, la plupart à Kahnawake, soit 22.

Table centrale : Six rencontres à Kahnawake, sauf une : 18 août 2009; 18 septembre 2009; 7 octobre 2009; 12 novembre 2009; 22 décembre 2009; 30 mars 2010 à Québec.

Table sectorielle : Travail : neuf rencontres à Kahnawake dont deux concernant la réfection du pont Honoré-Mercier (pont H-M) et une conférence téléphonique : 19 août 2009; 2 septembre 2009; 23 septembre 2009; 29 octobre 2009; 3 novembre 2009 (pont H-M); 17 novembre 2009; 16 décembre 2009; 27 janvier 2010 (pont H-M); 1^{er} mars 2010; 25 mars 2010.

Table sectorielle : Transports : cinq rencontres à Kahnawake : 28 août 2009; 7 octobre 2009; 29 octobre 2009; 17 novembre 2009; 22 décembre 2009.

Table sectorielle : Développement économique (six rencontres) et fiscalité (une rencontre), toutes à Kahnawake : 24 septembre 2009; 15 octobre 2009; 6 novembre 2009; 17 novembre 2009; 15 décembre 2009 (fiscalité); 16 décembre 2009; 4 février 2010.

c) L'échéancier des négociations

Les parties se donnent un an pour compléter ces négociations.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

Les parties s'entendent pour dire que les négociations se déroulent bien. Le rythme est soutenu et l'échéancier est serré. Les ministères sectoriels collaborent volontiers.

Dans tous les chantiers, il est trop tôt actuellement pour anticiper sur le résultat qui ne sera connu que d'ici la fin de l'année 2010.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Table centrale : John Parisella puis Daniel Gagnier, Louis Bernard, Gilles Harvey (SAA), Denis Lapointe (SAA), Hugues Melançon (MJQ), Geneviève Verreault-Tremblay (MJQ).

- Table sectorielle : Travail : Danielle Girard (MTRAV), Guy Laplante (CSST), George de l'Étoile (CCQ), ces personnes étant chacune assistée d'autres personnes de leur ministère / organisme.
- Table sectorielle : Transports : Joceline Béland (MTQ), Lucie Vallières (MTQ) Guy Lavoie (MTQ) et d'autres personnes de leur ministère selon le sujet abordé.
- Table sectorielle : Développement économique et fiscalité : Ces travaux sont exploratoires et sont dirigés à la table sectorielle par Louis Bernard et Denis Lapointe (SAA) de la table centrale.
- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone
- Table centrale : Johnny Montour (chef) puis Mike Bush (chef), Mike O'Brien, Melanie Gilbert.
- Table sectorielle : Travail : Rhonda Kirby (chef), Mike O'Brien, Joel Jacobs, Melanie Gilbert, Alexis Shakelton, Jean Pommainville, Tom Morris.
- Table sectorielle : Transports : John Delorimier (chef), Davis Lahache, Kevin Kennedy et autres personnes selon le sujet traité.
- Table sectorielle : Développement économique et fiscalité : Lloyd Philips (chef), Bud Morris, David Lahache, Kyle Delisle.
- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes
- Voir à la fin de la réponse.

LES NASKAPIS

Négociation de l'Entente de partenariat sur le développement économique et communautaire entre les Naskapis et le Québec

a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec et les Naskapis représentés par la Nation Naskapie de Kawawachikamach et la Société de développement des Naskapis, d'une entente de partenariat similaire à l'Entente Sanarrutik conclue avec les Inuits, d'une durée de vingt-cinq ans et portant sur le développement économique et communautaire.

b) Les dates des rencontres

Aucune rencontre de négociation n'a été tenue au cours de la dernière année. Les quelques points mineurs qui restaient à régler ont été résolus lors de conversations téléphoniques ou par courriels.

c) L'échéancier des négociations

Les négociations sont terminées.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les négociations sont terminées. Le mémoire a été présenté au Conseil des ministres et adopté le 23 septembre 2009. L'Entente a été signée par le Québec et les Naskapis le 19 octobre 2009.

La mise en œuvre de l'Entente est assurée par un comité de liaison permanent et facilitée par un processus de règlement des différends.

Les deux représentants du Québec qui participeront à ce comité de liaison ont été désignés en décembre 2009. Le Québec demeure en attente de la désignation des deux représentants des Naskapis.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) est porteur de ce dossier de négociation qui implique le ministère de la Justice (MJQ).

Les représentants suivants ont participé à la conclusion de l'Entente et au début de sa mise en œuvre :

SAA : M. Richard Garand, M. Frédéric Desrosiers et M. Jacques Paquet.

MJQ : M^e Sabrina Fava.

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à la conclusion de l'Entente et au début de sa mise en œuvre :

M. Edward Shecanapish	Société de développement des Naskapis
M ^e André Gauthier	Société de développement des Naskapis
M ^{me} Denise Geoffroy	Société de développement des Naskapis
M ^{me} Judy Ross	Société de développement des Naskapis
M. Paul Mameanskum	Société de développement des Naskapis
M ^e Robert Pratt	Nation Naskapie de Kawawachikamach
M. Paul Wilkinson	Nation Naskapie de Kawawachikamach
M. John Mameamskum	Nation Naskapie de Kawawachikamach

Coût total pour l'ensemble des négociations bipartites

Employés du SAA	229 701 \$
Négociateurs externes	148 911 \$
	<hr/>
	378 612 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

53. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2009-2010 :

- a) l'objet des consultations;
- b) le moyen utilisé;
- c) les dates de rencontres;
- d) les communautés et les personnes consultées;
- e) les résultats des consultations;
- f) les montants afférents.

RÉPONSE :

Il n'est pas possible de préciser toutes ces informations pour chacune des consultations menées par le gouvernement du Québec puisque l'approche est davantage sectorielle et qu'il y a eu des centaines de consultations en 2009-2010. Cela étant, depuis l'adoption du *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones* par le gouvernement du Québec au printemps 2006 et sa mise à jour en 2008, les ministères consultent systématiquement les communautés autochtones lorsque des projets sont susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sur les droits revendiqués par ces dernières.

L'objet des consultations;

L'objet des consultations varie d'un ministère à l'autre, mais globalement, elles portent sur des actions opérationnelles, de planification ou d'élaboration de politique qui sont susceptibles d'avoir des effets préjudiciables sur les droits revendiqués par des communautés autochtones.

Plus particulièrement, cela signifie pour le MRNF des consultations touchant l'ensemble de ses activités, par exemple la villégiature (octroi de baux, planification de l'occupation, etc.); les activités de foresteries (plans annuels et généraux, modifications législatives, etc.) ainsi que les projets énergétique (éolien, hydroélectrique, etc.). Pour d'autres ministères comme le MDDEP, les consultations sont menées lors des évaluations environnementales ou encore pour des projets de développement d'aires protégées. Pour sa part, le MTQ consulte lors de projets routiers.

Le moyen utilisé;

Différents moyens sont utilisés, comme les communications écrites ou verbales, la tenue de rencontres d'information, etc.

Les dates de rencontres;

N/A

Les communautés et les personnes consultées;

Chaque communauté visée par un projet ou une action d'un ministère est consultée.

Les résultats des consultations;

L'objectif des consultations est de connaître les préoccupations des communautés autochtones visées pour tenter d'atténuer les effets préjudiciables d'un projet, lorsqu'il y en a.

Les montants afférents.

N/A

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

54. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2009-2010 : dépôt du mandat et du contrat, de la durée du contrat, des tâches effectuées et d'une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

RÉPONSE :

M^e Henri Grondin

Négociateur spécial du gouvernement du Québec dans le cadre de la revendication globale des Attikameks.

Durée du contrat : 28 avril 1998 au 1^{er} octobre 2010
Mandat et rapport : voir documents joints
Rémunération : 238 755 \$

Ogilvy Renault, S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Représentante du gouvernement du Québec auprès de la nation innue.

Durée du contrat : 1^{er} mai 2008 au 30 juin 2010
Mandat : voir document joint
Rémunération : 1 174 560 \$

BCP Consultants inc.

1. Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake.

Durée du contrat : 27 mai 2008 au 16 novembre 2009.
Mandat : voir document joint
Rapport : voir rapport de Consultation Daniel Gagnier
Rémunération : 18 322,50 \$

2. Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation pour la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009.

Durée du contrat : 1^{er} juin au 16 novembre 2009
Mandat : voir document joint
Rapport : voir rapport de Consultation Daniel Gagnier
Rémunération : 62 397,50 \$

Louis Bernard Consultant inc.

1. Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake.

Durée du contrat : 13 juin 2008 au 26 mai 2010
Rapport : voir rapport de Consultation Daniel Gagnier
Mandat : voir document joint
Rémunération : 15 050 \$

2. Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation pour la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009.

Durée du contrat : 1^{er} juin 2009 au 30 septembre 2010
Rapport : voir rapport de Consultation Daniel Gagnier
Mandat : voir document joint
Rémunération : 75 230,75 \$

Consultation Daniel Gagnier

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake et représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation pour la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009.

Durée du contrat : 12 janvier au 30 septembre 2010
Mandat et rapport : voir documents joints
Rémunération : 8 875 \$

Heenan, Blaikie Aubut, S.N.C.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du processus de négociation tripartite menant à une entente sur la gouvernance de la nation crie.

Durée du contrat : 7 mai 2009 au 6 mai 2010
Mandat : voir document joint
Rémunération : 58 752 \$

MANDAT DE M^o HENRI GRONDIN

**Négociateur du gouvernement du Québec
dans le cadre de la revendication territoriale globale
des Attikameks**

Monsieur Henri Grondin a comme mandat de continuer à :

- Négocier avec les Attikameks sur la base de l'offre déposée par le gouvernement du Québec en décembre 1994;
- Diriger l'équipe interministérielle chargée de l'appuyer et de le seconder tout au long de la négociation;
- Représenter le gouvernement du Québec auprès des Attikameks, du gouvernement fédéral et auprès des autres parties intéressées dans le cadre de la négociation;
- Associer les ministères et organismes sectoriels impliqués tout au long de la négociation.

Négociations avec la nation atikamekw

Rapport du négociateur spécial du Québec, Me Henri Grondin, au Ministre Corbeil au 30 mars 2010

Les négociations pour la conclusion d'une entente de principe en vue d'un traité avec la nation atikamekw se sont poursuivies selon le plan de travail convenu jusqu'au 24 novembre 2009, date à laquelle la grand chef de la nation atikamekw, Mme Éva Ottawa, a informé les gouvernements du Canada et du Québec du congédiement immédiat de son négociateur en chef, ce qui a entraîné une suspension temporaire complète des négociations. Les visites aux communautés ont également été annulées à la demande de la partie atikamekw.

Dans sa lettre aux gouvernements, la Grand Chef a confirmé son intention de continuer les négociations et de chercher une entente avant la fin de 2010, soit l'objectif prévu.

Le nouveau négociateur atikamekw, M. Simon Awashish, vient d'être nommé et un nouveau plan de travail devrait être adopté avant le 1^{er} avril 2010 pour conserver le financement du fédéral.

Selon lui, les chefs voudraient savoir où est rendue la négociation et devraient se réunir après le retour de vacances de la Grand Chef, soit le 15 avril prochain. Les négociateurs du Québec et du Canada sont invités à les rencontrer le 16 avril à Saint-Félicien. Un nouveau conseiller juridique sera engagé. Nous espérons que les Atikamekw accepteront de reprendre la négociation au point où elle en était, c'est-à-dire que les clauses normatives réglées ne seraient pas remises en question.

Malgré cette interruption de la négociation, beaucoup de travail a été fait depuis le 1^{er} avril 2009. Les parties se sont en effet entendues sur la presque totalité des clauses des chapitres de nature normative, incluant le régime territorial, et ont amorcé les questions monétaires. Les Atikamekw ont effectivement déposé l'automne dernier leurs demandes en matière de développement économique et de partage des ressources naturelles. Le Québec a, de son côté, établi des contacts avec tous les ministères concernés afin d'analyser les demandes atikamekw et préparer une offre monétaire globale, laquelle n'a pas encore été complétée.

Pas moins d'une trentaine de rencontres tripartites ont été tenues depuis le 1^{er} avril 2009, sans compter les nombreuses journées de travail de l'équipe de négociation et les journées de travail avec les coordonnateurs des différents ministères.

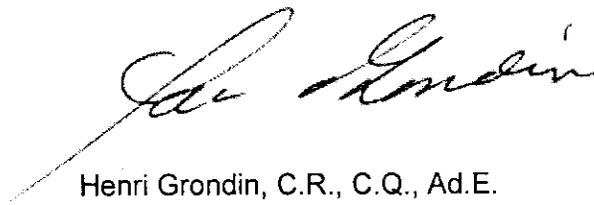
Cette suspension des négociations a cependant permis au Québec de faire une revue de tous les points réglés et encore en suspens, de façon à préparer la reprise des négociations.

Beaucoup d'emphase a cependant été mise sur la communication avec la population québécoise. Un plan de communication a en effet été adopté, une rencontre s'est tenue au cours de l'été avec les directeurs généraux des CRÉS et une autre est prévue dans les prochaines semaines.

Les questions monétaires seront maintenant le principal point à l'ordre du jour des futures négociations et un effort de toutes les parties sera nécessaire pour arriver à une entente dans les délais espérés.

Le tout étant respectueusement soumis.

Québec, le 29 mars 2010

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Henri Grondin', written in a cursive style.

Henri Grondin, C.R., C.Q., Ad.E.
Négociateur spécial du Québec

MANDAT D' OGILVY RENAULT, S.E.N.C.R.L., s.r.l.

**Représentante du gouvernement du Québec
auprès de la nation innue**

La société Ogilvy Renault agit à titre de représentante du gouvernement du Québec auprès de la nation innue et aura comme mandat de :

- Prioritairement, intensifier le processus de négociation du texte d'une entente finale auprès des communautés connues sous le nom Mamuitun soit celle d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutakuan en ayant comme objectif que les parties à la négociation aient convenu et réglé les sujets d'intérêt prioritaire comme la participation réelle et les activités traditionnelles pour le 30 juin 2010 et de poursuivre pour la même date les travaux visant à finaliser les dispositions du chapitre sur le traité portant sur les affectations territoriales, y compris la mise en disponibilité des terres d'Innu Assi;
- Poursuivre la négociation entreprise avec les trois communautés de Mamuitun à savoir Mashteuiatsh, Essipit et Nutakuan pour la conclusion d'une entente finale ou d'un rapport d'évaluation à être remis au ministre au plus tard le 30 juin 2010;
- Effectuer les efforts nécessaires, le cas échéant et selon le mandat qui lui sera donné par le ministre, auprès de la communauté de Betsiamites pour qu'elle réintègre le processus de négociation et auprès des autres communautés qui pourraient être intéressées à reprendre activement la négociation territoriale globale;
- Coordonner l'équipe interministérielle chargée d'appuyer ces négociations avec la nation innue;
- Représenter le gouvernement du Québec auprès de la nation innue, du gouvernement fédéral et de toute autre partie intéressée par ces négociations;
- Poursuivre et intensifier les travaux de concertation avec la population non autochtone en particulier au moyen de tables régionales d'information et d'échange.

MANDAT DE BCP CONSULTANTS INC.

**Représentante du gouvernement du Québec
dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil
mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres
de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis**

La société BCP Consultants inc. agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et aura comme mandat de :

- Fournir les services professionnels de M. John Parisella pour agir à titre de négociateur et de facilitateur pour le gouvernement du Québec, afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil des Mohawks de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada, concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis;
- Fournir les services professionnels de M. Jean-Louis Dufresne pour agir à titre d'adjoint à M. John Parisella, dans le cadre du mandat mentionné plus haut;
- Entreprendre des discussions et des négociations avec le gouvernement du Canada au sujet du transfert de terres mentionné dans la lettre du ministre Benoît Pelletier au Grand Chef Michael Delisle en date du 2 juin 2008;
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- Contribuer à développer des propositions de manière à aider les deux autres parties, soit le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada, à atteindre leurs objectifs respectifs dans le cadre de cette revendication particulière, sans cependant compromettre les objectifs du gouvernement du Québec;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec concernant la mise sur pied d'un mécanisme de consultation et d'échange d'information entre le milieu régional et le gouvernement du Québec au sujet de cette revendication particulière;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation.

MANDAT DE BCP CONSULTANTS INC.

**Représentante du gouvernement du Québec
dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de
Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009**

La société BCP Consultants inc. agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009 et aura comme mandat de :

- Fournir les services professionnels de M. John Parisella pour agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec, afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009;
- Fournir les services professionnels de M. Jean-Louis Dufresne pour agir à titre d'adjoint à M. John Parisella, dans le cadre du mandat mentionné plus haut;
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- Présenter au ministre des rapports verbaux, un rapport écrit au 15 mars 2010 sur l'état des négociations et un rapport final le ou vers le 30 septembre 2010.

MANDAT DE LOUIS BERNARD CONSULTANT INC.

**Représentante du gouvernement du Québec
dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil
mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres
de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres
contiguës à Kahnawake**

La société Louis Bernard Consultant inc. agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake et aura comme mandat de :

- Fournir les services professionnels de M. Louis Bernard pour agir à titre de conseiller spécial auprès du négociateur et facilitateur pour le gouvernement du Québec, dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake;
- Remplir tout autre mandat qui pourrait lui être confié dans le cadre de cette négociation;
- Collaborer au besoin à la présentation des rapports verbaux ainsi qu'à la préparation du rapport écrit du 31 mars 2010 sur l'état des négociations et du rapport final devant être remis par le négociateur.

MANDAT DE LOUIS BERNARD CONSULTANT INC.

**Représentante du gouvernement du Québec
dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de
Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009**

La société Louis Bernard Consultant inc. agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009, et aura comme mandat de :

- Fournir les services professionnels de M. Louis Bernard pour agir à titre de conseiller spécial auprès du négociateur et facilitateur pour le gouvernement du Québec, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009. Remplir tout autre mandat qui pourrait lui être confié dans le cadre de cette négociation;
- Collaborer au besoin à la présentation des rapports verbaux ainsi qu'à la préparation du rapport écrit du 31 mars 2010 sur l'état des négociations et du rapport final devant être remis par le négociateur.

MANDAT DE CONSULTATION DANIEL GAGNIER

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake

ET

dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009

Dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, l'entreprise Consultation Daniel Gagnier aura comme mandat de :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec à la table de négociation de la revendication particulière;
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- Contribuer à développer des propositions de manière à aider les deux autres parties, soit le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada, à atteindre leurs objectifs respectifs dans le cadre de cette revendication particulière, sans cependant compromettre les objectifs du gouvernement du Québec;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec concernant la mise sur pied d'un mécanisme de consultation et d'échange d'information entre le milieu régional et le gouvernement du Québec au sujet de cette revendication particulière;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- Entreprendre immédiatement des discussions et des négociations avec le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada au sujet du transfert de terres mentionné dans la lettre du ministre Benoît Pelletier au Grand Chef Michael Delisle en date du 2 juin 2008, dont copie est jointe en annexe;
- Présenter au ministre des rapports verbaux, un rapport écrit au 15 mars 2010 sur l'état des négociations et un rapport final au terme du présent contrat.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009, l'entreprise Consultation Daniel Gagnier aura comme mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009.
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec.
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation.
- De présenter au ministre des rapports verbaux, un rapport écrit au 15 mars 2010 sur l'état des négociations et un rapport final le ou vers le 30 septembre 2010.

RAPPORT INTÉRIMAIRE AU 15 MARS 2010

DE : Daniel Gagnier
Négociateur – facilitateur

À : Pierre Corbeil
Ministre responsable des affaires autochtones

Mandats du négociateur-facilitateur dans les négociations avec Kahnawake

Le présent rapport concerne les mandats de négociation qui m'ont été confiés dans trois dossiers concernant les relations entre le gouvernement du Québec et les Mohawks de Kahnawake :

- Le dossier de la revendication de Kahnawake relative à l'ancienne Seigneurie du Sault-Saint-Louis;
- Le transfert des terres contigües à la réserve et à l'autoroute 30 qui sont présentement sous l'administration du ministère des Transports;
- La révision des ententes sectorielles conclues en 1999 et la conclusion d'ententes sur d'autres matières.

La Seigneurie du Sault-Saint-Louis (SSSL)

Le Québec a accepté, le 6 février 2008, de participer aux négociations alors en cours entre Kahnawake et le gouvernement du Canada au sujet de la revendication particulière de Kahnawake concernant la SSSL. Cette négociation entre Kahnawake et le Canada est encadrée par un Protocole de négociation bipartite, signé le 16 novembre 2005 entre le Grand Chef de Kahnawake et le négociateur fédéral.

Depuis la nomination de mon prédécesseur, en juin 2008, de nombreuses discussions ont eu lieu avec le négociateur fédéral et avec les autorités de Kahnawake sur les modalités de la participation du Québec à la table de négociation.

Le Québec a fait une proposition définissant les modalités de sa participation à la table de négociation et attend l'accord des deux autres parties. Le négociateur fédéral est favorable aux modalités proposées par le Québec mais les autorités de Kahnawake tardent à faire connaître leur position. Lors d'une récente rencontre entre les trois négociateurs, le Québec a également souligné que, si les deux autres parties préfèrent continuer, pour le moment, leurs discussions bilatérales, il pourrait retarder son entrée à la table jusqu'au moment jugé opportun.

Le transfert des terres

Comme geste de bonne foi envers Kahnawake, le gouvernement du Québec a accepté, en juin 2008, de transférer l'usufruit de certains terrains au gouvernement du Canada, pour l'agrandissement de la réserve de Kahnawake. Ces terrains, qui sont adjacents à l'autoroute 30 à l'exception d'un petit terrain situé à Châteauguay, sont tous contigus à la réserve, et sont présentement détenus par le ministère des Transports. Ce geste a été bien reçu par le Conseil mohawk de Kanawake (CMK)

Le transfert de l'usufruit de terres au gouvernement fédéral pour fins de l'agrandissement d'une réserve est un processus complexe. Le CMK a décidé de démarrer le processus en faisant une demande d'agrandissement par le biais d'une résolution acheminée au gouvernement fédéral pour le seul terrain de Châteauguay. Un comité tripartite a été mis sur pied avec le gouvernement fédéral et la procédure suit son cours. Les autorités de Châteauguay ont accordé leur collaboration et on prévoit que le transfert pourra être complété d'ici un an ou deux.

Quant aux terres adjacentes à l'autoroute 30, les discussions se poursuivent en vue d'établir d'abord la superficie exacte des terrains qui seront transférés ce qui a pour conséquence de ralentir un processus qui est déjà très long. En attendant, la possibilité a été évoquée de transférer immédiatement à Kahnawake, sous juridiction québécoise, la gestion de ces terres à des fins de développement économique, sans attendre que leur usufruit soit transféré au gouvernement fédéral. Le CMK a accepté que cette possibilité soit étudiée plus à fond.

Kahnawake a également accepté qu'une partie de ces terres qui constitue un milieu humide soit gardée dans cet état et des discussions sont en cours à ce sujet entre le Ministère de l'Environnement et du Développement durable, et les services correspondants de Kahnawake.

Les ententes sectorielles

Les dix ententes sectorielles conclues en 1999 sont arrivées à leur deuxième terme de cinq ans et, même si elles se renouvellent automatiquement, Kahnawake a demandé qu'on procède à leur réexamen afin de les adapter à la situation actuelle. Une nouvelle Déclaration de compréhension et de respect mutuel a été signée par le Grand Chef de Kahnawake, le Premier ministre du Québec et le ministre responsable des Affaires autochtones, le 10 juin 2009. Le 16 juillet 2009, une Entente-cadre a été conclue pour encadrer le réexamen des ententes sectorielles de 1999 et la conclusion d'ententes semblables sur un certain nombre de sujets d'intérêt commun. Parmi ces sujets, on retrouve les questions reliées au domaine du travail, la réfection de la route 207 et l'établissement dans la réserve d'une gare pour le train de banlieue. Un délai d'un an a été prévu pour compléter cet exercice.

Pour mener à bien cette tâche complexe, une structure de négociation a été mise en place composée d'une table centrale, co-présidée par le négociateur du Québec et le chef responsable du dossier, et d'un certain nombre de tables sectorielles où sont représentés les ministères et organismes intéressés. Le ministère de la Justice est membre de la table centrale et est consulté au besoin relativement aux questions abordées aux tables sectorielles. L'organisation des négociations a fait l'objet de deux réunions.

Jusqu'à maintenant, trois tables sectorielles ont été mises sur pied pour discuter des questions relatives au transport, au travail et au développement économique. Depuis avril 2009, la table centrale a tenu 4 réunions, la table des transports et la table du travail 7 réunions chacune et la table du développement économique et de la fiscalité 6 réunions. Dans chaque cas, il y a eu, en plus, de nombreuses réunions de sous-tables techniques.

Des progrès substantiels ont été enregistrés en matière de transport, notamment en ce qui concerne la réfection de la route 207 dans la réserve.

En matière de travail, les discussions ont porté d'abord sur les relations entre la CSST et le Mohawk Self Insurance Program (MSI), un organisme que Kahnawake a mis sur pied dans le domaine des accidents du travail. Le but recherché est d'assurer à tous les travailleurs une protection adéquate, tout en évitant la double contribution des employeurs. Les discussions sont bien avancées, quoique non terminées, et les solutions envisagées ont reçu une approbation de principe du conseil d'administration de la CSST. La mise en œuvre de certains de ces arrangements pourrait nécessiter une modification aux lois du Québec.

Toujours en matière de travail, on a abordé également le rôle de la CCQ en regard des travaux de construction qui se font dans la réserve, ou ailleurs, par des ouvriers mohawks, notamment quant à l'application de la partie de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (loi R-20) qui concerne la certification des compétences professionnelles. À cet égard, l'équipe de négociation a été appelée à intervenir dans le dossier de la réfection du pont Honoré-Mercier.

En ce qui concerne le développement économique, les discussions ont fait ressortir la nécessité d'établir un mécanisme de liaison entre Kahnawake et les municipalités voisines, ainsi qu'avec la MRC de Roussillon, afin de coordonner les projets de développement, accroître la synergie et établir des partenariats bénéfiques pour tous. Ce mécanisme a reçu l'accord de tous les intéressés.

À notre suggestion, les responsables du développement économique de Kahnawake ont accepté que des rencontres soient organisées afin de mettre en contact leurs agents de développement économique et ceux des ministères québécois travaillant dans le même domaine. Ces rencontres ont pour but d'établir des relations de travail entre les agents mohawks et les ministères québécois. Ces derniers ont accepté ces rencontres avec beaucoup d'enthousiasme et, déjà, deux rencontres ont eu lieu, une avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et une avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

La consultation des autorités locales et régionales

Une des tâches importantes qui m'a été confiée est celle de l'information et de la consultation des autorités locales et régionales qui sont voisines de Kahnawake. À cet effet, deux réunions ont été tenues avec le Conseil de la MRC de Roussillon, dont une par mon prédécesseur. Cela a permis de tenir les municipalités pleinement informées du déroulement des négociations et de recueillir leurs commentaires sur le sujet. Les membres du Conseil ont exprimé leur satisfaction à l'égard du processus et ont encouragé le Québec à poursuivre les négociations. Ils se sont particulièrement réjouis de la mise sur pied d'un mécanisme formel de dialogue avec Kahnawake en matière de développement économique.

Des rencontres particulières ont également été organisées avec l'ancienne préfète de la MRC, Mme Jocelyne Bates, et avec la nouvelle préfète, Mme Nathalie Simon, mairesse de Châteauguay.

Un travail d'équipe

Je ne saurais terminer ce rapport sans souligner que ces négociations sont un travail d'équipe.

La collaboration que nous ont donnée tous les ministères et organismes impliqués dans la négociation a été exemplaire. Je voudrais, à cet égard, remercier les ministères de la Justice, des Transports et du Travail, de même que la CSST et la CCQ, qui ont été particulièrement sollicités par nos travaux.

Je souligne également l'aide compétente et empressée que m'a donné le Secrétariat aux affaires autochtones, et en particulier MM. Gilles Harvey et Denis Lapointe, ainsi que mon adjoint, Me Louis Bernard. J'ai également profité des conseils et des interventions du député de Jacques-Cartier, M. Geoffrey Kelley, qui a continué à agir à titre d'interlocuteur spécial dans le dossier.

Daniel Gagnier
Négociateur-facilitateur

MANDAT DE HEENAN, BLAIKIE AUBUT, S.N.C.

**Représentante du gouvernement du Québec
dans le cadre du processus de négociation tripartite menant à une entente sur la
gouvernance de la nation crie**

La société Heenan, Blaikie Aubut, représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du processus de négociation tripartite menant à une entente sur la gouvernance de la nation crie et aura comme mandat de :

- Fournir les services professionnels de M^e René Dussault pour agir à titre de négociateur et de facilitateur dans le cadre du processus de négociation tripartite menant à une entente sur la gouvernance de la nation crie, prévu à la partie 2 du chapitre 3 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Istchee.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

55. Échéancier et plan d'action du SAA pour la négociation de toutes les ententes échues en 2009-2010 ou qui viendront à échéance en 2010-2011, pour chacune des communautés autochtones visées.

RÉPONSE :

Aucune entente non renouvelable n'est échue en 2009-2010 et ne viendra à échéance en 2010-2011.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'oppositionRENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

56. Liste des communautés autochtones faisant l'objet d'une entente particulière dans le cadre du Fonds de développement pour les autochtones depuis 2000.

RÉPONSE :

Akulivik	Obedjiwan
Akwesasne	Odanak
Aupaluk	Pakuashipi
Betsiamites	Pikogan
Essipit	Puvirnituq
Gesgapegiag	Quaqtaq
Gespeg	Salluit
Hunter's Point (Wolf Lake)	Tasiujaq
Inukjuak	Uashat-Maliotenam
Ivujivik	Umiujaq
Kahnawake	Wemotaci
Kanesatake	Wendake
Kangihsualujjuaq	Winneway
Kangihsujuaq	Wôlinak
Kangirsuk	
Kawawachikamach	
Kitcisakik	
Kitigan Zibi	
Kuujuuaq	
Kuujuarapik	
La Romaine	
Lac-Simon	
Listuguj	
Malécites de Viger	
Manawan	
Mashteuiatsh	
Matimekosh	
Mingan	
Natashquan	

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

57. Ventilation des sommes investies en 2008-2009 et 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 par chacun des ministères et organismes, dans chacune des communautés autochtones, ou octroyées à des membres de celles-ci pour le développement communautaire, économique, socioculturel ou en santé et services sociaux en vertu de l'application d'une loi, d'un programme, d'un décret, d'une entente ou d'un contrat, ou versées de façon discrétionnaire, en identifiant les sommes qui relèvent du Fonds de développement pour les Autochtones.

RÉPONSE :

Voir document joint (*Déboursés, aides et dépenses destinés aux Autochtones pour l'année 2008-2009*).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

58. Liste des projets refusés en 2009-2010 dans le Fonds de développement pour les Autochtones et indiquer la raison du refus.

RÉPONSE :

Fonds de développement pour les autochtones (FDA)

Algonquins

- Hunter's Point (Wolf Lake)
 - Sylviculture spécialisée Hunter's Point (Algonquin Carbon Project) :

Raison du refus : Les experts du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) y ont relevé des problématiques significatives qui compromettaient directement la faisabilité du projet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

59. Dépôt des analyses des retombées du Fonds de développement pour les Autochtones et indiquer la raison du refus.

RÉPONSE :

Aucune analyse sur les retombées du Fonds de développement pour les Autochtones n'a été effectuée en 2009-2010.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

60. Liste et copie de toutes les études, avis, analyses effectuées par le SAA ou commandées par celui-ci à l'égard de l'abolition ou de la réduction des sommes dédiées au Fonds de développement pour les Autochtones et des conséquences d'une telle décision, depuis 2004.

RÉPONSE :

Il n'existe aucune liste ni copie à cet égard.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

61. Actions posées et positions prises par le Secrétariat aux affaires autochtones sur le statut fiscal des Autochtones et la question de l'imposition.

RÉPONSE :

Aucune action n'a été posée ni aucune position n'a été prise directement par le Secrétariat aux affaires autochtones sur le statut fiscal des Autochtones et la question de l'imposition.

Toutefois, le Secrétariat a appuyé la démarche du ministère du Revenu et du ministère des Finances au sujet de la Taxe des Premières Nations.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

62. État de situation de tous les dossiers où le Secrétariat aux affaires autochtones est impliqué concernant les projets hydroélectriques.

RÉPONSE :

Le Secrétariat participe à des discussions interministérielles ayant pour objectif d'assurer une cohérence en matière de consultation des communautés autochtones qui sont visées par différents projets hydroélectriques, notamment le projet de raccordement du complexe hydroélectrique de la rivière Romaine au réseau de transport d'énergie. Participent également à ces discussions le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Ce sont toutefois les ministères sectoriels qui effectuent les activités de consultation, auxquelles le Secrétariat ne participe pas systématiquement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

63. État de situation de tous les dossiers où le SAA est impliqué concernant la gestion des ressources forestières.

RÉPONSE :

La gestion des ressources forestières relève du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

64. État de situation des dossiers de développement hydroélectrique impliquant des négociations et/ou communications avec les communautés autochtones, incluant :
- a) l'objet des négociations/consultations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement;
 - e) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.

RÉPONSE :

Le Secrétariat ne participe pas à des négociations concernant des dossiers hydroélectriques. Comme mentionné dans la réponse à la question 62, le Secrétariat a participé à des discussions concernant des démarches de consultation pour certains projets.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

65. État de situation des dossiers de gestion des ressources forestières impliquant des négociations et/ou communications avec les communautés autochtones, incluant :
- a) l'objet des négociations/consultations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement;
 - e) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la listes de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.

RÉPONSE :

La gestion des ressources forestières relève du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

66. Liste des projets économiques présentés en 2009-2010 par les administrations autochtones au SAA et état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non retenus.

RÉPONSE :

NATION / TIRE DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
Kitcisakik	
Centre de location-Kitcisakik	Approbation attendue
Abris à bois-Kitcisakik	Analyse
Expert Fonds Mikwam-Kitcisakik	Approbation attendue
Lac-Simon	
Trim-Line de l'Abitibi inc. - Peggie Jérôme	Documentation attendue
Pikogan	
Magasin à grande surface - Pikogan	Documentation attendue
Manawan	
Acquisition d'équipements touristiques	Documentation attendue
Restaurant Crèmerie-Cantine chez Bello	Avis sectoriel
Obedjiwan	
Consolidation Scierie Opitciwan	Avis sectoriel
Étude de faisabilité concernant la mise	Documentation attendue
Wemotaci	
Hébergement forestier industriel	Documentation attendue
Entreprise de cablodistribution	Inscription au SAA
Club Nimochom inc.	Inscription au SAA
Plan de développement stratégique du Club Odanak	Avis sectoriel
Chisasibi	
Station d'essence Chisasibimi	Accusé de réception
Général Inuits	
Commercial Housing Leasing	Versement
Women shelter - Inukjuak	Versement
Landscaping & Recreational Vehicle	Versement
Camion de livraison	Versement
Service de traiteur et Restaurant Fast	Versement
Tullik inc - Magasin au détail et service d'entreposage	Versement

Newviq VI inc. - Magasin au détail et service d'entreposage	Versement
Arctic Cruises inc.	Versement

NATION / TITRE DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
---------------------------------	--------------------------

Général Innuits (suite)

Maison à louer - Salluit	Versement
Construction de logement - NMRWB	Versement
Camion de gravier	Versement
Construction d'un immeuble à 8	Versement
Jobie Peters - Entreprise de location	Versement
Iqaiuppijait Arctic Char	Versement
Hôtel - Association coopérative de de grande baleine - Kuujjuaraapik	Approbation attendue
Hôtel - Association coopérative de de grande baleine - Kuujjuaraapik	Approbation attendue
Garage Nayumivik LHC - 9211-3174 Québec inc. - Kuujjuaq	Approbation attendue

Malécites de Viger

Serge Aubin Construction	Documentation attendue
--------------------------	------------------------

Listuguj

LMG Chipping	Versement
--------------	-----------

Akwesasne

Aide au développement économique	Entente de financement
----------------------------------	------------------------

Kahnawake

Bear Claw Machining	Versement
The Kahnawake Community Channel	Documentation attendue
Noah's Arc Golf Range	Analyse
The Eastern Door	Versement
Kahnawake Bio Green	Abandonné
Educational Materials Distribution Center	Approbation attendue
Kahnawake Treasury Research Project	Documentation attendue
Kahnawake Youth Center	Documentation attendue
Economic Development Analyst	Versement

Betsiamites

Location Kesheu	Entente de financement
-----------------	------------------------

Essipit

Bleuetière « Les petits fruits du fjord »	Accusé de réception
Usine de fabrication de granules - - Essipit	Versement
Croisières Essipit inc.	Avis sectoriel

Mashteuiatsh

Ilnu Gaz	Entente de garantie de prêt
Usine de granules - Mashteuiatsh	Documentation attendue
Fonds de crédit communautaire Ilnu de Mashteuiatsh	Inscription au SAA
Centre d'affaires Mashteuiatsh	Inscription au SAA
Coop de solidarité Nimilupan	Inscription au SAA

NATION / TIRE DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
Natashquan	
Mise en place d'une structure de développement économique	Documentation attendue
Création d'une forêt de proximité - Natashquan	Documentation attendue
Entreprise de déboisement - Plan d'affaires	Lettre d'annonce du ministre
Déboisement Messu - Réjean Kaltush et Pascal Boudreault	Entente de financement
Déboisement Messu - Réjean Kaltush et Pascal Boudreault	Entente de garantie de prêt
Acquisition d'une compagnie aérienne	Documentation attendue
Plan d'affaires - Projet Polaris - Natashquan	Accusé de réception
Uashat-Maliotenam	
Messageries du Nord	Lettre d'annonce du ministre
Ébénisterie Michel Rock - Plan	Lettre d'annonce du ministre
Entreprise de rénovation - Rocky St-Onge - Plan d'affaires	Lettre d'annonce du ministre
Entreprise de sanitation - Philomène	Complété
Plomberie Dave Simon - Plan d'affaires	Avis sectoriel
Résidence d'artistes Katia Rock - Plan d'affaires - ITUM	Lettre d'annonce du ministre
Tabagie Jean-Louis Fontaine - Plan d'affaires	Complété
Services de restauration et location de de salles - Plan d'affaires	Inscription au SAA
Studio Uashat - Plan d'affaires	Inscription au SAA
Boutique de sports Fontaine et Rock - Plan d'affaires	Documentation attendue
Tabagie des Galeries montagnaises	Entente de financement
Ébénisterie MR - Michel Rock	Avis sectoriel
Sanitation Pashkui - Philomène Fontaine	Avis sectoriel
Roulottes pour location	Avis sectoriel
JRS Rénovation - Rocky St-Onge	Documentation attendue
Plomberie Mitshishu- Dave Simon	Documentation attendue

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

67. Liste des contestations devant les tribunaux. Indiquer les montants des poursuites. Liste des frais encourus par le SAA ou par le gouvernement du Québec pour fins de défense en cour de justice dans le cadre de dossiers touchant une ou des communautés autochtones ainsi que l'état de ses dossiers.

RÉPONSE :

Aucun dossier ni frais impliquant le Secrétariat aux affaires autochtones.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

 Secrétariat aux affaires autochtones
 Portefeuille 140
 Programme 04 Élément 01
Demande de renseignements du Deuxième groupe d'oppositionRENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

68. Liste des projets prévus à l'entente de compréhension mutuelle (MOU) conclue avec les Cris et état d'avancement, incluant les dates de demandes et les sommes nécessaires et les crédits dépensés pour chaque projet.

RÉPONSE :

PROJETS DE L'ENTENTE DE COMPRÉHENSION MUTUELLE (« M.O.U. »)

PHASE I (ANNÉES :1997-98 ET 1998-99)MONTANT TOTAL : 14 999 879 \$

Communauté / organisme	Projet	Date : Entente avec SAA	Date : Entente avec instit. financ.	Montant total (milliers \$)	État d'avancement	Montant reçu par bénéficiaire (milliers \$)
CHISASIBI	ARÉNA	27 mars 1998	31 oct 02	575,0	Terminé	575,0
	AÉROPORT	27 mars 1998	N/A	689,5	Terminé	689,5
EASTMAIN	GARDERIE	27 mars 1998	N/A	125,0	Terminé	125,0
	ARÉNA	27 mars 1998	7 sept 00	3325,0	Terminé	3325,0
MISTISSINI	LOCAUX COMM	27 mars 1998	9 fév 00	613,0	Terminé	613,0
	PLAN STRATÉG	27 mars 1998	9 fév 00	100,0	Terminé	100,0
	TERRASSEMENT	27 mars 1998	9 fév 00	169,0	Terminé	169,0
	CENTRE MULTIF	27 mars 1998	9 fév 00	283,0	Terminé	283,0
NEMASKA	SITE ENFOUISS	27 mars 1998	31 oct 02	80,0	Terminé	80,0
	CENTRE C PHYS	27 mars 1998	31 oct 02	338,0	Terminé	338,0
	ENTREPÔT	27 mars 1998	31 oct 02	345,0	Terminé	345,0
OUJÉ	SYST CHAUFF	27 mars 1998	15 juil 99	1450,0	Terminé	1450,0
WASKAG	STABILIS RIVES	27 mars 1998	N/A	9,3	Terminé	9,3
	CENTRE B-ÊTRE	27 mars 1998	N/A	10,0	Terminé	10,0
	DRAINAGE	27 mars 1998	N/A	5,2	Terminé	5,2
	CENTRE SOINS	27 mars 1998	N/A	9,0	Terminé	9,0
	PLAN STRATÉG	27 mars 1998	N/A	100,0	Terminé	100,0
	INFRA CLINIQUE	27 mars 1998	29 sept 02	600,0	Terminé	600,0
	CENTRE JEUNES	27 mars 1998	29 sept 02	2928,9	Terminé	2928,9
WASWANIPI	SCIERIE	27 mars 1998	N/A	100,0	Terminé	100,0
	CENTRE JEUNES	27 mars 1998	N/A	100,0	Terminé	100,0
WEMINDJI	GARDERIE	27 mars 1998	N/A	600,0	Terminé	600,0
	RÉSERVOIR	27 mars 1998	10 avril 01	710,0	Terminé	710,0
WHAPMAG	CENTRE JEUNES	27 mars 1998	31 oct 02	470,0	Terminé	470,0
ASSOC TRAPPEURS CRIS	LOGEMENT	27 mars 1998	N/A	300,0	Terminé	300,0
	BUREAU	27 mars 1998	N/A	75,0	Terminé	75,0
	RANGEMENT	27 mars 1998	13 oct 98	150,0	Terminé	150,0
	RADIO	27 mars 1998	13 oct 98	150,0	Terminé	150,0
	AMEUBLEMENT	27 mars 1998	13 oct 98	35,0	Terminé	35,0
	CAMION	27 mars 1998	13 oct 98	30,0	Terminé	30,0
SOCIÉTÉ COMM CRIES B-JAMES	INFRASTRUCT	27 mars 1998	1 ^{er} fév 99	218,5	Terminé	218,5
	ÉQUIPEMENT	27 mars 1998	1 ^{er} fév 99	140,0	Terminé	140,0
	RELOCALISATION	27 mars 1998	1 ^{er} fév 99	105,5	Terminé	105,5
	ORDINATEURS	27 mars 1998	1 ^{er} fév 99	61,0	Terminé	61,0
TOTAUX				14999,9	---	14999,9

PROJETS DE L'ENTENTE DE COMPRÉHENSION MUTUELLE (« M.O.U. »)

PHASE II (ANNÉES : 2000-01 ET 2001-02)

MONTANT TOTAL : 22 000 000 \$

Communauté / organisme	Projet	Date : Entente avec SAA	Date : Entente avec instt financ	Montant total (milliers \$)	État d'avancement	Montant reçu par bénéficiaire (milliers \$)
CHISASIBI	PLAN STRATÉG	4 août 2000	N/A	100,0	Terminé	100,0
	PLAN TERRAIN	4 août 2000	N/A	90,0	Terminé	90,0
	PLAN C JEUNES	4 août 2000	N/A	300,0	Terminé	300,0
	TERRASSEMENT	4 août 2000	23 oct 00	700,0	Terminé	700,0
EASTMAIN	PLAN STRATÉG	4 août 2000	N/A	100,0	Terminé	100,0
MISTISSINI	INFRAS VILLAGE	4 août 2000	23 oct 00	1165,0	Terminé	1165,0
	TERRASSEMENT	4 août 2000	23 oct 00	611,0	Terminé	611,0
	CENTRE MULTIF	4 août 2000	23 oct 00	1108,6	Terminé	1108,6
NEMASKA	PLAN STRATÉG	4 août 2000	N/A	100,0	Terminé	100,0
	GAZONNEMENT	4 août 2000	N/A	120,0	Terminé	120,0
	ÉGLISE	4 août 2000	23 oct 00	360,0	Terminé	360,0
	ARÉNA	4 août 2000	23 oct 00	3130,0	Terminé	3130,0
OUJÉ	SYST CHAUFF	4 août 2000	23 oct 00	635,0	Terminé	635,0
	PLAN STRATÉG	4 août 2000	N/A	100,0	Terminé	100,0
	COMPL SPORTIF	4 août 2000	23 oct 00	1835,0	Terminé	1835,0
WASKAG	STABILIS RIVES	4 août 2000	23 oct 00	1860,7	Terminé	1860,7
	DRAINAGE	4 août 2000	23 oct 00	794,8	Terminé	794,8
	CENTRE ADMIN	3 déc 03	2 déc 03	1000,0	Terminé	1000,0
	TERRAIN SPORT	3 déc 03	2 déc 03	300,0	Terminé	300,0
	PAVAGE	3 déc 03	2 déc 03	541,0	Terminé	541,0
	INFRAS CLINIQUE	4 août 2000	N/A	56,3	Terminé	56,3
	POSTE POLICE	4 août 2000	31 oct 02	650,0	Terminé	650,0
	TOUR COMMUN	4 août 2000	31 oct 02	100,0	Terminé	100,0
WASWANIPI	SCIERIE	4 août 2000	23 oct 00	1250,0	Terminé	1250,0
	CENTRE JEUNES	4 août 2000	23 oct 00	2305,2	Terminé	2305,2
WEMINDJI	PLAN STRATÉG	4 août 2000	N/A	100,0	Terminé	100,0
	DRAINAGE	4 août 2000	23 oct 00	700,0	Terminé	700,0
WHAPMAG	CENTRE JEUNES	4 août 2000	23 oct 00	1600,0	Terminé	1600,0
	PLAN STRATÉG	4 août 2000	N/A	100,0	Terminé	100,0
INSTIT CULT	PLAN STRATÉG	4 août 2000	N/A	187,4	Terminé	187,4
TOTAUX				22000,0	---	22000,0

PROJETS DE L'ENTENTE DE COMPRÉHENSION MUTUELLE (« M.O.U. »)

PHASE III (ANNÉES : 2001-02 À 2004-05)

MONTANT TOTAL : 80 000 000 \$

Communauté / organisme	Projet	Date : Entente avec SAA	Date : Entente avec instit financ	Montant total (milliers \$)	État d'avancement	Montant reçu par bénéficiaire (milliers \$)
CHISASIBI	CENTRE JEUNES	17 oct 01	17 oct 01	2500,0	Terminé	2500,0
	CENTRE ADMININ	17 oct 01	17 oct 01	3400,0	Terminé	3230,0
	GARAGE	17 oct 01	17 oct 01	2500,0	Terminé	2375,0
	ÉGLISE	17 oct 01	N/A	400,0	Terminé	400,0
	AÉROPORT	17 oct 01	17 oct 01	1500,0	Terminé	1425,0
	CENTRE AÎNÉS	17 oct 01	17 oct 01	1660,0	Terminé	1577,0
	PLANIF C COMM	17 oct 01	N/A	180,0	Terminé	180,0
EASTMAIN	POSTE POLICE	17 oct 01	N/A	250,0	Terminé	250,0
	INFRASTRUCT	17 oct 01	17 oct 01	1694,5	Terminé	1609,8
	RÉPARAT TOITS	17 oct 01	N/A	145,0	Terminé	145,0
	RESURFAÇAGE	17 oct 01	17 oct 01	1425,5	Terminé	1354,2
	TERRASSEMENT	17 oct 01	N/A	315,0	Terminé	315,0
MISTISSINI	ARÉNA	17 oct 01	17 oct 01	3440,0	Terminé	3268,0
	TERRASSEMENT	17 oct 01	17 oct 01	1760,0	Terminé	1672,0
	SENTIER	17 oct 01	N/A	174,0	Terminé	174,0
	AMÉNAG PLAGE	17 oct 01	N/A	87,1	Terminé	87,1
	TERRAIN JEUX	17 oct 01	N/A	58,0	Terminé	58,0
	SITE RÉCRÉATIF	17 oct 01	N/A	87,0	Terminé	87,0
	CENTRE MULTIF	17 oct 01	17 oct 01	5218,3	Terminé	4957,4
NEMASKA	ARÉNA (MULTIF)	17 oct 01	17 oct 01	4063,1	Terminé	4063,1
	PAVAGE	17 oct 01	17 oct 01	722,0	Terminé	685,9
	REMISES	17 oct 01	N/A	300,0	Terminé	300,0
	AMÉNAG PARC	17 oct 01	17 oct 01	420,0	Terminé	399,0
OUJÉ	COMPL SPORTIF	17 oct 01	17 oct 01	4000,0	Terminé	4000,0
	INFRASTRUCT	17 oct 01	17 oct 01	2080,0	Terminé	2080,0
WASKAG	CENTRE ADMIN	17 oct 01	17 oct 01	2500,0	Terminé	2375,0
	TERRAIN SPORT	17 oct 01	17 oct 01	500,0	Terminé	475,0
	PAVAGE	17 oct 01	17 oct 01	1375,0	Terminé	1306,3
	CIMETIÈRE	17 oct 01	N/A	100,0	Terminé	100,0
	SENTIERS	17 oct 01	N/A	25,0	Terminé	25,0
	PLAN AÉROPORT	17 oct 01	N/A	50,0	Terminé	50,0
	ENTREPÔT	17 oct 01	17 oct 01	425,0	Terminé	403,8
	CENTRE B-ÊTRE	17 oct 01	17 oct 01	600,0	Terminé	570,0
	LOCAL ASS TRAP	17 oct 01	17 oct 01	480,0	Terminé	456,0
WASWANIPI	SCIERIE	17 oct 01	17 oct 01	3000,0	Terminé	2850,0
	PAVAGE	17 oct 01	17 oct 01	1902,0	Terminé	1902,0
	CENT PERS ÂGE	17 oct 01	17 oct 01	2200,0	Terminé	2090,0
	CENTRE ADMINIS	17 oct 01	17 oct 01	3718,4	Terminé	3718,4
	ENTREPÔT	17 oct 01	17 oct 01	500,0	Terminé	475,0
	TERRASSEMENT	17 oct 01	17 oct 01	1000,0	Terminé	1000,0
	TERRAIN SPORT	17 oct 01	17 oct 01	800,0	Terminé	760,0
	RÉPAR ÉGLISE-A	17 oct 01	17 oct 01	275,0	Terminé	261,2
	SENTIER	17 oct 01	N/A	84,6	Terminé	84,6
	PISCINE	17 oct 01	N/A	100,0	Terminé	100,0
	RÉPAR ÉGLISE-B	17 oct 01	N/A	160,0	Terminé	160,0
PLANIF ÉGL:ISE	17 oct 01	N/A	25,0	Terminé	25,0	
WEMINDJI	DRAINAGE	17 oct 01	17 oct 01	4956,3	Terminé	4956,3
	CENTRE MULTIF	17 oct 01	17 oct 01	3443,7	Terminé	3443,7
	CHAMP D'ÉPUR	17 oct 01	17 oct 01	620,0	Terminé	620,0
WHAPMAG	PLAN STRATÉG	17 oct 01	N/A	100,0	Terminé	100,0
	PELLE HYDRAUL	17 oct 01	N/A	250,0	Terminé	250,0
	CENTRE COMM	17 oct 01	17 oct 01	1012,0	Terminé	961,4
	VÉHICULES	17 oct 01	17 oct 01	1068,0	Terminé	1014,6
	CENTRE MULTIF	17 oct 01	17 oct 01	440,0	Terminé	418,0
ASSOC TRAPPEURS CRIS	SYST COMMUNIC	17 oct 01	17 oct 01	1010,0	Terminé	1010,0
	CAMPS	17 oct 01	17 oct 01	1772,5	Terminé	1772,5
	BUREAU	17 oct 01	17 oct 01	915,0	Terminé	915,0
	PLAN STRATÉG	17 oct 01	N/A	150,0	Terminé	150,0
INSTIT CULT	ÉDIFICE	17 oct 01	17 oct 01	6063,0	Terminé	5759,8
TOTAUX				80000,0	---	77751,1

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

69. Déposer les échanges de correspondance avec le gouvernement fédéral sur sa participation financière à *La paix des braves*.

RÉPONSE :

La paix des braves ne concerne que le Québec et les Cris. Il n'y a aucune participation financière ou autre du fédéral à cet égard.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'oppositionRENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

70. Actions posées et crédits engagés en 2008-2009 et 2009-2010 auprès des jeunes et des femmes autochtones et prévisions pour 2010-2011.

RÉPONSE :2008-2009**Jeunes**

En 2008-2009, le Secrétariat aux affaires autochtones a alloué une somme de 25 000 \$ au Conseil des jeunes des Premières Nations du Québec et du Labrador. Celle-ci s'inscrit à l'intérieur d'une entente triennale (2006-2009) en collaboration avec le Secrétariat à la jeunesse. La participation du Secrétariat aux affaires autochtones s'élève à 50 000 \$ par année. Le solde de 25 000 \$ sera versé sur présentation des états financiers vérifiés au 31 mars 2009.

De plus, pour l'année financière 2008-2009, le SAA s'est engagé pour une somme de 200 000 \$ dans le cadre du *Programme d'aide financière pour l'embauche de coordonnateurs(trices) en sport et loisir, et d'implication communautaire et citoyenne dans différentes communautés autochtones du Québec*. Le budget du Programme, soit une somme de 1 050 000 \$, se répartit ainsi : 650 000 \$ provient du SAJ, 300 000 \$ du SAA et 100 000 \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Ce financement est réparti sur deux années financières, soit 2007-2008 et 2008-2009.

Le Secrétariat aux affaires autochtones a financé en 2008-2009 des projets de plusieurs types concernant les jeunes soit : des forums jeunesse, des échanges culturels, des activités parascolaires, des activités sportives, des camps d'été et des projets de formation pour un montant total de 471 600 \$.

Jeunes 2008-2009

Nation	Organisme	Projet	Montant
Organismes autochtones	Association québécoise autochtone en science et en ingénierie	Expo-Sciences Autochtone	10 000 \$
	Conseil en éducation des Premières Nations	Jeux interscolaires	500 \$
	Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	Conseil des jeunes	25 000 \$
	Sous-total		35 500 \$
Organismes non autochtones	Atelier Radio-Enfants	Capsules radiophoniques avec de jeunes autochtones	3 000 \$
	Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue	Forum jeunesse 2008	2 100 \$
	Forums jeunesse régionaux du Québec	Frais de traduction	5 000 \$

Nation	Organisme	Projet	Montant
Organismes non autochtones (suite)	École d'été du Nouveau Monde	École d'été 2008	25 000 \$
	Université du Québec à Montréal	École du Nord 2009	15 000 \$
	Wapikoni mobile	Projet de diffusion nationale des œuvres du Wapikoni	23 000 \$
	Sous-total		73 100 \$
Autochtones hors-réserve	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	19 ^e forum annuel des jeunes	1 500 \$
	Sous-total		1 500 \$
Algonquins	Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	Livres traduits en algonquin	2 000 \$
	Jeunes musiciens du monde	École de musique pour les jeunes de Kitcisakik	40 000 \$
	Première Nation de Longue-Pointe	Achat de matériel récréatif pour activités parascolaires	2 000 \$
	Sous-total		44 000 \$
Attikameks	École Otapi	Échange culturel	3 000 \$
	Conseil des Atikamekw de Manawan	Projet de formation en mécanique véhicules légers	20 000 \$
	Conseil des Atikamekw de Manawan	Projet Kiskinomatowin	2 500 \$
	Club de soccer Les Pirates	Club de soccer pour les jeunes de Wemotaci	5 500 \$
	Sous-total		31 000 \$
Hurons	Productions Andawa	2 ^e série télévisée Chic Choc	7 500 \$
	Sous-total		7 500 \$
Micmacs	Corporation de développement économique Listuguj Pointe-à-la-Croix	Projet Harmonie Inter-Communautés	20 000 \$
	Sous-total		20 000 \$
Mohawks	Cercle sportif et loisirs des Premières Nations	Camp de hockey	5 000 \$
	Sous-total		5 000 \$
Montagnais (Innus)	Institut culturel et éducatif montagnais	Programme de sensibilisation Rencontre Québécois-Autochtone	20 000 \$
	École Tshishteshinu	Échange culturel	5 000 \$
	Compagnie de théâtre La Plume Blanche	Pièce de théâtre	3 000 \$
	Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac-John	Camp Jeunesse Ushu	15 000 \$
	École Kanatamat	Troupe de danse	2 000 \$
	Conseil des Innus de Ekuanitshit	Tournoi de volleyball	1 000 \$
	École Teueikan	Tournoi de volleyball	1 000 \$
	École Teueikan	Voyage éducatif	1 000 \$
	CPE Uapukun	Projet Nakatuenimau Nituassim	3 000 \$
	Sous-total		51 000 \$
Inuits	École Ikusik	Voyage éducatif	3 000 \$
	Sous-total		3 000 \$
	Programme de coordonnateurs aux loisirs et aux sports		200 000 \$
TOTAL			471 600 \$

Femmes

En 2008-2009, le Secrétariat aux affaires autochtones a alloué une somme de 180 000 \$ à l'organisme Femmes autochtones du Québec inc. pour le soutien à la mission globale d'un organisme communautaire. Celle-ci s'inscrit à l'intérieur d'une entente triennale (2006-2009) et a été versée à même le Fonds d'initiatives autochtones pour l'action communautaire.

Les subventions accordées pour des projets touchant les femmes en 2008-2009 concernaient surtout des activités de maisons d'hébergement et des rassemblements de femmes autochtones.

Les aides financières octroyées pour les femmes autochtones totalisent 245 000 \$.

Femmes 2008-2009

Nation	Organisme	Projet	Montant
Organismes autochtones	Femmes autochtones du Québec inc.	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	180 000 \$
	Femmes autochtones du Québec inc.	Poste de coordonnatrice aux projets spéciaux	20 000 \$
	Femmes autochtones du Québec inc.	Marché indien	5 800 \$
	Femmes autochtones du Québec inc.	Activités du réseau des maisons d'hébergement	10 000 \$
	Femmes autochtones du Québec inc.	Sommet national des femmes autochtones	1 000 \$
	Comité priorité violence conjugale	Activités	2 000 \$
	Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	Rassemblement des femmes élues	5 000 \$
		Sous-total	223 800 \$
Organismes non autochtones	Ordre des sages-femmes du Québec	Assermentation de sages-femmes inuites	3 000 \$
			Sous-total
Autochtones hors-réserve	Maison communautaire Missinak	Souper spectacle bénéfice	5 000 \$
	Maison communautaire Missinak	Participation à une conférence	2 200 \$
			Sous-total
Montagnais (Innus)	Conseil des Innus de Pakuashipi	Participation au rassemblement des femmes	1 000 \$
	Conseil des Montagnais de Natashquan	Organisation du rassemblement des femmes	10 000 \$
			Sous-total
		TOTAL	245 000 \$

En 2009-2010**Jeunes**

En 2009-2010, le Secrétariat aux affaires autochtones s'est engagé pour une somme de 60 000 \$ au Conseil des jeunes des Premières Nations du Québec et du Labrador. Celle-ci s'inscrit à l'intérieur d'une entente quinquennale (2009-2014) en collaboration avec le Secrétariat à la jeunesse. Le budget total de ce projet est de 600 000 \$ pour les cinq années, et se répartit ainsi : 300 000 \$ provient du Secrétariat aux affaires autochtones et 300 000 \$ du Secrétariat à la jeunesse. Chaque organisme verse un montant de 60 000 \$ annuellement sur présentation de pièces justificatives telles que les rapports d'activités annuels ainsi que les états financiers vérifiés.

De plus, pour l'année financière 2009-2010, le SAA s'est engagé pour une somme de 171 450 \$ dans le cadre du *Programme d'aide financière pour l'embauche de coordonnateurs(trices) en sport et loisir, et d'implication communautaire et citoyenne dans différentes communautés autochtones du Québec*. Le budget du Programme, soit une somme de 1 465 350 \$, se répartit ainsi : 651 000 \$ provient du SAJ, 514 350 \$ du SAA et 300 000 \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Ce financement est réparti sur trois années financières, soit 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012.

Le Secrétariat aux affaires autochtones a financé en 2009-2010 des projets de plusieurs types concernant les jeunes soit : des forums jeunesse, des échanges culturels, des activités parascolaires, des activités sportives, des camps d'été et des projets de formation pour un montant total de 876 095 \$.

Jeunes 2009-2010

Nation	Organisme	Projet	Montant
Organismes autochtones	Association québécoise autochtone en science et en ingénierie	Expo-Sciences Autochtone	12 000 \$
	Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	2 ^e phase du programme court en intervention jeunesse autochtones	30 000 \$
	Conseil en éducation des Premières Nations	Jeux interscolaires	1 000 \$
	Conseil en éducation des Premières Nations	Projet « Rencontre »	3 000 \$
	Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	Conseil des jeunes	60 000 \$
		Sous-total	106 000 \$
Organismes non autochtones	Atelier Radio-Enfants	Capsules radiophoniques avec de jeunes autochtones	2 000 \$
	Collège Frontière	3 camps d'été dans les communautés autochtones	10 000 \$
	Comité organisateur des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN)	Participation de 22 jeunes autochtones et inuits du Québec à la soirée d'ouverture	152 600 \$
	École Laflèche	Journée d'immersion autochtone	1 000 \$
	École primaire Marie-Médiatrice	Projet de sensibilisation à la culture attikamek	600 \$
	École secondaire Sacré-Cœur	Voyage de sensibilisation à la culture autochtone	1 500 \$
	École d'été du Nouveau Monde	École d'été 2009	10 000 \$
	Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue	Forum jeunesse 2009	2 500 \$
	Maison des jeunes Le Kao	Journée culturelle autochtone	500 \$

Nation	Organisme	Projet	Montant
Organismes non autochtones (suite)	Université du Québec à Montréal	École du Nord 2009	15 000 \$
	Wapikoni mobile	Activités du Wapikoni mobile	40 000 \$
	Sous-total		235 700 \$
Algonquins	Conseil des Anishnabe du Lac-Simon	Formation de 2 travailleurs de rue	5 000 \$
	Jeunes musiciens du monde	École de musique pour les jeunes de Kitcisakik	45 000 \$
	Sous-total		50 000 \$
Attikameks	École Otapi	Échange culturel	3 000 \$
	Club de soccer Les Pirates	Embauche d'étudiants pour camp d'été de soccer	1 500 \$
	Club de soccer Les Pirates	Étude d'impact	700 \$
	Club de soccer Les Pirates	Club de soccer pour les jeunes de Wemotaci, Manawan et Obedjiwan	12 000 \$
	Conseil des Atikamekw de Manawan	Projet de formation en mécanique véhicules légers	20 000 \$
	Conseil des Atikamekw de Manawan	Projet Kiskinomatosowin	34 000 \$
	Conseil des Atikamekw de Wemotaci	2 ^e phase du projet Nokitan	5 000 \$
	École Simon P. Ottawa	Voyage de fin d'année scolaire des élèves de 5 ^e et 7 ^e années	2 000 \$
	École Simon P. Ottawa	Randonnée à vélo pour contrer le décrochage scolaire	1 500 \$
	Maison des jeunes Nitwitcewakan-Wapi	Projet d'exposition itinérante	5 000 \$
	Maison des jeunes Nitwitcewakan-Wapi	Projet Mikinak	15 945 \$
	Sous-total		100 645 \$
Cris	Cree Regional Events & Entertainment	17 ^e édition du tournoi de hockey mineur et de ballon sur glace	2 000 \$
	Grand Conseil des Cris	Jeux Autochtones Inter-Bandes 2010	49 000 \$
	Sous-total		51 000 \$
Hurons	Productions Andawa	2 ^e série télévisée Chic Choc	7 500 \$
	Tourisme Wendake	Entente triennale	25 000 \$
	Sous-total		32 500 \$
Micmacs	Corporation de développement économique Listuguj Pointe-à-la-Croix	Projet Harmonie Inter-Communautés	20 000 \$
	Sous-total		20 000 \$
Montagnais (Innus)	Classique Innu Open 2009	Tournoi de golf	150 \$
	Conseil de la nation Innu Matimekossh-Lac-John	Rassemblement des jeunes	3 000 \$
	Conseil Innu Takuaihan Uashat mak Mani-Utenam	Rassemblement des jeunes	3 000 \$
	Conseil des Innu de Ekuanitshit	Participation à un tournoi de volleyball	2 000 \$
	Conseil des Innu de Ekuanitshit	Participation aux jeux interscolaires du CEPN	500 \$
	Conseil des Innu de Ekuanitshit	Rassemblement des jeunes	1 000 \$
	Conseil des Innu de Pakuashipi	Projet Nokitan II	2 000 \$

Nation	Organisme	Projet	Montant
Montagnais (Innus) (suite)	Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	Participation aux Élités de Jonquière (hockey)	750 \$
	École Marie-Sarah	Voyage à caractère scientifique, culturel et récréatif	5 000 \$
	École Olamen	Frais de traduction du volume 4 du livre Unamen Shipu	5 000 \$
	École Uashkaikan	Échange culturel	2 000 \$
	École Uauitshitun	Voyage scolaire	3 000 \$
	Institut culturel et éducatif montagnais	Programme de sensibilisation Rencontre Québécois- Autochtone	15 000 \$
	Mamit Innuat	Projet d'insertion sociale et professionnelle	38 800 \$
	Napess Bergeron, Karina	Participation à des compétitions de judo	600 \$
	Santé et services sociaux Matimekosh-Lac-John	Camp jeunesse Ushu	25 000 \$
			Sous-total
Naskapis	Nation naskapie de Kawawachikamach	Rassemblement des jeunes	2 000 \$
			Sous-total
Général	Programme de coordonnateurs sports et loisirs		171 450 \$
			Sous-total
		TOTAL	876 095 \$

Femmes

En 2009-2010, le Secrétariat aux affaires autochtones a alloué une somme de 180 000 \$ à l'organisme Femmes autochtones du Québec inc. pour le soutien à la mission globale d'un organisme communautaire. Celle-ci s'inscrit à l'intérieur d'une entente triennale (2009-2012) et a été versée à même le Fonds d'initiatives autochtones pour l'action communautaire.

Les subventions accordées pour des projets touchant les femmes en 2009-2010 concernaient surtout des activités de maisons d'hébergement et des rassemblements de femmes autochtones.

Les aides financières octroyées pour les femmes autochtones totalisent 224 000 \$.

Femmes 2009-2010

Nation	Organisme	Projet	Montant
Organismes autochtones	Femmes autochtones du Québec inc.	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	180 000 \$
	Femmes autochtones du Québec inc.	Activités du réseau des maisons d'hébergement	10 000 \$
	Foyer pour femmes autochtones de Montréal	Programme de réduction des méfaits	30 000 \$
			Sous-total
Montagnais (Innus)	Conseil des Innus de Ekuanitshit	Rassemblement des femmes	2 000 \$
	Conseil des Innus de Pakuashipi	Organisation du rassemblement des femmes	2 000 \$
			Sous-total
		TOTAL	224 000 \$

En 2010-2011

Les seules actions qu'il soit possible de prédire sont celles reliées au volet action communautaire du Fond d'initiatives autochtones et celles provenant du fonds Organismes autochtones pour lesquelles des ententes de financement pluriannuelles ont été signées.

Jeunes 2010-2011

Nation	Organisme	Projet	Montant
Organismes autochtones	Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	Conseil des jeunes	60 000 \$
		Sous-total	60 000 \$
Général	Programme de coordonnateurs sports et loisirs		171 450 \$
		Sous-total	171 450 \$
		TOTAL	231 450 \$

Femmes 2010-2011

Nation	Organisme	Projet	Montant
Organismes autochtones	Femmes autochtones du Québec inc.	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	180 000 \$
		TOTAL	180 000 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'oppositionRENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

71. Actions posées et crédits engagés en 2008-2009 et 2009-2010 auprès des Autochtones hors réserve et liste des programmes s'adressant à cette clientèle.

RÉPONSE :

2008-2009Centres d'amitié autochtones du Québec

En 2007, des ententes quinquennales (2007-2012) ont été signées entre le SAA et chacun des huit centres d'amitié autochtones et le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) pour le soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du volet action communautaire du Fonds d'initiatives autochtones.

Deux ententes dans le cadre du volet développement économique mobilisateur du FIA ont également été signées entre le SAA et le RCAAQ pour l'étude d'un modèle autochtone d'économie sociale et pour son implantation.

Outre les subventions octroyées aux divers centres d'amitié autochtones et au RCAAQ dans le cadre du FIA, le SAA a également versé des sommes à ces organismes pour l'organisation de la Journée nationale des Autochtones, un forum pour les jeunes Autochtones en milieu urbain, des congrès et diverses activités culturelles.

Le montant total versé par le SAA à ces organismes en 2008-2009 est de 781 904 \$.

RCAAQ et centres d'amitié 2008-2009

Organisme	Projet	Montant
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	131 515 \$
	19 ^e forum annuel du Conseil des jeunes autochtones en milieu urbain du Québec	1 500 \$
	FIA – Développement économique mobilisateur (Modèle autochtone d'économie sociale)	64 000 \$
	Sous-total	197 015 \$
Centre d'amitié autochtone La Tuque	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	52 736 \$ \$
	Sous-total	52 736 \$
Centre d'amitié autochtone de Montréal	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	83 853 \$
	Sous-total	83 853 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	56 650 \$
	Projet Kinawit (publication sur l'histoire du centre d'amitié autochtone de Val-d'Or)	3 000 \$

Organisme	Projet	Montant
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (suite)	Journée nationale des Autochtones et Gala Reconnaissance Mémégwashî	4 000 \$
	Sous-total	63 650 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	100 000 \$
	Sous-total	100 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	87 430 \$
	Fêtes de Noël	750 \$
	Congrès national de l'Association des centres d'amitiés autochtones	1 500 \$
	Sous-total	89 680 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	93 000 \$
	Sous-total	93 000 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	45 320 \$
	Sous-total	45 320 \$
Centre indien cri de Chibougamau	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	56 650 \$
	Sous-total	56 650 \$
	TOTAL	781 904 \$

En 2009-2010

Centres d'amitié autochtones du Québec

En 2007, des ententes quinquennales (2007-2012) ont été signées entre le SAA et chacun des huit centres d'amitié autochtones et le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) pour le soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du volet action communautaire du Fonds d'initiatives autochtones.

Outre les subventions octroyées aux divers centres d'amitié autochtones et au RCAAQ dans le cadre du FIA, le SAA a également versé des sommes à ces organismes pour divers projets ponctuels.

Le montant total versé par le SAA à ces organismes en 2009-2010 est de 660 904 \$.

RCAAQ et centres d'amitié 2009-2010

Organisme	Projet	Montant
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	131 515 \$
	Projet de lutte contre les stéréotypes sexuels et sexistes	10 000 \$
	Sous-total	141 515 \$
Centre d'amitié autochtone La Tuque	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	52 736 \$
	Réparation du système de récupération des eaux usées	2 000 \$
	Fête nationale des Autochtones	1 500 \$
	Sous-total	56 236 \$
Centre d'amitié autochtone de Montréal	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	83 853 \$
	Sous-total	83 853 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	56 650 \$
	Projet Kinawit (publication sur l'histoire du centre d'amitié autochtone de Val-d'Or)	1 500 \$
	Journée nationale des Autochtones et Gala Reconnaissance Mémégwashî	4 000 \$
	Sous-total	62 150 \$

Organisme	Projet	Montant
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	65 000 \$
	Sous-total	65 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	87 430 \$
	Fêtes de Noël	750 \$
	Sous-total	89 680 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	60 000 \$
	Activité de soupe populaire	500 \$
	Sous-total	60 500 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	45 320 \$
	Sous-total	45 320 \$
Centre indien cri de Chibougamau	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	56 650 \$
	Sous-total	56 650 \$
	TOTAL	660 904 \$

En 2010-2011

Les seules actions qu'il soit possible de prédire sont celles reliées au volet action communautaire du Fond d'initiatives autochtones et celles provenant du fonds Organismes autochtones pour lesquelles des ententes de financement pluriannuelles ont été signées.

RCCAQ et centres d'amitié 2010-2011

Organisme	Projet	Montant
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	131 515 \$
Centre d'amitié autochtone La Tuque	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	52 736 \$
Centre d'amitié autochtone de Montréal	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	83 853 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	56 650 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	65 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	87 430 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	60 000 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	45 320 \$
Centre indien cri de Chibougamau	FIA – Action communautaire Soutien à la mission globale	56 650 \$
	TOTAL	639 154 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

72. Copie de toutes les ententes signées en 2008-2009 et 2009-2010 avec les communautés autochtones.

RÉPONSE :

Voir la liste ci-jointe des ententes signées en 2008-2009 et 2009-2010. Sur demande, le SAA pourra fournir une copie de toute entente apparaissant sur cette liste.

LISTE SOMMAIRE DES ENTENTES

- 1 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet "Dépanneur Pakigan".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Société économique de Kitcisakik (présidente).
- Date de signature:** 1 avril 2008
-
- 2 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Acquisition du Home Hardware"
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Mike Côté.
- Date de signature:** 2 avril 2008
-
- 3 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de Wemotaci et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes des Affaires autochtones, etc.);
Conseil des Atikamekw de Wemotaci (chef).
- Date de signature:** 14 avril 2008
-
- 4 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet "Plan stratégique de développement économique".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Atikamekw de Manawan (chef).
- Date de signature:** 24 avril 2008
-
- 5 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière, provenant du Fonds d'initiatives autochtones, versée à titre de soutien à la consultation pour permettre aux Conseils de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le gouvernement du Québec dans le cadre du développement du complexe hydroélectrique de la rivière Romaine.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Innus de Pakuashipi (chef);
Conseil des Montagnais d'Unamen Shipu (chef).
- Date de signature:** 28 avril 2008
-

- 6 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Acquisition de Home Hardware".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé).
Mike Côté.
- Date de signature:** 2 mai 2008
-
- 7 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Engagement du SAA à garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (Michel Côté) jusqu'à concurrence de 100 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Société de crédit commercial autochtone (directeur de l'administration et des opérations).
- Date de signature:** 2 mai 2008
-
- 8 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (directrice).
- Date de signature:** 8 mai 2008
-
- 9 - Convention (financière)
- Objet :**
Engagement du SAA auprès de l'Institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Banque de Montréal (directeur de comptes);
Centre de la petite enfance Kamattsivik.
- Date de signature:** 8 mai 2008
-
- 10 - Convention (financière)
- Objet :**
Engagement du SAA auprès de l'Institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Banque de Montréal (directeur de comptes);
Centre de la petite enfance Iqitauvik (président; vice-président).
- Date de signature:** 8 mai 2008
-

- 11 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Engagement du SAA de garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (Lucien St-Onge) jusqu'à concurrence de 39 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé),
Banque Royale du Canada (directrice des comptes entreprises)
- Date de signature:** 21 mai 2008
-
- 12 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Engagement du SAA de garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (Gélineault Dionne) jusqu'à concurrence de 80 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé),
Caisse populaire Desjardins de Fort Coulonge (représentante de la caisse)
- Date de signature:** 27 mai 2008
-
- 13 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones
- Objet :**
Modifier l'entente intervenue entre les parties le 13 juin 2006 pour le projet "Société de développement économique Nutakuan".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé),
Conseil des Montagnais de Natashquan (chef).
- Date de signature:** 27 mai 2008
-
- 14 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones
- Objet :**
Modifier l'entente intervenue entre les parties le 13 juin 2006 pour le projet "Embauche d'un agent de développement des ressources humaines".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé),
Conseil des Montagnais de Natashquan (chef).
- Date de signature:** 27 mai 2008
-
- 15 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet "Scierie Opitciwan".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé),
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (chef).
- Date de signature:** 28 mai 2008
-

- 16 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Scierie Opitciwan".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé),
Société en commandite Scierie Opitciwan (président).
- Date de signature:** 5 juin 2008
-
- 17 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière versée à titre de soutien à la consultation pour la mise sur pied d'un bureau de consultation afin de répondre aux différentes demandes provenant du gouvernement du Québec.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Montagnais de Natashquan (chef);
Fiducie TakuaiKAN.
- Date de signature:** 10 juin 2008
-
- 18 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Coopérative Manikewin".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Coopérative des travailleurs de Manawan Manikewin (président).
- Date de signature:** 10 juin 2008
-
- 19 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones
- Objet :**
Modifier l'entente intervenue entre les parties le 13 juin 2006
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Montagnais de Natashquan (chef).
- Date de signature:** 26 juin 2008
-
- 20 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet d'expansion de l'entreprise "Pêches Uashat".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-Utenam (chef).
- Date de signature:** 2 juillet 2008
-

- 21 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones
- Objet :**
Modifier l'entente intervenue entre les parties le 29 septembre 2002.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil de la nation huronne-wendat (directeur général).
- Date de signature:** 3 juillet 2008
-
- 22 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Nokamic inc."
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Investissement Premières Nations du Québec (directeur exécutif).
- Date de signature:** 11 juillet 2008
-
- 23 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière pour permettre à l'Organisme de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer au processus d'évaluation environnementale et autres activités de consultation initiées par le Québec dans le cadre du développement du complexe hydroélectrique de la rivière Romaine.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Corporation Nishipimian.
- Date de signature:** 22 juillet 2008
-
- 24 - Convention (financière)
- Objet :**
Engagement du SAA auprès de l'Institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Banque de Montréal (directeur de comptes);
Conseil de bande de Betsiamites (chef).
- Date de signature:** 29 juillet 2008
-
- 25 - Convention (financière)
- Objet :**
Engagement du SAA auprès de l'Institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Banque Royale du Canada (vice-président Marché autochtone-Québec);
Conseil de la nation huronne-wendat (directeur général).
- Date de signature:** 6 août 2008
-

- 26 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Association prévention suicide Premières nations et Inuits du Québec et du Labrador (directeur).
- Date de signature:** 7 août 2008
-
- 27 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par Nokamic inc. jusqu'à concurrence de 135 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Société de crédit commercial autochtone.
- Date de signature:** 7 août 2008
-
- 28 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement des 13 projets décrits à l'annexe de l'Entente.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef).
- Date de signature:** 7 août 2008
-
- 29 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Engagement du SAA de garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (Société en commandite Scierie Opitciwan, représenté par Stéphane Savard) jusqu'à concurrence de 500 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Société de crédit commercial autochtone
- Date de signature:** 11 août 2008
-
- 30 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet "Téléphonie cellulaire".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Nation naskapie de Kawawachikamach (chef).
- Date de signature:** 12 août 2008
-

31 - Convention (financière)

Objet :

Engagement du SAA auprès de l'Institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Caisse populaire Desjardins de la Haute Matawinie (directeur de comptes);
Centre de la petite enfance Kokom Teitcatci.

Date de signature: 13 août 2008

32 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (Karen Martin, faisant affaire sous la dénomination sociale de "Karen Martin Photography") jusqu'à concurrence de 27 767 \$ pour une durée maximale de 5 ans.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Société de crédit commercial autochtone (directeur de comptes).

Date de signature: 20 août 2008

33 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Implantation d'un modèle autochtone d'économie sociale".

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec inc (présidente).

Date de signature: 26 août 2008

34 - Entente de partenariat Québec-Wendake 2008

Objet :

En contrepartie d'une contribution de 50 000 \$, le SAA obtiendra de Tourisme Wendake une visibilité dans différents événements et outils promotionnels.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Tourisme Wendake (président).

Date de signature: 28 août 2008

35 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Le SAA s'engage à garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par Wendake Hélicoptère inc. jusqu'à concurrence de 100 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Caisse Desjardins du Vieux-Moulin (directrice de comptes).

Date de signature: 2 septembre 2008

- 36 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Poissonnerie Royale".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé),
Peter Hébert.
- Date de signature:** 4 septembre 2008
-
- 37 - Entente concernant un processus de discussion appelé "Niganita'suatas'gl Ilisutaqani"
- Objet :**
Déterminer les modalités d'un processus de discussion entre les parties.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, etc.);
Gouvernement du Canada (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien);
Les Micmacs du Québec (représentés par les chefs et conseils de bande de Listuguj, Gesgapegiag et Gespeg et leur assemblée traditionnelle, le Mi'gmawei Mawioni).
- Date de signature:** 5 septembre 2008
-
- 38 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaire pour participer aux consultations en matière de foresterie initiées par le Québec.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Atikamekw de Manawan (chef).
- Date de signature:** 16 septembre 2008
-
- 39 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique d'Odanak et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, etc.);
Conseil de bande d'Odanak (chef).
- Date de signature:** 16 septembre 2008
-
- 40 - Convention (financière)
- Objet :**
Engagement du SAA auprès de l'Institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Caisse d'économie solidaire Desjardins (conseiller);
Église évangélique d'Aupaluk.
- Date de signature:** 28 septembre 2008
-

- 41 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet intitulé "Création d'un service aux entrepreneurs et entreprises des Premières Nations".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général).
Date de signature: 29 septembre 2008
-
- 42 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de Natashquan et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de cette communauté.
Parties :
 Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, etc.);
 Conseil des Montagnais de Natashquan (chef).
Date de signature: 3 octobre 2008
-
- 43 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Conseil de la Première Nation des Innus Essipit (coordonnateur à la négociation).
Date de signature: 9 octobre 2008
-
- 44 - Entente de financement au soutien d'un projet d'un organisme
Objet :
 Définir les modalités de financement de l'Organisme.
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Corporation de développement économique de Listuguj - Pointe-à-la-Croix inc. (président).
Date de signature: 14 octobre 2008
-
- 45 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Aqua-Culture Nordik inc."
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Aqua-Culture Nordik inc. (Grand chef de la Première Nation Malécite de Viger).
Date de signature: 14 octobre 2008
-

- 46 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet intitulé "Modèle autochtone d'économie sociale - Aide au développement économique local".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec inc. (présidente).
Date de signature: 15 octobre 2008
-
- 47 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Le SAA s'engage à garantir auprès de l'Institution financière les prêts contractés par l'Emprunteur (Peter Hébert, faisant affaires sous la dénomination sociale de "Poissonnerie Royale") jusqu'à concurrence de 30 725 \$ pour une durée maximale de 5 ans.
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Société de crédit commercial autochtone (directeur de l'administration et des opérations).
Date de signature: 17 octobre 2008
-
- 48 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet "Aide au développement économique Gespeg".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Conseil de la Nation Micmac de Gespeg (chef).
Date de signature: 20 octobre 2008
-
- 49 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de la communauté et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.
Parties :
 Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, etc.);
 Conseil Mohawk de Kanesatake (grand chef)
Date de signature: 23 octobre 2008
-
- 50 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de la communauté ainsi que la création et la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.
Parties :
 Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, etc.);
 Les Mohawks de Kahnawake (grand chef).
Date de signature: 23 octobre 2008
-

- 51 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique d'initiatives d'affaires de la communauté et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, etc.);
Conseil de la Première Nation de Longue-Pointe (chef).
- Date de signature:** 24 octobre 2008
-
- 52 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de la communauté et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, etc.);
Conseil de la Nation Anishnabe du Lac-Simon (chef).
- Date de signature:** 25 octobre 2008
-
- 53 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Total Coaching inc."
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
David Gill.
- Date de signature:** 27 octobre 2008
-
- 54 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Distribution Nelson Tremblay".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Nelson Tremblay.
- Date de signature:** 27 octobre 2008
-
- 55 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations amorcées par le gouvernement du Québec dont la mise sur pied d'un bureau de consultation.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam (directeur général; conseiller).
- Date de signature:** 29 octobre 2008
-

- 56 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet "Poste de police".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé).
 Conseil des Atikamekw de Manawan (chef).
Date de signature: 30 octobre 2008
-
- 57 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de la communauté et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.
Parties :
 Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, etc.);
 Conseil de la Première Nation de la Première Nation de Wolf Lake (chef).
Date de signature: 31 octobre 2008
-
- 58 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones Enveloppe infrastructures communautaires
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet "Centre communautaire de Wôlinak".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak (chef).
Date de signature: 3 novembre 2008
-
- 59 - Convention (financière)
Objet :
 Engagement du SAA auprès de l'Institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA.
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Société de crédit commercial autochtone (directeur de comptes);
 Conseil de bande d'Odanak (chef).
Date de signature: 14 novembre 2008
-
- 60 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Engagement du SAA à garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (David Gill, faisant affaires sous la dénomination sociale de Total Coaching inc.) jusqu'à concurrence de 50 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans.
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Caisse populaire Desjardins de Pointe-Bleue (directeur de comptes).
Date de signature: 27 novembre 2008
-

- 61 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones Enveloppe infrastructures communautaires
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet "Maison des jeunes, patinoire et parc"
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak (chef).
- Date de signature:** 4 décembre 2008
-
- 62 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet "Aqua-Culture Nordik inc."
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Aqua-Culture Nordik inc. (grand-chef).
- Date de signature:** 12 décembre 2008
-
- 63 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Atikamekw de Manawan (chef).
- Date de signature:** 16 décembre 2008
-
- 64 - Convention (financière)
- Objet :**
Engagement du SAA auprès de l'Institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Banque Royale du Canada (directeur de comptes);
Conseil de bande de Timiskaming (chef)
- Date de signature:** 22 décembre 2008
-
- 65 - Entente de financement concernant l'embauche d'un coordonnateur national en sport et loisir, et d'implication communautaire et citoyenne auprès des communautés autochtones du Québec
- Objet :**
Établir les responsabilités du SAA et de QEF eu égard à l'embauche d'un coordonnateur national en sport et loisir, et d'implication communautaire et citoyenne oeuvrant auprès des communautés autochtones du Québec.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Québec en forme (QEF) (directeur général).
- Date de signature:** 14 janvier 2009
-

66 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Engagement du SAA de garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (Aqua-Culture Nordik inc.) jusqu'à concurrence de 500 00 \$ pour une durée maximale de 5 ans.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Caisse populaire Desjardins du Parc et Villeray (représentant).

Date de signature: 22 janvier 2009

67 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (Marie-France Grégoire, faisant affaire sous la dénomination sociale de "Artisanat Innu Apakuai enr.") jusqu'à concurrence de 37 500 \$ pour une durée maximale de 5 ans.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Corporation de développement économique montagnaise (directrice générale).

Date de signature: 26 janvier 2009

68 - Convention (financière)

Objet :

Engagement du SAA, à même la subvention octroyée par lui, à remettre directement à l'Institution financière, pour le compte de l'Emprunteur, chaque versement de capital et d'intérêts prévu au Contrat de prêt à terme daté du 4 février 2009.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Caisse populaire Desjardins de Pointe-Bleue (directeur de comptes);
Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (chef).

Date de signature: 4 février 2009

69 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Tukisivallirutitsanut Parnaitiit (président)

Date de signature: 7 février 2009

70 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones

Objet :

Modifier l'entente intervenue entre les parties le 18 février 2008.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil de la Nation Micmac de Gespeg (chef)

Date de signature: 7 février 2009

- 71 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé),
Conseil tribal Mamuitun (directeur général; négociateur en chef).
- Date de signature:** 18 février 2009
-
- 72 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet "Agrandissement de la Résidence au Soleil levant".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé),
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef).
- Date de signature:** 18 février 2009
-
- 73 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Engagement du SAA de garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (Sonia Hervieux faisant affaire sous la dénomination sociale de Épicerie Wabush enr.) jusqu'à concurrence de 73 791 \$ pour une durée maximale de 5 ans.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Corporation de développement économique montagnaise (directrice générale).
- Date de signature:** 24 février 2009
-
- 74 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "R and D Eenou Lumber".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
R and D Eenou Lumber inc. (président).
- Date de signature:** 27 février 2009
-
- 75 - Convention (financière)
- Objet :**
Engagement du SAA d'effectuer à l'Institution financière tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Caisse populaire Desjardins de la Haute Matawanie (directrices de comptes);
Conseil des Atikamekw de Manawan (chef).
- Date de signature:** 2 mars 2009
-

- 76 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones
- Objet :**
Modifier l'entente intervenue entre les parties le 16 octobre 2007 concernant le projet "Bloc sanitaire-Kitcisakik".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé),
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik (chef).
- Date de signature:** 3 mars 2009
-
- 77 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones
- Objet :**
Modifier l'entente intervenue entre les parties le 26 février 2008 concernant le projet "Bois de chauffage - Kitcisakik".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Société économique de Kitcisakik (présidente).
- Date de signature:** 3 mars 2009
-
- 78 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones
- Objet :**
Modifier l'entente intervenue entre les parties le 26 février 2008 concernant le projet "Niveleuse - Kitcisakik".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Société économique de Kitcisakik (présidente).
- Date de signature:** 3 mars 2009
-
- 79 - Avenant à l'Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Modifier l'entente intervenue entre les parties le 28 avril 2008
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Innus de Pakua Shipi (chef);
Conseil des Montagnais d'Unamen Shipu (chef)
- Date de signature:** 16 mars 2009
-
- 80 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet "Plomberie Maikan".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam (chef).
- Date de signature:** 17 mars 2009
-

- 81 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de la communauté et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones);
Conseil des Anicinapek de Kiteisakik (chef).
- Date de signature:** 20 mars 2009
-
- 82 - Avenant à l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Enveloppe infrastructures communautaires
- Objet :**
Modifier l'entente intervenue entre les parties le 6 décembre 2007.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Nation naskapie de Kawawachikamach (chef).
- Date de signature:** 26 mars 2009
-
- 83 - Modification no 5 à l'Entente concernant le financement global de l'Administration régionale Kativik
- Objet :**
Modifier l'entente intervenue entre les parties le 31 mars 2004.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones);
Administration régionale Kativik (présidente; secrétaire).
- Date de signature:** 27 mars 2009
-
- 84 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Bureau de notaire Julie Aubin".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Julie Aubin.
- Date de signature:** 1 avril 2009
-
- 85 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Bureau de notaire Julie Aubin".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Julie Aubin.
- Date de signature:** 1 avril 2009
-

- 86 - Modification no 1 à l'Entente concernant la gestion du programme Isurruutiit (Révision 1)
Objet :
 Modifier l'entente intervenue entre les parties le 17 novembre 2005.
Parties :
 Gouvernement du Québec (ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministre responsable des Affaires autochtones).
 Administration régionale Kativik (présidente; secrétaire).
Date de signature: 27 avril 2009
-
- 87 - Addenda à l'Entente spécifique sur un mécanisme de consultation des populations régionales dans le cadre des négociations avec les Innus 2006-2008
Objet :
 Modifier l'entente intervenue entre les parties pour prolonger sa durée jusqu'au 31 décembre 2008.
Parties :
 Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones; ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministre responsable de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean);
 Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean (président).
Date de signature: 29 avril 2009
-
- 88 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Le SAA s'engage à garantir auprès de la SDBJ le prêt contracté par R and D Eenou Lumber inc. (représenté par Richard Iserhoff) jusqu'à concurrence de 100 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans.
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Société de développement de la Baie-James (SDBJ) (président-directeur général).
Date de signature: 30 avril 2009
-
- 89 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet d'acquisition du bateau "Le Lady Rachel".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Conseil des Montagnais de Natashquan (chef).
Date de signature: 15 mai 2009
-
- 90 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet d'acquisition du bateau "Le Lady Rachel".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Conseil des Montagnais de Natashquan (chef).
Date de signature: 15 mai 2009
-

- 91 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet "Aide au développement économique local - Obedjiwan".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Développement économique Opitciwan inc. (directeur).
Date de signature: 27 mai 2009
-
- 92 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet "Mise en oeuvre du plan stratégique de développement économique".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Conseil des Atikamekw de Manawan (chef).
Date de signature: 27 mai 2009
-
- 93 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Agrandissement de la Résidence au Soleil levant".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 9101-2658 Québec inc. (Bernard Ross, directeur général).
Date de signature: 27 mai 2009
-
- 94 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Femmes autochtones du Québec inc. (présidente)
Date de signature: 28 mai 2009
-
- 95 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet appelé "Agrandissement atelier Maryse Hins".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Maryse Hins.
Date de signature: 4 juin 2009
-

- 96 - Addenda à l'Entente spécifique sur un mécanisme de consultation des populations régionales dans le cadre des négociations avec les Innus 2006-2008
- Objet :**
Modifier l'entente intervenue entre les parties laquelle se terminait le 31 mars 2008 pour la prolonger jusqu'au 31 décembre 2008.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones; ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministre responsable de la région Côte-Nord);
Conférence régionale des élus de la Côte-Nord (président).
- Date de signature:** 9 juin 2009
-
- 97 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Engagement du SAA de garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (Julie Aubin) pour le projet "Bureau de notaire Julie Aubin", jusqu'à concurrence de 17 500 \$ pour une durée maximale de 5 ans.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Caisse populaire Desjardins de Saint-Alexandre.
- Date de signature:** 10 juin 2009
-
- 98 - Déclaration de compréhension et de respect mutuel
- Objet :**
Engagement politique réciproque.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (premier ministre; ministre responsable des Affaires autochtones);
Conseil mohawk de Kahnawake (grand chef).
- Date de signature:** 10 juin 2009
-
- 99 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet North River Lodge.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Première Nation de Wolf Lake (chef).
- Date de signature:** 15 juin 2009
-
- 100 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de bande de la communauté de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Première Nation Malécite de Viger (grand chef).
- Date de signature:** 19 juin 2009
-

- 101 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet "Aide au développement économique local".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Conseil de la Première Nation Malécite de Viger (grand chef)
Date de signature: 23 juin 2009
-
- 102 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - enveloppe infrastructures communautaires
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet "Agrandissement et réaménagement du centre administratif".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Conseil de bande de Betsiamites (chef).
Date de signature: 23 juin 2009
-
- 103 - Convention (financière)
Objet :
 Engagement du SAA auprès de l'Institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA.
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Banque canadienne impériale de commerce;
 Nation naskapie de Kawawachikamach (conseiller juridique)
Date de signature: 29 juin 2009
-
- 104 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet "Aide au développement économique local".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (chef).
Date de signature: 8 juillet 2009
-
- 105 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de l'aide financière versée à titre de soutien à la consultation pour permettre à l'Organisme de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Mi'gmawei Mawiomí Secretariat (directeur exécutif).
Date de signature: 14 juillet 2009
-

106 - Entente-cadre

Objet :

Établir un cadre général favorisant le maintien et la révision des ententes sectorielles existantes et la conclusion de nouvelles ententes sectorielles sur les différents sujets d'intérêt commun entre les parties

Parties :

Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones; ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes).

Conseil mohawk de Kahnawake (chef responsable du portefeuille des Relations intergouvernementales).

Date de signature: 16 juillet 2009

107 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);

Conseil des Anicinapek de Kitchisakik.

Date de signature: 20 juillet 2009

108 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Plan d'affaires magasin grande surface-Pikogan".

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (chef).

Date de signature: 28 juillet 2009

109 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé "Serge Aubin Construction inc.".

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);

Serge Aubin.

Date de signature: 28 juillet 2009

110 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);

Première Nation de Wolf Lake (chef).

Date de signature: 28 juillet 2009

- 111 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au conseil de bande de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Première nation malécite de Viger (grand chef).
- Date de signature:** 28 juillet 2009
-
- 112 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - enveloppe infrastructures communautaires
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet "Bâtiment communautaire pour service d'entretien".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Innus d'Essipit (chef).
- Date de signature:** 28 juillet 2009
-
- 113 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet d'acquisition du Restaurant Au Calumet inc.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil de bande d'Odanak (chef)
- Date de signature:** 28 juillet 2009
-
- 114 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Engagement du SAA de garantir auprès de L'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur ("9101-2658 Québec inc." faisant affaire sous la dénomination de "Résidence au Soleil levant") jusqu'à concurrence de 500 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Caisse populaire Desjardins Godefroy (représentant).
- Date de signature:** 28 juillet 2009
-
- 115 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet "Tourisme Manawan"
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Atikamekw de Manawan (chef).
- Date de signature:** 11 août 2009
-

- 116 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet "Service d'acomodation de Sept-Îles".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé),
 Nation naskapie de Kawawachikamach (chef).
Date de signature: 14 août 2009
-
- 117 - Convention (financière)
Objet :
 Engagement du SAA d'effectuer directement à l'Institution financière tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA.
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé),
 Caisse Desjardins Godefroy (directeur de comptes),
 Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak (directeur général)
Date de signature: 18 août 2009
-
- 118 - Convention (financière)
Objet :
 Engagement du SAA d'effectuer directement à l'Institution financière tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention accordée à ce dernier par le SAA.
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé),
 Banque de Montréal (directeur de comptes),
 Centre de la petite enfance Sarliatauvik (président; trésorier).
Date de signature: 1 septembre 2009
-
- 119 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet "LMG Chipping".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé),
 Conseil de la Nation Listuguj Mi'gmaq (chef).
Date de signature: 11 septembre 2009
-
- 120 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de l'aide financière versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé),
 Conseil de la Nation huronne-wendat (vice-grand chef).
Date de signature: 22 septembre 2009
-

- 121 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Inu Gaz".

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Inu Gaz (associé).

Date de signature: 24 septembre 2009

- 122 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (directeur général).

Date de signature: 1 octobre 2009

- 123 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Acquisition d'équipements touristiques".

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Atikamekw de Manawan (chef).

Date de signature: 1 octobre 2009

- 124 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Restaurant Le Quatuor".

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Diane, Lina, Maybelline et Suzanne Chilton.

Date de signature: 6 octobre 2009

- 125 - Entente de financement au soutien d'un projet d'un organisme

Objet :

Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Tourisme Wendake (directeur général).

Date de signature: 6 octobre 2009

- 126 - Modification no 6 à l'Entente concernant le financement global de l'Administration régionale Kativik
- Objet :**
Modifier l'Entente concernant le financement global de l'Administration régionale Kativik en matière de Parcs.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones);
Administration régionale Kativik (présidente; secrétaire).
- Date de signature:** 8 octobre 2009
-
- 127 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Enveloppe infrastructures communautaires
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet d'aménagement d'une salle communautaire "Salle pour aînés Lac-Simon".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil de la Nation Anishnabe du Lac-Simon (chef).
- Date de signature:** 9 octobre 2009
-
- 128 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet "Zachary's Firewood Sales".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Zachary's Firewood Sales
- Date de signature:** 13 octobre 2009
-
- 129 - Entente de partenariat sur le développement économique et communautaire entre les Naskapis et le Québec
- Objet :**
Établir une nouvelle relation de nation à nation et proposer une vision commune du développement économique et communautaire des Naskapis.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones; ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes);
Nation Naskapi de Kawawachikamach (chef);
Société de développement des Naskapis (président).
- Date de signature:** 19 octobre 2009
-
- 130 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations en matière de foresterie initiées par le Québec.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Atikamekw de Manawan (chef).
- Date de signature:** 20 octobre 2009
-

- 131 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet "Immeuble locatif".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé),
 Conseil Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-Utenam (directeur général Corporation de développement économique Uashat Mak Mani-Utenam).
Date de signature: 20 octobre 2009
-
- 132 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet "Entreprise de construction"
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé),
 Conseil Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-Utenam (directeur général CDEUM).
Date de signature: 20 octobre 2009
-
- 133 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement des 9 projets décrits à l'annexe de cette entente.
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef).
Date de signature: 27 octobre 2009
-
- 134 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Enveloppe infrastructures communautaires
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet "Centre administratif".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Conseil Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-Utenam (chef).
Date de signature: 30 octobre 2009
-
- 135 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Garage Indien Mécanik".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Adrien Ottawa.
Date de signature: 2 novembre 2009
-

- 136 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet "Garage Indien Mécanik".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Adrien Ottawa.
Date de signature: 6 novembre 2009
-
- 137 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Les industries Piekouagame inc."
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Entreprises Piekouagame inc. (président).
Date de signature: 6 novembre 2009
-
- 138 - Avenant à la Convention de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Modifier l'entente intervenue entre les parties le 30 avril 2009 concernant le projet "R and D Eenou Lumber".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Société de développement de la Baie-James (Président-directeur-général).
Date de signature: 10 novembre 2009
-
- 139 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement des 11 projets décrits à l'annexe de l'entente.
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef).
Date de signature: 12 novembre 2009
-
- 140 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de l'aide financière versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Conseil des Innus d'Essipit (directeur général).
Date de signature: 9 décembre 2009
-

- 141 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet "Studio de production permanent".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Conseil en éducation des Premières nations (directrice).
Date de signature: 9 décembre 2009
-
- 142 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de financement du projet intitulé "Hébergement forestier industriel".
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Services forestiers Atikamekw Aski (directeur général).
Date de signature: 18 décembre 2009
-
- 143 - Avenant à l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones
Objet :
 Modifier l'entente intervenue entre les parties le 19 septembre 2007.
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Conseil de bande de Timiskaming (chef).
Date de signature: 5 janvier 2010
-
- 144 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Engagement du SAA de garantir auprès de l'institution financière le prêt contracté par Charles Paul (faisant affaire sous la dénomination Charles Paul enr. et Les Industries Piékouagame inc.) jusqu'à concurrence de 400 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans.
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Investissements Premières Nations du Québec (directeur exécutif).
Date de signature: 5 janvier 2010
-
- 145 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
Objet :
 Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet d'acquisition de "Trim-Line de l'Abitibi inc.". *(Note: The original text contains a typo "Trim-Line" which has been corrected to "Trim-Line" based on context.)*
Parties :
 Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
 Peggie Jérôme.
Date de signature: 10 janvier 2010
-

146 - Convention (financière)

Objet :

Engagement du SAA auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (le Conseil), à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA pour le projet "Salle pour aînés Lac-Simon".

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);

Banque Royale (directeur de comptes);

Conseil de la nation Anishnabe du Lac-Simon (chef).

Date de signature: 22 janvier 2010

147 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Engagement du SAA de garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par M. Adrien Ottawa (faisant affaire sous la raison sociale "Garage Indien Mecanik") jusqu'à concurrence de 68 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);

Caisse populaire Desjardins de la Haute Matawinie (directeur de comptes).

Date de signature: 28 janvier 2010

148 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Kahnawake Community Channel".

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);

Wenetio Diabo

Date de signature: 17 février 2010

149 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Bear Claw Machining".

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);

Lawrence Jacobs

Date de signature: 19 février 2010

150 - Entente de financement de développement économique dans la cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Aide au développement économique local - Kitcisakik".

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);

Société économique de Kitcisakik (présidente).

Date de signature: 22 février 2010

151 - Convention (financière)

Objet :

Engagement du SAA d'effectuer directement auprès de l'Institution financière tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Banque CIBC (associée services financiers);
Foyer Sailivik de Puvirnituk (présidente; assistante-secrétaire-trésorière).

Date de signature: 23 février 2010

152 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Usine de fabrication de granules".

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Innus d'Essipit (chef).

Date de signature: 25 février 2010

153 - Renouvellement de Convention financière

Objet :

Engagement du SAA auprès de l'Institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Caisse populaire Desjardins de Pointe-Bleue (directeur de comptes);
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (chef)

Date de signature: 26 février 2010

154 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "The Eastern Door".

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Tracey Deer (pour le journal The Eastern Door).

Date de signature: 4 mars 2010

155 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "aide au développement économique local pour l'administration du FIA".

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef).

Date de signature: 4 mars 2010

- 156 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet d'aménagement d'un dôme pour la patinoire extérieure à Natashquan.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Montagnais de Natashquan (chef).
- Date de signature:** 4 mars 2010
-
- 157 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet "Terrain de jeux Mamo Metowaniwon".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Atikamekw de Wemotaci (chef).
- Date de signature:** 11 mars 2010
-
- 158 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet "Regroupement des installations sportives extérieures de la communauté de Wemotaci".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Conseil des Atikamekw de Wemotaci (chef).
- Date de signature:** 11 mars 2010
-
- 159 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet "Economic Development Analyst".
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
John Bud Morris (chef exécutif de la Commission de développement économique de Kahnawake)
- Date de signature:** 11 mars 2010
-
- 160 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de Timiskaming et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones);
Conseil de Timiskaming (vice-chef).
- Date de signature:** 22 mars 2010
-

161 - Avenant à la Convention tripartite (financière)**Objet :**

Modifier l'entente intervenue entre les parties le 22 décembre 2008 relativement au projet de patinoire couverte.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Banque Royale du Canada (directeur de comptes);
Conseil de bande de Timiskaming (chef).

Date de signature: 29 mars 2010

162 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones**Objet :**

Définir les modalités de l'aide financière versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);
Première nation de Wolf Lake (chef).

Date de signature: 29 mars 2010

163 - Entente concernant l'expérimentation de l'application du concept d'aire d'aménagement et de développement innue (AADI) sur le Nitassinan de Mashteuiatsh.**Objet :**

Déterminer les travaux à effectuer en vue de préciser le concept d'aire d'aménagement et de développement innue (AADI).

Parties :

Gouvernement du Québec (secrétaire général associé aux Affaires autochtones, sous-ministre des Ressources naturelles et de la Faune; secrétaire général associé aux Affaires intergouvernementales canadiennes);
Conseil tribal Mamuitun (représentant Mashteuiatsh, Essipit et Nutashkuan) (directeur général; négociateur en chef).

Date de signature: 31 mars 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

73. État de situation sur la mise en œuvre des orientations gouvernementales concernant les Autochtones, rendues publiques le 2 avril 1999.

RÉPONSE :

En 2009-2010, le gouvernement du Québec a signé avec les Mohawks de Kahnawake une Déclaration de compréhension et de respect mutuel le 10 juin 2009 et une Entente cadre le 16 juillet 2009.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

74. Copie à jour de la liste de classement de tous les documents disponibles au ministère et dans ses organismes tel que prescrit par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Chapitre A-2.1).

RÉPONSE :

Conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, la liste de classement des ministères et organismes est disponible pour consultation sur place.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

75. Total des coûts engendrés par la création et le fonctionnement du Conseil conjoint des élus. Fournir aussi la liste des rencontres du Conseil conjoint des élus en indiquant :

- a) les dates et les lieux de ces rencontres;
- b) les sujets abordés;
- c) les conclusions des discussions;
- d) les personnes présentes;
- e) le suivi accordé à ces rencontres.

RÉPONSE :

Aucune rencontre du Conseil conjoint des élus n'a eu lieu au cours de l'année budgétaire 2009-2010. Aucune somme n'a été déboursée concernant le Conseil conjoint des élus.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'oppositionRENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

76. État de situation complet depuis 2002 sur les négociations entre le gouvernement du Québec et la communauté algonquine de Winneway.

RÉPONSE :

La communauté algonquine de Winneway (Long Point First Nation) est située en Abitibi-Témiscamingue et regroupe une population d'environ 700 personnes dont la moitié vit à l'extérieur du village en raison notamment d'un manque de logements. Le village n'est pas constitué en réserve au sens de la *Loi sur les Indiens*. Il occupe pour une grande partie, un terrain de seulement 36,8 hectares appartenant aux Oblats de Marie Immaculée. Environ 45 % de la population a moins de vingt-cinq ans. On retrouve dans la communauté, une école primaire et secondaire, une église, un centre communautaire, un centre pour les aînés, un centre pour les jeunes, un poste de soins infirmiers et une petite caserne de pompiers. Le taux de chômage est élevé, le conseil de bande étant le seul employeur. La communauté n'est plus desservie par un service policier autochtone depuis le 31 mars 2006 et c'est la Sûreté du Québec qui assure actuellement la desserte policière.

Depuis plusieurs années, les relations entre Long Point First Nation et le gouvernement du Québec sont tendues, particulièrement en ce qui concerne l'exploitation de la forêt. De façon générale, Long Point First Nation empêche depuis 1991, la compagnie Domtar d'accéder à différentes zones, dont celles situées au sud de la rivière Winneway pour y effectuer des travaux d'aménagement forestier.

De nombreux efforts ont été faits par le Québec depuis 1999 particulièrement, pour tenter de s'entendre avec Long Point First Nation sur la mise en valeur des ressources naturelles. Ces efforts n'ont pas donné les résultats escomptés et le gouvernement du Québec a dû verser en 1999, 1,3 M\$ à des travailleurs forestiers qui n'avaient pu travailler en forêt. Une somme de 2,0 M\$ a également été versée pour la même raison, en 2004.

En 2002, malgré une entente intérimaire avec le gouvernement du Québec et le versement d'une somme de 0,6 M\$, Long Point First Nation a encore une fois empêché la compagnie Domtar de procéder à des opérations forestières au sud de la rivière Winneway. Des sommes de 333 000 \$ et 50 000 \$ ont également été versées à Long Point First Nation en 2003 et 2005 sans résultat probant.

Les tensions ont atteint leur paroxysme à l'automne 2004 lorsque Long Point First Nation a fait front commun avec la communauté algonquine de Lac-Simon pour empêcher la compagnie Domtar de procéder à des travaux d'aménagement forestier. Lors de ces événements, la Sûreté du Québec a procédé à l'arrestation d'une quarantaine de personnes. Le Procureur général du Québec a abandonné par la suite en 2006, les procédures judiciaires entreprises contre les personnes qui avaient fait l'objet d'arrestations.

Jusqu'à présent, Long Point First Nation a fait valoir qu'elle ne veut pas d'interventions forestières au sud de la rivière Winneway si elle n'est pas partie prenante aux décisions et si elle ne retire pas un bénéfice monétaire de la mise en valeur de ce territoire.

En juin 2006, Long Point First Nation a de nouveau manifesté son mécontentement. Le gouvernement du Québec a alors mandaté le juge Réjean Paul pour qu'il intervienne auprès du chef Steeve Mathias afin de le convaincre de discuter de mesures d'harmonisation concernant les coupes forestières. Lors d'une rencontre avec le juge Paul, le chef Mathias a suggéré que M^e Jean-Charles Coutu, autrefois juge à la Cour du Québec, agisse comme facilitateur dans le dossier. Le Québec a décidé de donner suite à la demande du chef Mathias et M^e Coutu a débuté son mandat en juillet 2006.

Ainsi, après plus d'un an de discussions avec le Québec et le chef Mathias, M^e Coutu a élaboré un projet d'entente-cadre sur la même base que les autres ententes de même nature en vigueur au Québec. Le projet d'entente-cadre prévoit la négociation d'ententes sectorielles portant sur la sécurité publique, la foresterie, l'assise territoriale de la communauté, le territoire et la faune, le développement économique, les transports, la santé et les services sociaux, l'emploi et la sécurité de revenu, la justice, un centre de la petite enfance, la fiscalité et la taxation. Chaque projet d'entente sectorielle sera soumis au Conseil des ministres pour approbation.

Le projet d'entente-cadre est d'une durée indéfinie. Le gouvernement fédéral n'est pas partie au projet d'entente-cadre. Par contre, au besoin, les parties pourront inviter ce dernier à participer à la négociation de l'une ou l'autre des ententes sectorielles. Il y est prévu également un mécanisme de résolution de conflit.

Cinq projets de lettre d'entente ont également été élaborés à la même occasion. Ils portent sur le mandat du médiateur, la négociation d'une entente sectorielle sur la foresterie, la sécurité publique, l'assise territoriale ainsi que sur le financement des négociations.

Le 19 décembre 2007, par le décret 1163-2007, le gouvernement du Québec approuvait l'Entente-cadre et les cinq lettres d'entente.

Le 14 février 2008, le ministre responsable des Affaires autochtones, M. Benoît Pelletier, et le chef du conseil de bande de Winneway, M. Steeve Mathias, ont signé l'Entente-cadre et les cinq lettres d'entente préalables à des négociations sectorielles sur la foresterie, la sécurité publique et l'assise territoriale de la communauté.

Négociations en matière de foresterie

Dans le cadre de la lettre d'entente sur la foresterie, treize sessions de négociation (d'une durée d'un à deux jours) ont eu lieu entre le 12 mars et le 13 août 2008, et elles ont permis d'effectuer des progrès avec la communauté sur les questions du processus d'harmonisation, du territoire d'application et du financement.

Par la suite, de septembre 2008 à juillet 2009, la plupart des échanges entre les deux parties ont lieu eu par l'entremise du médiateur M. Jean-Charles Coutu. La plupart de ces échanges s'effectuent par le biais d'échanges téléphoniques et par courriels. Au cours de cette période, des rencontres ont cependant eu lieu entre des représentants du MRNF et de la communauté.

En septembre 2009, les parties en sont venues à une entente sur le financement des travaux reliés à l'identification des mesures d'harmonisation reliées aux opérations forestières pour 2009-2010. Une partie des fonds versés à cet effet provient du volet « Consultation » du Fonds d'initiatives autochtones du SAA.

Bien que le projet d'entente portant sur le projet pilote concernant l'harmonisation des activités forestières soit toujours en phase d'approbation par les deux parties, celles-ci se sont entendues pour suivre le même processus qui y est prévu, et ce, dès maintenant.

Négociations sur la sécurité publique

L'Entente-cadre signée le 14 février 2008 entre le gouvernement du Québec et Winneway prévoit que des négociations seront tenues pour rétablir un corps de police autochtone.

Les cinq premières séances de négociation ont été tenues le 18 mars, les 8 et 9 avril et les 6 et 7 mai 2008. Il s'agit de négociations tripartites qui impliquent la participation du gouvernement fédéral.

Dès le début, le gouvernement fédéral a refusé d'y participer alléguant qu'il n'avait pas planifié de budget pour cette communauté en 2008-2009 et qu'il ne participerait pas aux négociations tant que la problématique liée à la juridiction des policiers au regard du statut du territoire de Winneway ne sera pas réglée.

Malgré ceci, le ministère de la Sécurité publique (MSP) a proposé le 6 mai 2008 un projet d'entente bipartite. Le chef Mathias, bien qu'il n'ait pas fait connaître officiellement sa position concernant la proposition du MSP ne semble pas favorable.

Le 17 avril 2009, le SAA, afin de relancer le dossier, a tenu une rencontre en présence du chef Mathias et du MSP. Quant au gouvernement fédéral, sa position n'a pas changée.

Le MSP a proposé à la communauté algonquaine plusieurs alternatives dans le cadre des négociations, dont la participation de cette dernière à un corps de police régional algonquin dont la portée reste à être définie.

Négociations sur l'assise territoriale

Quant à l'assise territoriale, une seule rencontre, le 12 mars 2008, s'est tenue avec Winneway jusqu'à maintenant.

Le Québec demande à Winneway d'identifier le contour de son assise territoriale en vue de lui conférer le statut de réserve indienne.

Le Québec demeure en attente de la position de la communauté sur la question.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

77. Plan d'action et total des montants investis en 2008-2009 et 2009-2010 pour le règlement de la situation à Kanesatake.

RÉPONSE :

Depuis novembre 2009, le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) suit de très près l'évolution d'un projet de développement immobilier contesté par la communauté de Kanesatake à Oka et à la montée des tensions.

Des responsables du SAA ont eu des discussions avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, la municipalité d'Oka et le Conseil mohawk de Kanesatake (CMK) afin de connaître les tenants et les aboutissants de l'affaire et les positions de chacun. D'autres discussions sont prévues.

Le SAA agit de façon proactive et cherche à prendre des initiatives afin de désamorcer les tensions.

Le SAA et les ministères sectoriels concernés par le dossier (Sécurité publique et Affaires municipales, Région et Occupation du territoire) se concertent de façon régulière afin de coordonner leurs efforts et d'apporter un soutien aux divers intervenants sur le terrain.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

78. Déposer toutes les études effectuées depuis 2004 par le gouvernement du Québec à propos de l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones.

RÉPONSE :

Selon les informations dont nous disposons, aucune étude de ce type n'a été effectuée depuis 2004 par le gouvernement du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

79. Détail de l'état d'avancement des travaux entre le SAA et le MSSS sur un éventuel plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones.

RÉPONSE :

Aucun travail n'a été commencé en ce sens, toutefois un comité tripartite verra le jour sous peu. Ce comité va réunir le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Santé Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) et la Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL).

Ce comité aura pour but de développer une stratégie d'actions en matière de services de santé et de services sociaux pour les membres des Premières Nations du Québec. La CSSSPNQL travaille actuellement à déterminer les priorités d'actions.

Le comité tripartite aura pour base de travail le *Plan directeur de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec 2007-2017* (plan) de la CSSSPNQL. Le plan touche la gouvernance, les soins de santé, les services sociaux, les ressources humaines, les déterminants de la santé dans une vision globale. Les finalités recherchées par ce plan sont les suivantes :

- ❖ *Remédier progressivement aux disparités qui séparent les Premières Nations du reste des Canadiens en matière de santé et de bien-être collectif;*
- ❖ *Initier un changement structurel dans les perspectives et les approches de gouvernance de la prestation des soins de santé et des services sociaux prodigués aux Premières Nations.*

À noter qu'actuellement, toutes les régions du Québec sont en mesure d'adapter leurs services de premières lignes en matière sociale pour répondre aux besoins des populations autochtones qu'elles desservent.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

80. Liste de toutes les personnes responsables de dossiers autochtones dans les ministères et organismes du gouvernement du Québec.

RÉPONSE :

Voici la liste des coordonnateurs aux affaires autochtones dans les différents ministères et organismes du gouvernement du Québec :

Affaires intergouvernementales canadiennes

M^{me} Josée Néron
Coordonnatrice aux affaires autochtones
Direction des politiques institutionnelles et constitutionnelles
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
Édifice H, 3^e étage
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 4Y8
Téléphone : 418 646-5916
Télécopieur : 418 643-1138
josee.neron@mce.gouv.qc.ca

Affaires municipales et Régions

M. Jean Gagnon
Coordonnateur aux affaires autochtones
Direction du soutien aux opérations régionales
Ministère des Affaires municipales et des Régions
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2015, poste 3016
Télécopieur : 418 644-6725
jean.gagnon@mamr.gouv.qc.ca

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

M. Jacques Brunet
Coordonnateur aux affaires autochtones
Bureau des sous-ministres
Direction de la planification et des priorités stratégiques
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage, local 9.32
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2100, poste 3859
Télécopieur : 418 380-2164
jacques.brunet@partenaires.mapaq.gouv.qc.ca

Construction

M^{me} Édith Garneau
Conseillère aux affaires autochtones
Direction générale
Commission de la construction du Québec
3530, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec) H3R 2G3
Téléphone : 514 341-7740, poste 6610 ou 6345
Télécopieur : 514 341-3302
edith.garneau@ccq.org

Culture, Communications et Condition féminine

M^{me} Monique Barriault
Directrice générale des régions
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone: 418 380-2348 poste 6348
Télécopieur: 418 380-2349
monique.barriault@mcccf.gouv.qc.ca

Développement durable, Environnement et Parcs

M. Daniel Berrouard
Coordonnateur aux affaires autochtones
Direction des affaires autochtones
Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage, Boîte N^o 83
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3933, poste 7252
Télécopieur : 418 644-8222
daniel.berrouard@mddep.gouv.qc.ca

Développement économique, Innovation et Exportation

M. Dominic Bédard
Adjoint exécutif et coordonnateur aux affaires autochtones
Direction de la coordination régionale
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
710, place d'Youville, 8^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
Téléphone : 418 691-5698 poste 4471
Télécopieur : 418 528-8428
dominic.bedard@mdeie.gouv.qc.ca

Éducation, Loisir et Sport

M^{me} Anny Bussièrès
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 19^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 646-5155, poste 3940
anny.bussieres@mels.gouv.qc.ca

Emploi-Québec et Solidarité sociale

M. Raymond Milette
Conseiller en développement de politiques
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Téléphone: 418 646-0539
Télécopieur: 418 644-1299
raymond.milette@mess.gouv.qc.ca

Famille et Aînés

M^{me} Sylvie Desjardins
Agente de recherche
Direction de la coordination et du soutien aux opérations
Ministère de la famille et des aînés
600, rue Fullum
Montréal (Québec) H2K 4S7
Téléphone : 514 864-8088
sylvie.desjardins@mfa.gouv.qc.ca

Finances

M^{me} Caroline Beauregard
Coordonnatrice aux affaires autochtones
Ministère des Finances
12, rue Saint-Louis, étage B.30a
Québec (Québec) G1R 5L3
Téléphone : 418 644-7454
Télécopieur : 418 644-5801
caroline.beauregard@finances.gouv.qc.ca

Habitation

M^{me} Sophie Niquette
Chef du Service des affaires autochtones
Direction des affaires intergouvernementales et autochtones
Société d'habitation du Québec
Aile Saint-Amable, 4^e étage
1054, rue Louis-Alexandre Taschereau
Québec (Québec) G1R 5E7
Téléphone : 418 644-4035, poste 1060
Télécopie : 418 643-4930
sophie.niquette@shq.gouv.qc.ca

Hydro-Québec

M. Mathieu Boucher
Coordonnateur aux affaires autochtones
Chef – Relation avec les communautés autochtones
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest, 17^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Téléphone : 514 289-2211, poste 6453
Télécopieur : 514 289-2523
boucher.mathieu@hydro.qc.ca

Justice

M. Jacques Prigent
Coordonnateur aux affaires autochtones
Ministère de la Justice
1200, route de l'Église, 7^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 4M1
Téléphone : 418 644-6193, poste 20012
jregent@justice.gouv.qc.ca

Relations internationales

M^{me} Marie-Josée Desmarais
Coordonnatrice aux affaires autochtones
Direction des organisations internationales
Ministère des Relations internationales
Édifice Hector-Fabre
525, boul. René-Lévesque Est, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5R9
Téléphone : 418 649-2400, poste 57039
Télécopieur : 418 649-2403
marie-josée.desmarais@mri.gouv.qc.ca

Ressources naturelles et Faune

M. François Dupuis
Coordonnateur aux affaires autochtones
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-313
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-6254 poste 3098
Télécopieur : 418 646-6442
francois.dupuis@mrfn.gouv.qc.ca

Revenu

M. André Forget
Coordonnateur aux affaires autochtones
Direction des affaires autochtones
Ministère du Revenu du Québec
Tour Nord, Secteur D221LC
3, Complexe Desjardins, C.P. 3000
Montréal (Québec) H5B 1A4
Téléphone : 514 287-3797
andre.forget@mrq.gouv.qc.ca

Santé et Sécurité du travail

M. Michel Gagnon
Coordonnateur aux affaires autochtones
Commission de la santé et de la sécurité du travail
524, rue Bourdages
Québec (Québec) G1K 7E2
Téléphone : 418 266-4387
michel.gagnon@csst.qc.ca

Santé et Services sociaux

M^{me} Natalie Rosebush
Coordonnatrice aux affaires autochtones
Direction générale de la planification stratégique, de l'évaluation et de la qualité
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-6808
natalie.rosebush@msss.gouv.qc.ca

Secrétariat à la condition féminine

M^{me} Catherine Girard-Lamoureux
Secrétariat à la condition féminine
905, avenue Honoré-Mercier, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5M6
Téléphone : 418 646-8397
Télécopieur : 418 643-4991
catherine.girard-lamoureux@scf.gouv.qc.ca

Secrétariat à la jeunesse

M. Yvan-Carmel Ntahondereye
Coordonnateur aux affaires autochtones
Ministère du Conseil exécutif
Secrétariat à la Jeunesse
875, Grande Allée Est
Édifice H, 1.849
Québec (Québec) G1R 4Y8
Téléphone : 418 646-7196
yvan-carmel.ntahondereye@mce.gouv.qc.ca

Sécurité publique

M. Richard Coleman
Coordonnateur ministériel des dossiers autochtones
Directeur des affaires autochtones
Ministère de la Sécurité publique
Tour du Saint-Laurent
2525, boul. Laurier, 5^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 2L2
Téléphone : 418 646-6777, poste 60032
Télécopieur : 418 646-1869
richard.coleman@msp.gouv.qc.ca

Services gouvernementaux

M. Jacques Blanchet
Conseiller aux études stratégiques
Direction des politiques
Ministère des Services gouvernementaux
900, place D'Youville, 5^e étage
Québec (Québec) G1R 3P7
Téléphone : 418 646-9121
jacques.blanchet@mce.gouv.qc.ca

Société des établissements de plein air du Québec

M. Jean-Charles Morin
Société des établissements de plein air du Québec
Direction des réserves fauniques
2640, boulevard Laurier, bureau 1300
Québec (Québec) G1V 5C2
Téléphone : 418 686-4875
morin.jeancharles@sepaq.com

Tourisme Québec

M^{me} Nathalie Harvey
Coordonnatrice aux affaires autochtones
Direction générale du développement
Ministère du Tourisme, Fonds de partenariat touristique
4^e étage
900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5
Téléphone : 418 643-5959, poste 3426
Télécopieur : 418 643-0549
nathalie.harvey@tourisme.gouv.qc.ca

Transports

M^{me} Josée Arseneault
Coordonnatrice aux affaires autochtones
Ministère des Transports du Québec, 29^e étage
700, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5H1
Téléphone: 418 643-5284, poste 3004
Télécopieur: 418 643-4058
josee.arseneault@mtq.gouv.qc.ca